

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER
CENTRE DE TANANARIVE

**LA COLONISATION AGRICOLE
DES TERRES NEUVES
DANS LA ZONE INTERTROPICALE**

Analyse du phénomène et orientation d'une recherche géographique

par Jean-Pierre RAISON



TANANARIVE

1967

La Section de Géographie du Centre O.R.S.T.O.M. de Tananarive est heureuse de vous présenter quelques travaux réalisés par ses membres en 1966 et 1967. Ces études s'intègrent dans deux thèmes généraux de recherches, choisis pour l'ensemble des géographes de l'O.R.S.T.O.M., en Afrique comme à Madagascar:

- Etudes de terroirs africains et malgaches.
- Etudes sur la colonisation agricole des "terres neuves".

Représentant un état de notre recherche, ces travaux ne sauraient être considérés comme définitifs: des enquêtes complémentaires sont en cours pour les situer dans un cadre régional plus vaste et ils seront, dans la mesure du possible, ultérieurement imprimés en partie ou totalité. Il nous a toutefois semblé bon de les présenter dès maintenant sous forme provisoire, pour une diffusion propre à Madagascar, afin d'éviter de trop longs délais entre la réalisation des études et leur communication à tous ceux, praticiens, chercheurs, étudiants, qu'ils peuvent intéresser, afin également de fournir un certain nombre de renseignements qui pourraient être éliminés d'une présentation imprimée plus concise.

Notre Section poursuit actuellement ses travaux dans les domaines suivants:

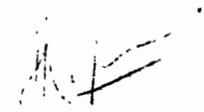
- Etude de la colonisation agricole des "terres neuves" dans le Moyen-Ouest (régions de Tsiroanomandidy et Mandoto):
J.P. RAISON.

- Etude du canton d'Ambohimambola (Moyen-Ouest de Betafo), zone de "colonisation" ancienne et relativement stabilisée:
J.Y. MARCHAL.

- Etude régionale de la sous-préfecture de Vavatenina (Féné-rive): G. DANDOY.

- Enquête géographique et foncière dans les plaines de Tananarive. Etude sur convention, dans le cadre des projets d'aménagement de cette région. J. WURTZ et M. BIED-CHARRETON.

Nous espérons que les documents que nous pouvons vous faire parvenir vous seront de quelque utilité dans votre tâche, et qu'ils pourront susciter des discussions et des échanges fructueux.



Jean-Pierre RAISON

LA COLONISATION AGRICOLE DES TERRES NEUVES DANS LA ZONE INTERTROPICALE :

Analyse du phénomène et orientations d'une recherche géographique

par Jean-Pierre RAISON

O.R.S.T.O.M. - TANANARIVE

Il est rarement nécessaire à un géographe de se demander si le sujet qu'il veut traiter existe réellement : la terre et les hommes sont des données acquises, leurs rapports inéluctables n'impliquent guère une interrogation métaphysique. Pourtant, amené à réfléchir sur la colonisation agricole des terres neuves en milieu tropical, nous n'avons pu éluder cette question ; le sujet existait-il en soi ? ou, d'une manière moins brutale, devait-on l'envisager ici de la même manière que dans la zone tempérée et ses marges, par exemple ? Un des classiques de la géographie des zones pionnières, la "Pioneer Fringe" d'Isaiah Bowman, livre paru en 1931, (2) présente une carte des fronts pionniers dans le monde où les pays tropicaux constituent, à de rares exceptions près, une vaste zone non concernée. Géographiquement, le mouvement pionnier semble déterminé par deux caractères : d'une part, il est, presque uniquement, le fait de groupes de race blanche, d'Européens émigrés, d'autre part, les franges pionnières sont alors toutes localisées aux limites climatiques de la zone tempérée, confins semi-arides du tropique ou du cercle polaire (3). Ces deux caractères, ethnique et écologique, outre qu'ils s'expliquent en partie par l'état de la recherche scientifique et de la pensée politique de l'époque, se justifient d'autre

...

(1) Ce travail a été amorcé à Paris, pendant l'année scolaire 1964-1965, pour préparer sur ce thème la mise en place d'enquêtes coordonnées menées par les géographes de l'ORSTOM. Il a été poursuivi pendant une première année de séjour au centre ORSTOM de Tananarive, à l'occasion d'enquêtes réalisées en liaison avec celles de J.Y. MARCHAL et M. BIED-CHARRETON, géographes au même Centre.

(2) Bowman (II.)

(3) la seule exception et du point de vue ethnique seulement est la colonisation chinoise en Mandchourie et Mongolie

part l'un par l'autre. Du premier point de vue, on expliquera assez aisément l'optique du livre de Bowman par le développement encore faible de la recherche géographique dans la zone tropicale ; les premiers grands travaux qui lui seront consacrés traiteront d'ailleurs, comme il est bien normal, de régions densément peuplées. Il est sûr d'autre part que l'expansion pionnière aux U.S.A., au Canada, comme en Amérique latine, en Australie, en Afrique du Sud sont alors des phénomènes d'une tout autre importance politique et économique que les déplacements sporadiques, mal dégagés des migrations primitives, d'indigènes mal connus. Même si la colonisation pionnière européenne approche alors de son terme, si quelques échecs se sont déjà produits, comme dans le Nord-Ouest des Etats Unis, et si la crise économique des années 30 s'apprête encore à aggraver la situation de régions climatiquement et économiquement marginales, ce ne sont que motifs de plus de s'interroger sur un phénomène d'ampleur exceptionnelle. On pensera volontiers que si le monde tropical n'est pas entièrement négligé dans ces études c'est parce qu'il est aussi une des zones où se déroule alors la geste de l'homme blanc que Kipling venait de célébrer. Mais il ne faudrait pas taxer trop vite d'ethnocentrisme la recherche géographique de Bowman et de ses collaborateurs. Son orientation évidente vers les problèmes d'adaptation des Européens aux limites de l'oekoumène s'explique par le sens donné à l'expression de colonisation agricole des terres neuves, ou plus exactement, et la différence est sans doute significative de "colonisation pionnière". La conquête pionnière, c'est l'envahissement du vide par une civilisation, mais ce vide quel est-il au juste ? Il peut, et c'est le cas le plus fréquent, s'expliquer par les conditions naturelles : l'aridité, la longueur de la période froide, réduisant à l'extrême la durée de la saison agricole, font que seuls les plus récents progrès de la technique permettent l'exploitation de ces régions marginales : c'est ici que se rejoignent assez logiquement postulat

ethnique et postulat écologique (1). Mais le vide humain, relatif cette fois, et non absolu, peut s'expliquer aussi par des conditions humaines : dans un milieu naturel moins défavorable, des groupes figés dans une civilisation archaïque, ou paralysés par des conflits internes; n'ont pu ou voulu trouver l'énergie démographique et technique nécessaire pour maîtriser et conquérir l'espace dont ils disposaient : c'est le cas particulièrement des Indiens d'Amérique. Dès lors, dans ce deuxième cas, la colonisation pionnière est moins une conquête sur le vide que le triomphe d'une civilisation moderne, marchande et mécanicienne, "la" civilisation encore essentiellement "blanche", sur des groupes attardés, condamnés à périr ou à se soumettre. Là où l'homme blanc n'intervient pas en masse, le monde tropical semble, à l'époque, condamné à l'immobilisme spatial aussi bien que démographique et économique (2).

Si nous avons insisté sur cette analyse d'une position que nous considérons comme dépassée, ce n'est pas pour chercher des oppositions faciles, ni par goût du paradoxe ; mais c'est qu'aujourd'hui encore des marques de cet esprit sont manifestes : ou bien l'on répugne à voir dans le monde tropical une zone où des conquêtes pionnières sont possibles; ou bien, plus fréquemment, on ne conçoit cette conquête que dans le cadre contraignant d'une

(1) Bowman lui-même (12) ne définit-il pas les zones pionnières : "les marges du monde cultivable où les conditions de vie ne sont pas normales mais sub-normales et où des modes de culture et des organisations sociales plus ou moins spécialisés sont la clef de l'occupation permanente et du maintien d'un niveau de vie acceptable" ?

(2) Ceci accentue évidemment, dans la langue courante, la déformation d'usage des termes de "colon" et "colonisation". Il va de soi que pour nous, dans cet article, ces termes sont employés dans leur sens étymologique, sans distinction de race ou de statut politique.

soumission complète à la technique la plus moderne et à l'économie de marché de type occidental. Or force est de constater aujourd'hui qu'il existe encore dans les pays tropicaux des zones où l'homme, pratiquement absent jusqu'aujourd'hui, peut s'établir et s'établit en fait. D'autre part, si de nombreuses tentatives, plus ou moins fructueuses, sont faites pour réaliser des périmètres de colonisation modernes, il est bien des cas où la colonisation pionnière se développe seule, dans l'ignorance de la technique agronomique, souvent à ses dépens, et aux dépens même des techniques traditionnelles d'agriculture intensive.

Pour des causes diverses, avant même la deuxième guerre mondiale, l'attention s'était portée sur les possibilités de mise en valeur de terres nouvelles par les paysans du monde tropical, et des plans systématiques de colonisation pionnière avaient connu des commencements de réalisation. Il est normal que l'Asie ait connu alors les manifestations les plus vigoureuses de ce phénomène : d'une part, c'est sur ce continent que les contrastes de densité présentaient alors l'importance la plus inquiétante, d'autre part, des expériences antérieures, en Chine et en Inde (1) montraient la possibilité de ce type de mouvements. L'Asie, devient dans la première moitié du XXe siècle la terre des grandes migrations humaines au moins autant que l'Amérique (2). Aux Philippines, dans les Indes

...

-
- (1) L'aménagement systématique du Penjab débute pratiquement avec les années 1890, entraînant d'importants mouvements de colonisation agricole.
- (2) En 1927 et 1928, la Mandchourie reçoit près d'un million d'immigrants chinois, le million sera dépassé en 1929. Le développement des plantations d'hévéas en Malaisie provoque des phénomènes différents, car les Chinois n'y sont souvent que des "oiseaux de passage" (entre 1921 et 1931 pour 100 qui arrivent 80 repartent). Avec la fin des années 30, cependant, la population Chinoise se stabilise et compte 2.550.000 personnes en 1947, dont plus de 700.000, il est vrai, sur le territoire de Singapour.

Néerlandaises (1), à Ceylan (2), des efforts sont alors entrepris pour favoriser des mouvements qui, des Iles Visayas, de Java ou de la zone humide cinghalaise conduisent des pionniers vers Mindanao, Sumatra, la zone sèche de l'Est et du Nord de Ceylan. Si différentes que puissent être à certains égards ces tentatives, elles reflètent toutes le désir de soulager dans certaines zones une pression de population qui se révèle excessive et dangereuse. Cependant, en Afrique, la situation est différente encore, et l'objectif est autre ; on se plaint alors plutôt, notamment en Afrique française, de manquer de main d'oeuvre pour augmenter une production de cultures industrielles apte à procurer aux métropoles appauvries des matières premières à bon marché ou des devises étrangères, tout en assurant aux indigènes des rentrées monétaires. On cherchera donc d'abord à créer des ensembles producteurs de matières premières, par une technique agricole améliorée et spécialement la pratique de l'irrigation puis du machinisme (3). Malgré les difficultés rencontrées et la lenteur des premières réalisations, l'effort sera accentué après la guerre (Plan des Arachides britannique, action de la C.G.O.T. dans les pays colonisés par la France) ; les dures désillusions qui suivirent parfois favorisèrent alors une réflexion qui aurait dû être menée plus tôt.

Cependant, le développement des études géographiques, orientées, spécialement en Afrique, vers l'étude de la répartition de la population, a apporté depuis un certain nombre d'années, de nouveaux éléments au dossier. Si l'analyse n'a pas été partout

...

(1) Pelzer (75)

(2) Farmer (35)

(3) Le début des travaux à Gezira date de 1914 ; les premiers travaux dans le delta intérieur du Niger commencent en 1924.

poussée aussi loin qu'au Congo, à l'époque de la colonisation belge (1) et au Ruanda-Urundi (2) puis au Congo-Brazzaville et au Gabon (3), partout des études au moins partielles (4), des articles, les récents recensements par sondage, la publication de nombreuses cartes de densité (5) permettent aujourd'hui, d'une part de connaître assez bien les considérables disparités de peuplement, d'autre part d'en reconnaître assez bien les causes : c'est sur ces bases solides et progressivement affermies que peut se fonder aujourd'hui l'étude des mouvements de population vers les zones sous-peuplées, sinon totalement vides. Ces études, en nous révélant les lacunes du peuplement, nous en montrent aussi la répartition complexe, en Afrique plus peut-être qu'ailleurs, la carte des densités est une mosaïque où s'opposent à faible distance régions densément et faiblement peuplées : les densités supérieures à 100 du pays Mossi contrastent avec le vide de la région de Ouahigouya (6), aux concentrations humaines excessives des massifs montagneux, dont les systèmes de cultures intensifs font l'admiration des géographes, s'opposent les vastes espaces vides de plaines à utilisation essentiellement pastorale. La forêt guinéenne elle-même est très inégalement peuplée. La répartition du peuplement semble à priori plus rationnelle en Asie, notamment en Asie des moussons, où elle est fondée sur l'opposition des vallées et deltas rizicoles surpeuplés et des montagnes désertes. Mais cette image schématique est progressivement corrigée elle aussi, on connaît l'opposition classique entre Tonkin et Cochinchine; M. DELVERT a montré au Cambodge les fortes disparités de densité entre les diverses régions de la plaine rizicole. La répartition du peuplement en Malaisie dépend largement de la localisation des plantations d'hévéas, elles-mêmes situées à proximité de chemins de fer établis auparavant, pour l'exportation

...

-
- (1) Gourou (43)
(2) Gourou (42)
(3) Sautter (81)
(4) Barbour et Prothero (6)

Comme les cartes ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale publiées par l'IFAN et les cartes des 3 ouvrages de Gourou et Sautter. Pour l'Afrique de langue anglaise, voir Barbour et Prothero (6)

du minerai d'étain, et elle ne se calque nullement sur les réserves de terres rizicoles ; les archipels, Philippines Indonésie, ont des densités extrêmement disparates. Si le peuplement semble au total grossièrement ordonné, sans doute est-ce, comme en Amérique latine, en raison d'un relief plus affirmé qu'en Afrique, donnant au peuplement des lignes directrices plus visibles. En tout cas, à des degrés divers selon continents et pays, la répartition des densités est peu fidèle aux suggestions du milieu naturel, aux possibilités des techniques de maîtrise de la nature, aux sollicitations de l'économie marchande. Il existe donc en dehors des franges subdésertiques, de vastes surfaces pratiquement dénuées d'habitants, mais rarement tout à fait vides, dont il importe de voir les possibilités qu'elles offrent au développement, présent ou futur, de mouvements de colonisation agricole.

L'aspect de mosaïque de la carte des densités nous semble très important à souligner : le monde tropical en général, et le continent africain tout particulièrement, ne peut guère être parcouru de fronts pionniers à direction constante et à progression régulière de type américain (dont on se fait d'ailleurs souvent une vue trop schématique : à partir de 1890, la "frontière" aux U.S.A. n'est plus une limite nette) ; on y assistera plus généralement à la réduction progressive d'enclaves. Si, d'autre part, il en est peu qui soient totalement vides, il convient de souligner de surcroît que la conception de la zone vide n'a rien d'objectif : pour un paysan africain, ou asiatique, une zone n'est pas vide quand elle est même insensiblement peuplée, car il reconnaîtra aux anciens habitants un certain droit de primauté, une propriété éminente, même s'il cherche à s'y soustraire, car il y a entre eux une certaine communauté de civilisation ou de situation technique ; pour une entreprise de "colonisation" techniquement moderne, une région, même relativement peuplée, pourra être considérée comme vide, car la technique introduite ne prend en considération ni les traditions juridiques ni les traditions

techniques des hommes anciennement établis, elle fait table rase de l'organisation antérieure de l'espace et ne réintègre les anciens occupants qu'au prix d'une négation du passé, d'une conquête pionnière destructrice sur leur propre monde de pensées et d'actions.

Outre les disparités de densité, des phénomènes nouveaux devraient aujourd'hui favoriser une accélération des mouvements de population : croissance démographique rapide, indépendance politique qui rend parfois plus faciles des mouvements spontanés jadis peu prisés de l'administration coloniale, programmes de développement systématique et prestige croissant d'une technique moderne maintenant mieux adaptée au milieu naturel. Mais les extrêmes inégalités de densité, même assorties d'autres conditions favorables, provoquent-elles en fait des mouvements d'émigration ? Le doute est fréquent à ce sujet. En fait, une conception pessimiste prévaut souvent, surtout en ce qui concerne l'Afrique, pouvant se résumer ainsi : si des mouvements de population sont souhaitables pour soulager des régions considérées comme surpeuplées, l'ampleur spontanée de ces mouvements est absolument sans rapport, toutes choses égales d'ailleurs, avec le gradient entre zones de haute et basse pression démographique ; si, dans le désir d'accélérer ces mouvements et de procéder à un aménagement rationnel, on conçoit des plans systématiques de colonisation, le recrutement des colons est toujours difficile, leur stabilité est incertaine, et le coût de l'opération est considérable par rapport au gain économique direct et au soulagement démographique provoqué dans la zone d'émigration. Il faut considérer que cette opinion se fonde sur l'analyse de faits assez particuliers, sur l'enseignement d'échecs subis dans des tentatives de peuplement organisé ; mais il conviendrait alors de se demander si l'impossibilité de provoquer l'émigration vient du seul immobilisme paysan, ou s'il n'est pas dû aussi aux formes de colonisation adoptées. Quant aux mouvements spontanés, d'une part, ils sont fort mal connus, sauf cas particulier, d'autre part, ils sont susceptibles de considérables

variations selon les époques. Seule une suite d'études chiffrées pourrait permettre un jugement sérieux, et ferait sans doute apparaître de considérables variations de pays à pays. Il paraît toutefois raisonnable de penser que la période actuelle voit une accélération sensible des mouvements de population.

Au demeurant, si l'attitude critique est fort répandue, non seulement chez les chercheurs mais aussi chez les techniciens, ceci n'exclut pas pour ces derniers le désir de renouveler l'expérience : l'échec est toujours du passé et l'on peut espérer avoir trouvé maintenant le remède. En se gardant de toute position systématique, il faut, dès l'abord, essayer de mesurer la nature des effets à attendre de la colonisation agricole des terres neuves. Ni économiquement, ni démographiquement, ce n'est une panacée : jamais dans aucun pays, elle n'a fait disparaître définitivement la pression démographique excessive dans les zones très peuplées, jamais même sans doute elle n'est à l'origine de densités de population aussi fortes que dans les régions d'émigration : elle atténue (et encore faiblement) les contrastes ; elle ne les supprime pas. Comme l'écrit M. Gourou, à propos de la Cochinchine occidentale : "Il est... inexact de supposer qu'une région vide ou peu peuplée pourra recevoir un contingent d'immigrants tel que sa population pourra être brutalement portée à une densité de 160 au kilomètre carré. Une telle densité rurale est déjà le résultat d'une adaptation perfectionnée de l'homme au milieu, d'une utilisation habile de toutes les ressources". (1) Mais la conquête d'espaces vides peut apporter à des pays où l'accroissement démographique est rapide un supplément appréciable

...

(1) Gourou (48) pp. 148-149

de produits alimentaires, les faire bénéficier d'un certain répit, assez bref d'ailleurs (1) qu'il faudrait mettre à profit pour perfectionner les recherches agronomiques, mettre au point et appliquer dans les régions plus peuplées une stratégie du développement agricole qui permette le passage à une véritable agriculture intensive ; bon nombre de ces régions peuvent d'autre part fournir, dans certaines conditions géographiques, des produits exportables, sources de devises. Mais là n'est peut-être pas l'essentiel : la colonisation pionnière peut prendre une importante psychologique et politique plus grande : comblant les vides entre les terres d'ethnies diverses, favorisant les brassages, elle peut être la base d'une meilleure unité nationale pour des pays récemment arrivés à l'indépendance, ou désireux de l'affirmer. On en fera volontiers, en raison de son caractère spectaculaire, un des fondements d'une mystique du développement : l'actuel Président du Pérou fut ainsi élu sur un programme qui faisait de la conquête du piémont amazonien un objectif fondamental. Très important sur le plan psychologique et politique, le mouvement doit réussir, mais il doit réussir à un coût raisonnable, eu égard à sa véritable importance économique, et il ne doit pas être un projet pensé de l'extérieur ; d'où la nécessité d'utiliser en les canalisant, les mouvements spontanés, de coordonner les initiatives, et d'abord de posséder une information solide, à laquelle nous voudrions apporter une contribution. Aussi avons-nous tenté une définition du phénomène, puis une analyse et une classification des formes qu'il est susceptible de prendre ; cette analyse

...

(1) Ainsi, aux Philippines, Mindanao a pu absorber de 1948 à 1960 30% de l'augmentation de population de l'ensemble du pays, en accueillant 1.500.000 personnes (Simkins et Wernstedt '83). Mais on peut estimer que la phase d'occupation pionnière est terminée. Se fondant sur une carte des pentes qui permet de déterminer l'aptitude des sols à la culture, Huke (55) montre que l'île, dont la population est passée de 933.000 habitants en 1913 à 5.900.000 en 1963 (dont un accroissement de 900.000 h dans les trois dernières années) dispose de 1,2 hectares comme le voudrait le gouvernement, soit moins que l'accroissement annuel du pays. Aux Philippines, d'ores et déjà, la "nouvelle frontière" est technologique.

n'est pas une fin en soi, mais elle nous permet par la suite de déterminer les types de recherches souhaitables dans les divers cas et d'esquisser une réflexion géographique sur l'harmonisation de la colonisation pionnière.

I ESSAI DE DEFINITION

La définition des zones pionnières occupées par les Européens émigrés pouvait supporter une large part d'à peu près : le colon blanc débarquant sur un autre continent faisait presque automatiquement abstraction de tout le passé des terres qu'il occupait ; si pour lui la terre neuve était par définition celle où il s'établissait, faisant ou croyant faire du neuf, il n'en va pas de même pour les paysans d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Outre que les terres sur lesquelles ils se fixent maintenant sont moins fréquemment entièrement vides, que l'imbrication fréquente des zones peuplées et non peuplées multiplie les secteurs de transition et les cas-limite entre anciens terroirs et terres neuves, les pionniers du monde tropical ont généralement conscience de commettre une intrusion sur les terres d'un autre groupe, même s'ils n'acceptent pas de traiter avec les anciens occupants ou les propriétaires éminents. La terre neuve ne fait plus aussi facilement l'objet d'occupations brutales, elle connaît des mouvements subtils, son acquisition et sa mise en valeur supposent des relations délicates entre nouveaux arrivants et propriétaires théoriques, entre techniciens et immigrants. Il convient donc de préciser un peu la nature du phénomène que nous voulons étudier.

La terre neuve serait, théoriquement, la terre qui n'a jamais été cultivée. Sans doute, surtout dans la zone intertropicale, ce cas doit-il se rencontrer fréquemment, quoiqu'on ne puisse pas généralement en avoir de preuve formelle. On se fondera, pour en juger, sur les caractères des sols, mais plus encore sur la végétation, qui doit être "primaire" et en équilibre avec les facteurs climatiques et pédologiques dans la zone considérée. Mais il ne faut pas, en fait, attacher une trop grande valeur à ces indications : certaines zones de "forêt noire" ivoirienne d'abord considérée comme primaire, ont livré, lors de défrichements pionniers, des

débris attestant une occupation agricole assez récente(1). D'autre part, on constate aisément que certaines zones ouvertes à l'expansion pionnière, considérées donc comme terres neuves, sont, soit, comme la Mongolie, des berceaux de l'humanité, soit, comme dans la zone sèche de Ceylan ou la région d'Angkor, d'anciens centres de royaumes puissants et dont l'histoire est relativement connue : dans ce dernier cas, même, le souvenir d'une ancienne occupation est à ranger parmi les motivations du mouvement pionnier. Une définition écologique sévère des terres neuves serait donc extrêmement limitative sans pour autant être vraiment rigoureuse du point de vue scientifique, et elle ne présente donc, en fait, aucun intérêt.

Sans préjuger d'un plus lointain passé, la terre neuve sera donc plutôt la terre qui n'est pas cultivée ni même utilisée systématiquement aujourd'hui, et qui est abandonnée depuis une période assez longue pour qu'elle ait atteint un certain stade de régénération, pour que le sol ait retrouvé une fertilité normale, selon la roche, le climat et le couvert végétal, pour que celui-ci ait atteint sa phase normale de reconstitution et ne connaisse plus d'évolution progressive. Cette définition plus vaste a toutes chances de ne pas être plus précise que la précédente : son application supposerait connues les phases successives de reconstitution de la végétation et des sols : considèrera-t-on comme terre neuve une zone de savane depuis des décennies en repos, ou faudrait-il attendre pour la classer ainsi, une hypothétique reprise de la forêt ? (2) Suivant la position adoptée, les terres neuves seront ou très abondantes ou très rares. En fait, une définition écologique ne nous semble pas possible, et nous devons seulement retenir que la "terre neuve" doit être de bonne fertilité : on ne peut ranger dans cette rubrique des terres qui, sans avoir peut-être jamais été cul-

...

(1) Raulin (77)

(2) Et encore de quelle forêt ? Car des exemples historiques montrent la lenteur, sinon l'impossibilité, de la reconstitution de la forêt primaire. Gourou (45 pp. 58-59) rappelle que 14 siècles après son abandon le pays maya ne porte encore qu'une forêt secondaire ; il en est de même à Angkor après 5 siècles.

tivées, ont cependant été ruinées par la multiplication des feux de brousse et leurs conséquences.

Une définition écologique sévère supposait en fait que les terres neuves soient inhabitées ou habitées par des individus peu nombreux n'exerçant aucune action conséquente sur le sol et la végétation. On devrait donc pouvoir définir les terres neuves par la densité de population qu'elles portent, ce qui est une donnée objective. Ici encore, dans une acception stricte, on pourra trouver des régions totalement désertes, spécialement dans la zone forestière équatoriale ; elles seront toutefois difficiles à définir, car la population de ces régions est en fait extrêmement éparpillée, et chacun des groupes utilise un espace considérable, sans qu'il y ait guère de solution de continuité entre les territoires des diverses communautés. D'autre part, comment résoudre le problème de la densité maximum au-dessus de laquelle on ne pourrait plus parler de "terre neuve" ? Ceci nous oblige, en fait, à considérer moins la densité de population de la région que l'utilisation du sol par ses habitants, une relation incontestable, mais cependant variable, existant entre les deux données. On rangera donc parmi les terres neuves tous les espaces occupés par des populations vivant d'activités prédatrices, chasse et cueillette, quelle que soit leur densité, d'ailleurs toujours faible. Le cas des zones occupées par des populations qui se consacrent uniquement à l'élevage est déjà plus délicat : il convient ici de connaître les techniques d'utilisation des pâturages, et en particulier le degré de pratique du feu de brousse, qui, fréquemment renouvelé, dégrade les sols. Mais, surtout, peut-on trouver des terres neuves dans des régions contrôlées par des peuples agriculteurs ? C'est assurément le cas des zones délaissées pour des raisons sanitaires ou techniques : ainsi, d'un côté, les vallées infestées par l'onchocercose, comme en Haute Volta, ou par la trypanosomiase, plus spécialement en Afrique orientale, endémies dont la persistance est à la fois cause et conséquence du faible

peuplement. (1) ; du point de vue technique, c'est spécialement le cas des terres non irrigables par les techniques traditionnelles dans les régions sèches, ou à l'inverse de marais au drainage très difficile. Mais peut-on aller plus loin, et considérer comme terres neuves des espaces qui, soit n'entrent pas dans le cycle de cultures à longues jachères pratiqué par les habitants (il s'agira alors généralement de la périphérie des terroirs ou des territoires), soit sont en réalité cultivés à un intervalle de temps si considérable que la végétation et les sols ont le temps de retrouver un équilibre stable ? Ces deux cas sont en fait différents : dans le premier il est question de terres neuves qu'on peut considérer comme libres (moyennant accord avec les populations), dans le deuxième il s'agit de terres "renovées" qui pourraient être éventuellement libérées, moyennant une évolution de l'agriculture traditionnelle. Un minimum de connaissance sur la pratique agricole dans les régions de faible densité peut permettre alors de classer les régions selon leur capacité d'accueil : il convient essentiellement de connaître la densité de population, la surface moyenne cultivée par habitant, la durée du cycle cultural, jachère comprise, et le temps nécessaire à la reconstitution d'une végétation climatique.

M. Gourou dans "Les pays tropicaux" nous donne des exemples de calculs de ce type : ainsi estimait-on qu'à Sumatra 20 hectares de terre cultivable étaient nécessaires dans une zone pauvre pour une famille de 5 personnes (surfaces en culture et en jachère additionnées) ; en admettant qu'on peut cultiver en fait 50% de la

(1) D'où la possibilité de reconquêtes par un mouvement organisé, mettant en jeu une population assez nombreuse : beaucoup de plans de peuplement en Afrique orientale étaient centrés sur des vallées infestées par la tsé-tsé (Colonial Office 21). Par contre, le mouvement de migration spontanée depuis le pays Sukuma a échoué dans les zones d'endémie : une densité de 20 à 40/km² étant nécessaire à l'éradication pratique de la maladie par disparition de broussailles, les pionniers, trop peu nombreux, ont été atteints rapidement et ont dû se replier sur leur zone d'origine. cf. Malcom (59)

superficie, ce qui est une vue assez optimiste, la densité maximum possible est de 12 au kilomètre carré ; par contre le système chitiméné de Rhodésie n'autoriserait pas de densités supérieures à 3. Nous voyons donc, par ces exemples, d'une part, l'impossibilité de fixer un chiffre général de densité maximum pour les zones pionnières éventuelles, d'autre part la possibilité de définir des seuils pour chaque type d'agriculture et chaque région naturelle. Cependant, le calcul est généralement beaucoup plus compliqué : il convient de considérer en particulier la répartition précise de la population, car les chiffres que nous possédons en général portent sur des surfaces trop grandes pour être réellement significatifs. Dans bien des cas, le peuplement se concentre en réalité sur une partie seulement de la zone, et on peut, en région de densité globale très faible, trouver en fait des îlots de surpeuplement, qui justifieraient des actions locales de migration à courte distance vers des terres nouvelles ; mais cette situation a évidemment l'avantage de laisser disponibles jusqu'à présent des espaces assez considérables, qui n'ont que le défaut d'être encore plus éloignées et mal desservies. Dans d'autres cas, au contraire, la population est éparpillée assez uniformément : il n'y a pas alors de risque de surpeuplement local, mais les groupes dispersés, pratiquant la culture à leur guise, ne laissent guère de place, à moins d'accord, pour l'installation de nouveaux venus. Un autre élément qui doit entrer en ligne de compte, est l'espace nécessaire à l'expansion démographique du groupe en place ; à trop le négliger, on risque, par une politique à courte vue, de provoquer rapidement une crise grave ; mais son appréciation est difficile, car elle implique un calcul prospectif non seulement démographique, mais agronomique, pour tenir compte d'une éventuelle intensification de l'agriculture. La diversité des terroirs et des activités rurales est une autre cause de difficulté : le calcul reste simple tant qu'on traite de domaines géographiques au relief peu marqué, où un système d'agriculture sur brûlis atténué, s'il ne la fait pas entièrement disparaître, la

variété pédologique, et où l'élevage n'est pas pratiqué conjointement à l'agriculture. Mais il en va autrement ailleurs ; prenons-en pour exemple le Moyen Ouest de Madagascar. Un lacs de vallons "en bois de rênne" (1), morcelant de vastes aplanissements antérieurs, y délimite un certain nombre de terroirs aux aptitudes différentes : les fonds de vallée, pour une part au moins drainables et irrigables, voués à la riziculture, et précieux pâturages pour le bétail en saison sèche ; les colluvions de bas de pente, utilisés pour des cultures sèches, manioc, arachide, relativement intensives ; des pentes fortes facilement érodées ; des sommets de plateaux, assez plats, utilisables pour les cultures sèches, manioc et maïs surtout, et l'élevage bovin, en saison humide. La densité y est faible (3,5 dans la sous-préfecture de Tsiroanomandidy) mais avec une tendance à la concentration le long des voies de communication. Le calcul est rendu d'autant plus difficile que les deux éléments principaux du paysage, vallées et plateaux, font l'objet de deux utilisations concurrentes, culture et élevage. Si l'on peut connaître la surface moyenne cultivée en riz et en culture sèches (et dans ce dernier cas la durée des jachères), l'importance du troupeau et les surfaces des pâturages des deux types dont il a besoin, on pourra savoir quels sont les excédents pour chaque sorte de terroirs. S'ils sont considérables dans toutes les catégories, la région peut recevoir une immigration pionnière, à condition toutefois que les espaces disponibles constituent des surfaces continues d'une certaine ampleur, et non des éléments dispersés qui ne peuvent être utilisés que par les communautés villageoises déjà établies ou des éléments acceptés en son sein. Mais si la densité augmente quelque peu, d'une part les vastes espaces vides vont se raréfier, d'autre part, il n'arrivera presque jamais qu'il reste des surfaces équivalentes de chaque terroir : fréquemment, en culture traditionnelle, ce sont les bas fonds qui feront défaut ; à moins donc d'accepter des colons qui ne pratiquent que des cultures

(1) La description du cadre écologique est faite dans Gourou (44)

sèches et un élevage saisonnier, soit la région ne pourra recevoir des colons, soit elle ne les intégrera qu'en subissant une dégradation de son système de cultures (réduction de l'élevage en particulier) ou bien en l'intensifiant (production de fourrages de contre-saison en rizières par exemple). Le calcul des surfaces libres ou libérables en fonction de l'utilisation du sol pour une nouvelle colonisation ne prend donc, le plus souvent, son sens que s'il est fait en vue d'une action sur les populations déjà établies : intensification agricole, et bien souvent regroupement plus ou moins autoritaire ; c'est un des objectifs que se fixaient les paysannats du Congo belge (1). On peut penser, effectivement, qu'une intensification, ou même une simple systématisation de l'agriculture, permettrait, avec de faibles moyens par l'accroissement des rendements et la réduction de la durée des jachères, une limitation de la surface totale nécessaire à un groupe d'agriculteurs. Il y aurait donc de la place disponible. Mais toute systématisation de l'agriculture a généralement des corollaires : c'est tout d'abord un souci plus grand de conservation des sols : ainsi dans le Moyen Ouest malgache, considère-t-on que les pentes supérieures à 12 % doivent être mises en défens, alors que traditionnellement, elles sont utilisées pour des champs de manioc ; sans discuter le bien-fondé de cette mesure prudente, il faut constater qu'elle réduit considérablement la superficie utile, puisque les pentes supérieures à 12 % occupent de 25 à 45 % de la surface totale. Le deuxième corollaire est généralement le désir d'accroître le revenu des exploitants, ce qui est réalisé par l'augmentation des rendements, mais aussi par l'accroissement de la

...

(1) Ainsi, selon Cambon et Leruth (19), les paysannats du district du Tanganyka devaient permettre de dégager des terres pour la colonisation européenne, les Africains ayant besoin de 10 hectares par homme adulte valide.

surface cultivée. Aussi cette agriculture modernisée n'autorise-t-elle souvent que des densités médiocres : en Moyen Ouest, le B.D.P.A. estime qu'il faut 5 à 7.000 hectares pour l'établissement de 100 familles dans des exploitations fondées sur l'embouche des bovins : (1) la densité pourra donc varier entre 7 et 14 environ ; ce qui revient à dire que les régions où la densité a proche de 7 ne peuvent pratiquement recevoir de nouveaux habitants. Si notre thème d'études peut donc dans une certaine mesure être lié au problème général de l'intensification de l'agriculture dans les pays tropicaux, il convient donc de ne point trop se faire d'illusions sur l'ampleur des surfaces qu'une première phase d'intensification peut libérer, dans les régions médiocrement peuplées, ni sur l'importance des effectifs que peuvent recevoir des zones actuellement presque vides.

La définition des terres neuves disponibles par l'analyse des modes d'occupation du sol est donc délicate et souvent décevante. Elle suppose en fait, pour ne pas être imprudente, des informations assez abondantes que nous ne possédons pas toujours. C'est d'autre part une définition théorique, et, somme toute, "technocratique". Qui dit "terre neuve" ne doit-il pas aussi entendre "terre libre", libre ^{pour} à l'installation de paysans venus d'ailleurs ? Or, de ce point de vue, un des grands obstacles à la définition de terres neuves ouvertes à une colonisation agricole vient de ce qu'il n'existe pour ainsi dire pas, dans le monde tropical, de terres sur lesquelles ne pèse pas une certaine appropriation (2). Ceci n'est sans doute pas propre aux pays tropicaux : dans l'Europe du Moyen Age

...

(1) B.D.P.A. (8 et 9)

(2) Voire de multiples appropriations, soit qu'il s'agisse de terres disputées entre plusieurs groupes ethniques, soit que les terres aient fait l'objet de concessions successives, cas fréquent en Amérique latine : on voit souvent au Pérou trois ou quatre titres de propriété sur la même terre neuve.

les terres de reconquête pionnière étaient des fiefs seigneuriaux, aux U.S.A. les terres progressivement grignotées par les fermiers pionniers étaient considérées comme leurs domaines par les éleveurs de bovins, spoliateurs plus ou moins conscients d'occupants indiens. L'établissement sur les terres neuves impliquait donc suivant les cas soit soumission au propriétaire éminent, soit des conflits le plus souvent violents dont maints westerns reconstituent l'image. Dans les pays tropicaux, ces conflits fonciers ne sont pas ignorés : les enquêtes sur l'immigration de planteurs étrangers en Côte d'Ivoire l'ont montré à l'évidence (1). Mais ce qui fait la différence, c'est une conception tout# autre du rapport entre la terre et les hommes (spécialement, mais non pas uniquement, en Afrique). La terre n'est en général pas la propriété d'un seul, pas même la propriété d'un chef, mais celle d'un groupe ; c'est d'abord la terre des ancêtres qu'on ne peut aliéner sans rompre avec eux un lien capital. Si l'on peut céder sur elle un certain droit de jouissance, ce n'est pas sans cérémonies qui créent un rapport personnel entre les premiers établis et leurs ancêtres d'une part, les nouveaux arrivants d'autre part (2). Même si ceux-ci constituent rapidement le groupe dominant et soumettent politiquement les anciens occupants, ceux-là conservent fréquemment des fonctions religieuses liées à la terre (3). Dans le cas même où l'impact d'une économie marchande entraîne une dégradation de ces conceptions, il existe presque toujours chez les "usurpateurs" une sorte de mauvaise conscience, une recherche du compromis entre la tradition et l'intérêt économique. Ces affirmations mériteraient sans doute d'être nuancées : quelques exemples

...

(1) Dupire (32) et Raulin (77)

(2) Comme les alliances de sang fatidra, à Madagascar.

(3) Izard (54) nous montre que les Mossi, qui ont conquis le Yatenga depuis plusieurs siècles, reconnaissent souvent encore comme chefs de terre les plus anciens occupants Foulse et Nionianse.

semblent les contredire, comme le cas très remarquable des Akwapim et des Krobo du Ghana établissant avec les premiers occupants du pays de véritables rapports marchands, en leur achetant des surfaces déterminées de terre (1). Dans l'ensemble toutefois, le problème reste posé : il semble très délicat de donner une définition foncière des terres neuves. Sans doute peut-on, à titre d'hypothèse, considérer sinon comme libres du moins comme libérales les terres qui ne font pas l'objet d'un droit d'usage agricole au profit d'une communauté villageoise, ou d'un groupe d'habitat (2) ; on pourrait peut-être descendre un échelon plus bas, et y placer même les terres dont l'usage agricole n'est pas reconnu à la cellule familiale restreinte ou étendue qui, à l'intérieur du village constitue l'unité de travail et de vie, mais l'application de ce critère, délicate et fort arbitraire, ne dégagerait en fait que des enclaves d'une dimension trop faible pour l'établissement de nouvelles communautés humaines. En tout état de cause, il faudra garder à l'esprit l'idée que cette conception des rapports entre le groupe humain et la terre est, de loin, le problème le plus délicat, et constitue la pierre d'accollement d'un très grand nombre d'entreprises de "colonisation agricole". On peut systématiquement se refuser à en tenir compte, mais l'échec en est bien souvent la conséquence ; on peut tabler sur une réforme juridique, mais ce ne sont souvent que des mots ; on peut espérer une évolution graduelle des mentalités, mais elle ne sera pas forcément rapide, ni orientée dans le sens souhaité par la mentalité occidentale. Il est sans doute inévitable que la terre neuve soit une zone de conflits fonciers, plus ou moins graves selon l'importance des populations en place, mais il serait absurde de vouloir les régler indépendamment des

(1) Hill (51)

(2) On rejoint en fait, la définition précédente, car s'il n'y a pas droit d'usage c'est qu'il n'y a pas eu en fait utilisation connue.

parties intéressées.

Les développements qui précèdent ont montré la difficulté d'une définition systématique des terres neuves : la définition écologique est soit excessive, soit incertaine ; la définition agro-géographique est délicate, et met en jeu trop de facteurs et d'hypothèses sans donner en définitive autre chose que des ordres de grandeur ; la définition foncière est théorique et ne peut être appliquée que par un dialogue entre anciens occupants et immigrants. Il existe sans doute des cas extrêmes où l'on peut en toute sécurité parler de terres neuves et libres, mais ils sont rares ; une cartographie des "terres neuves" est en définitive impossible par cette voie. Mais nous pouvons, en fait, éviter d'être entraîné dans des discussions trop byzantines en nous attachant moins à la terre qu'aux hommes. Car l'élément important sera moins la définition de la "terre neuve" que celle de la "colonisation agricole". Certes, la qualité de la terre, protégée jusqu'alors de l'agriculteur, ou ménagée par lui aura des répercussions considérables sur l'utilisation du sol, mais ces répercussions elles-mêmes peuvent être de type opposé : la meilleure qualité du sol, le plus grand espace disponible peuvent permettre une utilisation extensive, finalement destructrice ; Les potentialités agronomiques supérieures, peuvent au contraire, dans d'autres conditions économiques, justifier des investissements et une mise en valeur plus poussée. En tout état de cause, il

reste que la terre, ici encore, est d'abord neuve parce qu'elle fait l'objet d'une occupation nouvelle, qui peut selon les cas paraître aux immigrants eux-mêmes conquête ou intrusion (1)

Qu'entendrons-nous donc par "colonisation agricole" ? Au sens géographique, l'expression s'applique à la mise en valeur de terres par des paysans qui ont émigré de leur pays d'origine avec l'intention de s'installer définitivement dans une région nouvelle pour eux. Mais il faut de surcroît que ce mouvement d'immigration n'intéresse pas des individus qui viennent se fondre dans une masse autochtone : même si les arrivées sont progressives (c'est très souvent le cas), s'il y a une hiérarchie d'anciens et de nouveaux arrivés, il convient que l'on trouve sur les terres neuves de communautés d'immigrés conscients de l'être. On ne considérerait donc pas comme un phénomène de colonisation agricole des terres neuves

....

(1) Le rôle du comportement des hommes et des groupes dans la définition de la colonisation des terres neuves a souvent conduit à insister sur les qualités proprement pionnières de certains groupes, et sur leur originalité ethnique. Ainsi Parsons (66) montre l'originalité du groupe Antioqueno, qui forme maintenant 1/3 de la population de la Colombie et n'est issu que d'un très petit nombre d'Espagnols immigrants (les noms de famille sont très peu variés) ; mais il s'insurge contre la tradition colombienne qui en faisait les descendants de Juifs chassés d'Espagne. L'auteur insiste sur leur extrême individualisme, mais en même temps sur leurs traditions démocratiques de travail. A Madagascar, on a souvent attribué les caractères particuliers des Tsimihety (Molet 59), leur caractère indomptable et affable à la fois, leur éternelle mobilité, à leur origine extrêmement mêlée où l'on trouverait en particulier les descendants de naufragés européens parvenus dans la baie d'Antongil. Cette question des aptitudes propres de chaque ethnie est très confuse en fait, et souvent abordée de manière peu scientifique. Il faudrait distinguer d'une part l'aptitude d'un groupe à la mobilité, et plus particulièrement à l'atomisation, qui dépend essentiellement de ses traditions sociales ; d'excellentes analyses existent sur ce point (voir en particulier Balandier 3), Tardits (85) ou à leurs techniques agronomiques primitives (Savonnet 82) ; la capacité d'initiative économique et agronomique, propre à un peuple est beaucoup plus difficile à déterminer et à expliquer ; elle peut être due à un contact précoce avec la société européenne (Hill 5) mais en fait, l'initiative économique résulte surtout des conditions économiques nationales, du degré de contrôle possible sur les mécanismes du marché, de l'engouement, c'est-à-dire qu'il caractérise moins certains groupes ethniques que certains pays.

la mise en valeur de certains terroirs des finages villageois jusqu'alors négligés par incapacité technique, ou parce que le besoin ne s'en faisait pas sentir, même si les surfaces gagnées à la culture sont très notables ; ce qui est le cas par exemple du Secteur rizicole de Yagoua au Cameroun (1).

Le phénomène, d'autre part, doit présenter un minimum d'ampleur, qu'il conviendra de préciser : l'arrivée d'un petit groupe de personnes qui constitue une unité villageoise sur des terres neuves dans une zone peuplée partout ailleurs d'habitants "autochtones" ne peut être considérée comme un fait de colonisation agricole. Une seule communauté nouvelle de ce type serait rapidement étouffée par le milieu humain environnant, aurait peu de chances de conserver longtemps la moindre originalité dans le mode de mise en valeur de la terre, de posséder à quelque degré que ce soit une conscience pionnière. Il peut sans doute suffire, dans certains cas, d'un seul groupe d'habitat pour constituer un milieu pionnier : le cas est cité, par exemple, de villages d'immigrants, en Casamance, isolés parmi des groupes anciennement établis, mais il s'agit de villages énormes, groupant plus d'un millier d'habitants (2). D'une manière générale, il faudra que se créent plusieurs villages dans une zone déterminée (il sera intéressant de voir ultérieurement sur des cas concrets, l'ampleur minimum du phénomène) : certes ceci ne signifie pas nécessairement que ces villages entretiennent entre eux des relations étroites, qu'ils constituent une entité sociale

...

(1) Cabot (17)

(2) Renseignement fourni par P. Pélissier. Barbour (5) signale le même phénomène au Soudan où la communauté d'immigrés de Mai Wurno groupe en une seule agglomération 15.000 habitants.

...

cohérente : les zones de colonisation agricole sont plutôt caractérisées par le fractionnement, les conflits interindividuels (ou entre petits groupes) éventuellement, dans des civilisations ou pourtant l'individu est toujours pensé en référence à un groupe, par une certaine dose d'individualisme (1); mais, même s'ils ne constituent pas une communauté pionnière, il est important que des individus assez nombreux constituent une masse pionnière, dont l'importance est favorable au dynamisme et à une certaine forme d'esprit conquérant. C'est à ce prix d'ailleurs que la colonisation pionnière aura une influence sur le paysage et ici donc sociologie et géographie se rencontrent.

Ce déplacement d'un groupe humain, s'il est perçu comme un fait nouveau doit amener des changements, et, qui plus est, provoquer chez les intéressés une prise de conscience de ces changements. Le plus général sera le fait de pratiquer l'agriculture sur une terre plus riche, parce que neuve et renouée. Il se peut que ce soit la seule marque du changement, aucun autre aspect de la vie sociale ou de la technique n'étant modifié ; il en est assez généralement ainsi des mouvements traditionnels de groupes entiers : dans ce cas d'ailleurs, l'acquisition d'une terre riche n'est pas une nouveauté révolutionnaire ; la coutume de déplacements constants à la suite d'un épuisement des terres habitue à une évolution cyclique où richesse puis appauvrissement se succèdent sans que soit jamais créée une situation radicalement nouvelle. Mais parlera-t-on encore de colonisation agricole ? Nous sommes en fait au cas limite : tout donne à penser que le groupe n'est pas fixé définitivement, mais rien ne permet de le prouver.

(1) Mais il ne faut point trop compter sur cet individualisme pour imposer une organisation sociale et économique de type libéral : on risque alors de provoquer des réactions de groupe, un refus net, et un repli sur des valeurs traditionnelles auparavant quelque peu négligées.

En réalité, dans un milieu de colonisation agricole, la fertilité de la terre n'est qu'un des éléments nouveaux, de la situation et pas forcément le plus important ; il y a aussi l'ampleur des espaces disponibles, la possibilité de choisir les terres que l'on cultive ; pour ces motifs, mais aussi souvent parce que les conditions climatiques sont différentes de celles qu'on avait connues jusque là, le système de cultures est modifié : les modifications porteront moins sur la nature des cultures pratiquées que sur leur importance respective, l'introduction de cultures commerciales, les associations culturales, les rotations, les techniques en général. Enfin, les changements sociaux sont fréquents, soit qu'ils résultent des conditions même de l'émigration (lorsque par exemple, les émigrés ont quitté leur pays à la suite de conflits dans la société, ou lorsque, systématiquement, ce sont les jeunes qui abandonnent leur pays natal) soit qu'ils soient la conséquence de l'évolution culturelle (introduction des cultures commerciales provoquant une différenciation socio-économique, par exemple). Ces changements sont d'une extrême importance, car ce sont eux, et non le mouvement en lui-même, qui font l'originalité du phénomène de colonisation agricole : un mouvement de quelques kilomètres peut avoir, de ce point de vue, des conséquences plus décisives que des déplacements de très grande ampleur pour des groupes humains cohérents dont rien ne vient altérer la vie agricole et l'organisation sociale traditionnelles.

Nous voici peu à peu conduits à envisager une autre définition de la colonisation agricole, qui serait de nature agronomique et sociologique. Jouant sur le terme d'occupation nouvelle que nous employons plus haut, nous pouvons considérer comme colonisation agricole la reconquête d'un sol par des techniques radicalement nouvelles, inspirées des derniers progrès de la technique,

même si cette reconquête est effectuée sur une terre fort anciennement occupée et si l'on emploie à sa réalisation les populations même qui peuplaient la région.(1). Nous ne voudrions pas aller trop loin dans cette voie, qui pourrait nous mener à ranger sous la rubrique de "colonisation agricole" n'importe quelle action de vulgarisation agronomique. En fait, nous tiendrons toujours à ce que la révolution agricole soit accompagnée d'un mouvement, ou qu'elle soit réalisée par des gens qui se sont déplacés à date récente. Car le mouvement, outre sa signification géographique, a une valeur sociologique : il est la marque d'une rupture avec le passé, d'un renoncement volontaire ou forcé à certaines valeurs sociales pour l'adoption de nouvelles règles dans le cadre de villages nouveaux qu'on voudrait parfois "désacraliser". Pour classer dans les phénomènes de colonisation des entreprises qui ne s'accompagnent que d'un mouvement minime, nous tiendrons d'autre part à ce que la révolution agricole introduite soit quasi-totale,

...

(1) Sans qu'il soit fait appel à des techniques modernes, c'est un fait révolutionnaire pour un groupe non agriculteur que de commencer à mettre en culture la terre sur laquelle il vit depuis longtemps. On pourrait donc accepter de ranger parmi les mouvements de colonisation spontanée l'implantation de l'agriculture chez les Pygmées de l'Est Cameroun, étudiée par Althabe(1) et Loung (58). La révolution technologique-établissement de plantations-s'y accompagne de changements très importants. D'une certaine manière, le Pygmée rompt les liens qui, traditionnellement l'attachaient à son patron bantou, ou plus exactement ces liens sont différents dorénavant : au lieu de recevoir nourriture en saison sèche et objets de fabrication locale en échange de son gibier et de son travail, le Pygmée reçoit, lorsqu'il travaille pour le bantou, de l'argent et des objets européens. A l'intérieur de la société pygmée le changement est très sensible (diminution du rôle des femmes, tendance à tourner l'interdit sur la cohabitation du beau-père et des gendres, car l'agriculture favorise la constitution de gros villages où l'on accepte même des étrangers. Dans quelle mesure toutefois le terme de l'évolution ne sera-t-il pas l'absorption des Pygmées par la société bantou ? De toute manière, le phénomène reste marginal vu la faiblesse des effectifs intéressés.

s'efforce d'affecter autant que possible, l'ensemble des activités rurales. Quelques exemples éclaireront notre propos. Ainsi nous classerons sans difficulté comme colonisation agricole de terres neuves, l'entreprise de la Samangoky (1), périmètre irrigué de culture de riz et de coton, au sud-ouest de Madagascar, quoique la région qu'il affecte ne comprenne, outre des Antandroy, habitants temporaires, que 38,7 % d'immigrés Antaisaka et Betsileo arrivés depuis le début du siècle, et pour la plupart avant la deuxième guerre mondiale, et que la Samangoky doit respecter cette proportion parmi ses cultivateurs associés. Mais la mise en valeur s'accompagne de fixation sur de nouveaux villages et de rapports sociaux nouveaux, tandis que la culture du coton irrigué, avec des moyens modernes (tracteur, avion pour traitements insecticides) était totalement inconnue ici. Par contre, la zone de Gezira, au Soudan (2), autre périmètre cotonnier irrigué, n'est pas véritablement une entreprise de colonisation de terres neuves, non point tant parce que 17 % seulement des gens qui y ont reçu des terres viennent de régions voisines ou lointaines, mais parce que, d'une part, la région connaissait déjà, sur les rives du Nil, une agriculture irriguée très perfectionnée, que le coton y était déjà cultivé, et que d'autre part l'organisation nouvelle s'est moulée autant que possible, avec une remarquable habileté, sur l'organisation coutumière : la terre est louée à ses propriétaires reconnus et distribuée assez largement en fonction des droits fonciers antérieurs ; la part des récoltes laissée à chaque métayer est exactement ce qu'elle était dans l'ancienne organisation des cultures irriguées, et l'Etat ou le Gezira Board reprennent autant qu'il est possible les attributions et les devoirs coutumiers des

...

(1) Doumenge et Battistini (31)

(2) Brausch : (13 et 14)

propriétaires. Le périmètre rizicole de Yagoua (1), où les cultivateurs sont demeurés dans leurs villages traditionnels, et se livrent toujours à leurs activités habituelles (culture du mil, pêche) au détriment d'ailleurs du travail du riz, relève encore moins de la colonisation agricole des terres neuves. Celle-ci sera donc pour nous l'occupation nouvelle de terres vierges ou reconstituées par un long repos, à l'occasion d'un déplacement de population d'ampleur variable provoquant la formation de groupes sociaux nouveaux ; le déplacement considéré peut être parfois faible, voire très faible ou n'affecter qu'une fraction minoritaire de la population pour peu que le phénomène migratoire s'accompagne d'une révolution du mode d'utilisation du sol et d'une altération profonde de l'organisation sociale traditionnelle.

II - LES TYPES DE MOUVEMENT DE COLONISATION DES TERRES NEUVES

Une des causes de notre embarras pour définir strictement la colonisation agricole des terres résidait dans la variété considérable - disons même, dans certains cas, le caractère irréductiblement opposé des types de mouvements qu'on peut ranger sous cette étiquette générale. C'est pourquoi il convient, pensons-nous, de tenter un effort de classification, et, partant, de clarification. Cette analyse descendra jusqu'à un détail que certains pourront juger excessif, car quelques grands types pourraient suffire communément. Il est sûr que l'écueil est périlleux : tiraillé entre la nécessité d'une mise en ordre, faute de laquelle sa discipline se réduit à une énumération de faits bruts, et la diversité sans fin des faits physiques et humains, le géographe risque, pour conserver celle-ci, de multiplier le cas et les types, et, par un effort abusif, de réduire à néant son entreprise. Si

...

(1) Cabot (17)

nous avons toutefois poussé assez avant dans le détail, c'est que la classification détaillée nous a permis de discuter les définitions des divers critères de classement, et par là de mieux cerner les problèmes essentiels de la colonisation agricole ; c'est que, d'autre part, seule une classification relativement fine permettra de placer les uns par rapport aux autres les divers types d'actions de colonisation et autorisera l'emploi de la méthode comparative entre types de régions et entre types de colonisation, à l'intérieur de ces régions, qui est une des bases de la réflexion géographique.

Plusieurs critères semblent recevables comme bases d'une classification du phénomène. On peut penser d'abord à opposer des mouvements de colonisation dont l'objectif est d'augmenter la production agricole, et d'autres dont le but est de peupler une nouvelle région et d'en soulager une autre, bref des colonisations de production et des colonisations de peuplement. Mais cette division simple ne nous convient guère : elle transpose à un phénomène de nature différente la distinction entre colonies de production et colonies de peuplement européen, qui s'applique à des faits d'une autre époque et d'une autre échelle. Elle est d'autant moins applicable ici qu'elle suppose un objectif bien défini que nous ne trouvons pas toujours dans les mouvements actuels de colonisation agricole. Nous n'envisagerons seulement dans le cas où l'occupation de terres neuves reflète un dessein conscient. Plus satisfaisant serait sans doute le classement des mouvements selon leur déroulement spatial. Sous cet angle, on pourrait distinguer deux catégories. La première comprendrait les mouvements de proche en proche, réalisés par des groupes ethniques qui occupent les terres bordières de leur domaine traditionnel : prenons comme exemples l'expansion des Merina et des Betsileo vers le Moyen Ouest de la Grande Ile (1), la migration des Dogons vers le Seno (2).

...

(1) Deschamps (27)

(2) Celle-ci a fait l'objet d'un rapport de M.J. Greffier que nous n'avons malheureusement pu consulter.

Généralement, le mouvement intéresse alors une population homogène par ses traditions agricoles et culturelles et qui conserve avec son milieu d'origine des relations suivies. L'homogénéité ethnique est conservée le plus souvent jusqu'à ce que le front d'expansion vienne s'arrêter aux limites d'une zone de peuplement ancien ou au contact d'un autre front. Il peut arriver toutefois, et c'est le cas pour les Tsimihety du Nord de Madagascar (1), que l'expansion se produise dans les vides d'une région peuplée de manière lacunaire, aboutissant à un véritable bariolage ethnique et s'accompagnant de mélanges, spécialement ici avec les Sakalavas. Le deuxième type de colonisation, généralement plus récent, est un mouvement à plus grande distance, pour constituer un flot de peuplement nouveau, séparé de son pays d'origine par des groupements humains différents. Ceci est évidemment le cas de tous les groupes européens émigrés sur d'autres continents, mais, à échelle plus réduite, on en trouve des exemples à Madagascar avec les Antaisaka et les Betsileo du Bas Mangoky (2), en Afrique avec les Mossi de la forêt ivoirienne (3).

Certes, privilégiant la notion d'espace, et de surcroît facile à établir, ce mode de classification semble d'abord séduisant pour une étude géographique. Nous ne nous y sommes cependant pas arrêté, car la distinction qu'il introduit ne nous semble pas essentielle aujourd'hui. Expansion et colonisation lointaine se distinguent de manière tranchée sur une carte à petite échelle, au niveau du pays ou du continent. Mais si l'on en vient à une étude précise, à une cartographie à grande échelle, et jusqu'au niveau de la carte des terroirs villageois, d'autres facteurs interviennent de manière

(1) Molet (60)

(2) Battistini et Frère (7)

(3) Raulin (77) et Dupire (52)

beaucoup plus pressante. Un groupe peut trouver à des centaines de kilomètres de son pays d'origine des conditions naturelles et techniques moins étranges) que celles qu'il connaît à quelques dizaines de kilomètres seulement, et il y reconstituera plus facilement un terroir semblable à celui de son pays d'origine. Par contre, quelle que soit la distance parcourue, le dépaysement sera beaucoup plus grand pour un agriculteur établi dans une zone de colonisation moderne que pour un autre qui, parti au hasard, défriche ses champs à sa guise. A bien des égards, le choix majeur la distinction essentielle réside dans l'existence ou l'absence de l'intervention d'un système économique et technique étranger aux usages paysans : refuge de la tradition la plus fermée, le milieu "pionnier" est aussi en d'autres points celui où se fait sentir avec le plus de vigueur, voire d'excès, l'impact de la civilisation moderne ; systèmes de cultures, paysage rural, milieu social varient donc infiniment suivant les cas. Ceci nous paraît justifier une classification fondée sur les modalités de l'organisation de l'espace : deux grands types se dégagent alors, la colonisation spontanée et la colonisation organisée, ce deuxième type devant lui-même être ultérieurement subdivisé en deux catégories secondaires.

Les mouvements spontanés de colonisation.

Nous classerons sous cette rubrique tous les mouvements de population qui se produisent sans incitation extérieure, et sans qu'aucun encadrement spécial soit prévu sur les lieux d'arrivée. Certes, outre la pression démographique, des causes extérieures, d'ordre surtout économique, peuvent expliquer un phénomène qui n'est plus en général justifiable par la seule dynamique interne des groupes, mais groupe ou individus restent entièrement maîtres de leurs déplacements, de leur implantation, de leurs techniques ; seuls, ils affrontent les délicats problèmes d'adaptation à un nouveau milieu.

On pourrait essayer de distinguer plus précisément ces mouvements spontanés suivant leurs causes : ce seraient particulièrement la pression démographique et ses corollaires, faim de terre et épuisement des sols cultivés ; des conflits internes au groupe social qui conduiraient une partie de ses membres à l'émigration ; la fin d'une période d'insécurité qui autorise désormais l'occupation de terres jusqu'alors menacées ; l'engouement pour une culture commerciale ; l'attraction de voies de communication améliorées etc... Mais cette manière de procéder qui semble d'abord facile, est en fait inapplicable ; car, si le nombre des causes de mouvement n'est sans doute pas trop élevé, il est bien rare qu'un seul motif puisse être invoqué et on aboutit ainsi à de multiples complications ; il est d'autre part souvent difficile de peser justement l'importance des causes d'émigration, et même d'en connaître les véritables motifs : cette tâche, délicate même en cours d'enquête, est pratiquement impossible dans un travail préliminaire comme le nôtre. Enfin, l'énumération qui précède montre l'existence de deux catégories causales : des causes repulsives, expliquant le départ ; et des causes attractives justifiant le choix de tel nouveau site ; ces deux catégories n'ont évidemment pas la même importance pour l'explication géographique de la colonisation et les causes répulsives jouent pour nous un rôle sensible mais néanmoins secondaire, qui ne justifie pas qu'on les prenne pour base de classification (1).

...

(1) Il peut arriver toutefois qu'une cause de mouvement soit nettement prépondérante et permette seule de découvrir le facteur commun entre diverses populations émigrées établies dans une même région ; c'est évidemment le cas des mouvements de population liés aux "booms" sur certaines cultures, que nous comptons de toute manière intégrer dans notre classification. Mais d'autres motifs sont moins évidents ainsi le facteur religieux dans l'établissement d'Africains de l'Ouest au Soudan, lié aux routes de pèlerinage vers la Mecque, étudié par Mathe (in 6) et Barbour (5).

On pourrait alors, à partir des seules causes attractives et de leurs conséquences, se fonder essentiellement sur les résultats provoqués par le mouvement de colonisation dans deux domaines essentiels, l'organisation agricole (système de cultures) et l'organisation sociale. On distingue ainsi d'abord des mouvements de colonisation ne provoquant pas d'évolution sensible dans la vie sociale et les systèmes de cultures, migrations de groupe à caractère traditionnel, voire archaïque, dont nous avons dit qu'ils n'étaient sans doute pas de véritables faits de colonisation. Mais le mouvement doit normalement s'accompagner de changements, comme nous l'avons montré dans notre première partie : évolution agricole (culture vivrière plus extensive, adoption de cultures commerciales etc...) couplée ou non avec une altération de la société traditionnelle ; cette séparation que nous établissons entre changements sociaux et changements agricoles est d'ailleurs **plus théorique** que réelle, car dans la quasi-totalité des cas, une modification des systèmes de cultures provoque une évolution des rapports sociaux. En dépit de cette interaction des faits, les critères cités permettraient sans doute de réaliser une **classification**, mais celle-ci serait discutable pour plusieurs raisons. Il ne serait pas possible en effet de classer dans une même rubrique des mouvements de même nature géographique, pour peu que l'évolution sociale des groupes considérés soit différente ; ainsi serait démembré un phénomène aussi caractéristique que la descente vers les plaines des montagnards paléonigrites. D'autre part, ce classement ferait appel à des phénomènes sociaux difficilement analysables, dont la saisie même n'est pas immédiate, et la mise en ordre serait, de ce fait, presque toujours discutable.

Mieux vaut donc prendre comme base de classification des faits géographiques simples : ce seront les caractères écologiques

des lieux d'implantation, plus secondairement des zones de départ, et en deuxième lieu les modifications des systèmes cultureux provoquées par ces mouvements. La classification n'est, certes, pas encore aisée, car la détermination des caractères essentiels des lieux d'implantation peut parfois donner lieu à discussion, et l'importance à attribuer à l'adaptation d'un groupe à un nouveau milieu écologique ne peut toujours être clairement établie. On peut cependant esquisser le tableau suivant, assorti d'exemples assez bien connus :

| Milieu d'expansion | Evolution du système de cultures |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Savane ou steppe | Peu sensible (1) |
| Savane ou steppe | Vivrier plus extensif (2) |
| Savane ou steppe | Vers les cultures commerciales (3) |
| Forêt | Peu sensible (4) |
| Forêt | Vers les cultures commerciales (5) |
| Des hauteurs vers les plaines | Vivrier plus extensif (6) |
| Des hauteurs vers les plaines | Vers les cultures commerciales (7) |
| En altitude | Vers les cultures commerciales (8) |
| Des interfluves vers les fleuves | Vivrier plus intensif (9) |
| Des interfluves vers les fleuves | Vers les cultures commerciales (10) |
| Des vallées aux interfluves | Vivrier plus extensif (11) |
| Des vallées aux interfluves | Vers les cultures commerciales (12) |

1. Le mouvement migratoire des Lobi de Haute Volta, étudié par Savonnet (82) semble la continuation des déplacements traditionnels. Les Lobi, venus du Ghana, pour la plus grande part se fixent en Haute Volta, mais les groupes les plus méridionaux refoulent vers le Sud les Koulango de Côte d'Ivoire, peu nombreux. Praticant un système de cultures très destructeur, peu attaché, semble-t-il, à la terres des ancêtres, très individualiste (d'où de fréquents conflits) le Lobi émigre aisément. Une partie de la famille part en avant chercher la terre et préparer l'installation.

...

Le système cultural, fondé sur l'igname et le mil, avec des jachères trop brèves (6-8 ans pour 5-6 ans de cultures) provoque une rapide dégradation et de nouveaux mouvements. Peu à peu les Lobi absorbent la société koulango.

2. Dans le Moyen Ouest malgache, région de la Sakay, selon Lavondès et Ottino, (56); les immigrés malgaches, merina des régions environnantes, puis plus récemment Betsileo, ont conservé leur gamme habituelle de cultures : rizière irriguée, champs de manioc et arachide sur colluvions, manioc et maïs sur plateaux ; mais les façons culturales sont moins soignées, la variété moins grande. L'intérêt est porté largement sur les boeufs, assez souvent engraisés avec le manioc, et les porcs qui originellement cherchaient seuls leur nourriture dans les marais non encore mis en valeur.
3. En Afrique française un des mouvements les plus connus est le front des arachides, gagnant peu à peu vers l'est et le sud-est, en suivant grosso modo la direction du Dakar-Niger (ce qui en fait déjà un mouvement orienté). Deux catégories d'exploitations se distinguent : d'une part d'assez grandes exploitations, couramment 20 has, cultivées par les saisonniers navetanes, de l'extérieur et aujourd'hui du Sénégal même ; d'autre part, la culture pionnière des groupes mourides, sous la direction de leurs marabouts, capables de recourir à la mécanisation du travail, mais extrêmement brutaux dans leur utilisation du sol. Pas d'études systématiques : ces mouvements sont cités par Lombard (57), Péhaut (71) Pélissier (73).
4. Ces mouvements, de type traditionnel, sont à la fois très célèbres et peu analysés du point de vue géographique. Il convient d'abord de noter que la pratique de la "culture itinérante sur brûlis forestier" n'implique nullement conquête permanente de nouvelles terres, car les communautés villageoises exploitent en général une surface bien déterminée et qui ne varie pas. Quand il y a mouvement, d'ailleurs, il n'a pas, dans la plupart des cas pour fondement des faits agronomiques, mais des justifications historiques, conflits entre ethnies, désir de conquête. Ainsi avec les Fang (Balandier 3) le mouvement vers la côte, poursuivi au moins jusqu'à 1914, correspondait au désir de contrôler des routes commerciales. S'il se poursuit plus tard, de manière beaucoup moins ordonnée, c'est pour échapper aux réquisitions et de manière générale à l'emprise de l'administration. A ceci s'ajoutent des motifs sociologiques. Comme l'écrit Balandier "l'instabilité du village fang, jusqu'à une époque récente, tenait certes à la nature de l'économie ancienne et à une médiocre capacité d'aménagement de l'espace, mais aussi à un mode d'organisation qui ne permet pas (ou mal) le contrôle de groupements nombreux". L'introduction de cultures commerciales entraîne ici non un nouveau mouvement de conquête de terres neuves mais une plus grande

fixation au sol. Selon Thomas (88) les déplacements anciens des Ngbaka (actuelle république Centrafricaine) pourraient en partie avoir pour cause un surpeuplement relatif, dû à une agriculture sur brûlis exigeant de grands espaces. Sur les Fang, voir aussi Sautter (81).

5. Les Akwapim, étudiés par P. Hill (51) manquant de terres sur leurs hauteurs pour cultiver le cacao, quittent leurs villes en "compagnies" pour aller acheter des surfaces de terre aux chefs Akim, plus à l'Ouest. La terre achetée en commun est partagée en lanières au prorata de l'apport en numéraire. Un même individu peut appartenir à plusieurs compagnies, et avoir plusieurs terres, d'autant plus à l'Ouest qu'elles sont plus récemment achetées. Assez fréquemment, le propriétaire retourne au pays quand il est âgé, laissant ses fils cultiver; une part des terres peut n'être pas plantée et être gardée en réserve. Amorcé peu avant 1900, le mouvement, qui caractérise aussi d'autres groupes comme les Krobo, les Shai, les etc...ne semble pas avoir été complètement arrêté par la crise du swollen shoot. Les études sur ce type de mouvement sont très nombreuses : en Côte d'Ivoire Dupire (32) et Raulin (77) par exemple. Mais, dans des contextes différents, c'est le cas des établissements d'hévéaculteurs en Malaisie (Ooi Jin Bee 65) des paysans cultivateurs de haricot et soja (pour la vente) sur le plateau de Chamcar Loeu, au Cambodge (Delvert 25), ou en Amérique, dans un tout autre type de forêt, des planteurs de café de São Paulo (Monbeig 61). Signe de préservation des sols, la forêt est évidemment le domaine de choix pour les planteurs désireux de produire des cultures riches.
6. Les Kabré, dont le système de cultures est remarquablement analysé par Enjalbert (34) pratiquent encore, selon lui, un système intensif en bordure de leur massif, avec une plus large part faite à l'igname, moins de sorgho et d'arachides, des troupeaux plus nombreux. Mais d'après les renseignements assez succincts que nous pouvons trouver dans Cornevin (23) et Pauvert (69,70) il en va autrement lorsqu'ils s'éloignent : lorsque le chemin de fer fut prolongé d'Atakpamé à Blitta, on encouragea la venue de Kabré dans la vallée de l'Anié, en bordure de la voie ferrée : ils y pratiquèrent une agriculture extrêmement destructrice quasi nomade, fondée sur la culture itinérante, et l'abandon définitif des champs après une unique série de cultures. Ce système se rapproche beaucoup de celui pratiqué par les Kpessi, habitants plus anciens de la région. Ces mêmes Kabré de l'Anié ont gagné ensuite l'Est Mono où leurs pratiques culturelles ne semblent pas meilleures.
7. Dizain (28) et Tardits (86) nous fournissent quelques indications sur les déplacements récents des Bamiléké hors de leurs plateaux; qui ne sont que rarement des colonisations de terres neuves.

Depuis 1910, le mouvement d'émigration se manifeste. : la densité excessive, et les contraintes d'une société extrêmement hiérarchisée l'expliquent. Pour une bonne part l'expansion bamiléké consiste dans la récupération de terres sur d'autres groupes (spécialement en pays bamoun) - ou des achats comme dans la vallée du Mungo, à la faveur de la crise des années 30 ; des essais ont été faits pour les diriger sur les terres vides de la rive gauche du Noun, mais selon Tardits depuis 1935 leurs effectifs y sont stabilisés à 3.500. Plus typique est la migration Kabré vers la zone cacaoyère du Sud-Ouest (pays de Palimé) et le Ghana. (Pauvert 69,70)

8. La montagne est rarement l'objet d'une migration pionnière, car il est rare que les conditions topographiques et pédologiques soient favorables. Toutefois, les impératifs climatiques pour certaines cultures, l'existence de bons sols dans les massifs volcaniques, la salubrité du milieu, expliquent ces mouvements. Ainsi les Antioquenos de Colombie (Parsons 67) ont uniquement colonisé les terres sises entre 1.000 et 2.000 m. Le choix de cette altitude ne s'explique pas par le désir de faire du café : cette culture très importante, (la région Antioqueno produit les 3/4 du café exporté par la Colombie) n'a débuté qu'après 1890, alors que l'expansion antioqueno vers le Sud était depuis longtemps en marche, fondée sur le maïs et l'élevage des porcs pour la vente. Ce type de mouvements en altitude, caractéristique de l'Amérique latine, se retrouve parfois à Madagascar où J. Bonnemaison (O.R.S.T.O.M.) vient d'achever une enquête sur les zones pionnières de culture de la pomme de terre dans l'Ankaratra : il s'agit en fait rarement d'un habitat définitif ; avec l'âge, les planteurs redescendent dans leur village d'origine, et d'autres les remplacent.

9. Les seuls exemples courants sont en fait historiques : aujourd'hui, les vallées de quelque importance sont aménagées de manière systématique. On peut retenir le cas des pays de l'Ouémé, étudiés par Pélissier (74) : le Bas Ouémé, au bord duquel s'arrêtèrent d'abord à l'Est les migrations yoruba, fut occupé essentiellement au XVIII^e et XIX^e siècles, à la suite de l'expansion du royaume d'Abomey, par des adversaires vaincus, principalement les Ouéménou (du groupe Fon). Ceux-ci ont mis au point une remarquable utilisation d'un terroir inondé périodiquement : culture continue sur bourrelet de berge (houegbodji) et maïs de décrue dans la zone d'inondation (tigbodji). On peut citer aussi les migrations des Baga vers les rias de la côte étudiées par Madame Paulme (68)

10. Nous citerions volontiers l'exemple de la culture de décrue des pois du Cap sur les Baibocho du Bas Mangoky, étudiée par Ottino (66) et Trouchaud (88), mais cette occupation ne donne lieu qu'à des déplacements temporaires ; elle a toutefois probablement provoqué au départ un déplacement des villages jusqu'à proximité du fleuve : mouvement de très faible ampleur. Un exemple plus significatif mais historique nous est donné par M. Delvert (25) dans son analyse des cultures de berge (chamcar) le long du Mékong et du Bassac. Ces cultures sont d'origine récente, effectuées d'abord sur des îles, terres de la Couronne louées annuellement : les Chinois immigrés y ont développé la culture du coton (fin XVIIIe - début XIXe siècle), suivis par des Khmers vite métissés. Ici, c'est même le paysan qui a créé la terre neuve, en organisant l'alluvionnement par l'établissement de prek (canaux de déversement des crues). Le grand développement des chamcar date des années 1920-41.

11 - 12 Nous tirons notre exemple du travail de M. Péliissier (74) déjà cité ; l'occupation du plateau de terre de barre de Sakété, jusqu'alors occupé par la forêt vierge, est un fait actuel, oeuvre de jeunes sans terre, ou désireux de s'émanciper. On peut hésiter à qualifier l'évolution du système de cultures : d'une part, il est plus extensif que le système ouéménou classique, car fondé sur l'alternance culture-jachères (ce qui n'empêche pas l'épuisement) ; d'autre part, il assure des revenus nouveaux par l'exploitation commerciale de l'elacis. Le passage à une véritable culture commerciale de l'elacis est difficile comme en témoignent les déboires rencontrés dans l'établissement et le maintien des palmeraies sélectionnées de Gbada et Agonyv.

En fait, il est incontestable que ces divers types de mouvements n'ont pas aujourd'hui la même importance : les exemples cités en témoignent. Certains mouvements ont surtout un caractère historique, comme ceux qui conduisent les paysans vers les vallées, considérées comme zones refuges. Ce serait à fortiori le cas des mouvements conduisant les gens des plaines vers les montagnes, que nous n'avons pas retenus. Aussi voit-on très rarement un mouvement de colonisation de terres neuves se traduire aujourd'hui par une intensification des cultures vivrières. En fait, la tendance nette est à l'occupation spontanée de milieux relativement faciles à mettre en valeur, reliefs modérés, zones de cultures sèches, soit pour diminuer l'effort à fournir (systèmes plus extensifs) soit pour

augmenter les rentrées en numéraire (développement de cultures commerciales). La recherche d'une plus grande facilité, technique et monétaire, est normale et traduit bien le fait que, généralement, la place ne manque pas. Mais ceci n'est pas sans conséquences fâcheuses : le dynamisme des nouveaux colons ne se traduit que par des déplacements, ou l'adoption de cultures commerciales sans recherche technique spontanée. La colonisation spontanée des terres neuves ne peut donc guère être à l'origine de systèmes de cultures originaux, d'où l'hostilité fréquente à son égard et la difficulté de l'utiliser pour une amélioration de la maîtrise du sol.

Les phénomènes de colonisation organisée.

Avec les entreprises de colonisation organisée, nous pénétrons dans un domaine nouveau, le plus souvent radicalement différent du précédent, et qui se veut tel : la technique agronomique, l'organisation commerciale interviennent ici puissamment, mais à des degrés divers. Car si, dans tous les cas, la civilisation moderne technicienne intervient, si un organisme spécialisé se charge de préparer, de canaliser le mouvement, son intervention peut être plus ou moins longtemps poursuivie : dans certains cas, elle ne portera que sur les premières phases d'installation, l'aménagement des voies d'accès, le lotissement des terres (et éventuellement leur vente), et certaines infrastructures de génie rural ; ensuite, le "colon" s'arrange seul et mène à son gré ses cultures ; l'exemple le plus classique est celui des Compagnies de Colonisation du continent américain. Nous parlerons dans ce cas de colonisation orientée. Mais bien souvent l'entreprise de colonisation ne s'arrête pas là : son rôle se poursuit après l'installation des exploitants par un encadrement technique, l'imposition d'un système de cultures et de façon culturales, un système commercial centralisé ; le fait est plus patent encore quand, comme dans

l'exemple classique des plantations, organisme de colonisation et producteur ne font qu'un. Même si le terme paraît quelque peu violent pour une économie de plantation liée au libéralisme économique, nous pouvons grouper ce deuxième type d'implantation organisée sous le terme de "colonisations planifiées". Mais les entreprises de colonisation orientée et de colonisation planifiée ont entre elles suffisamment de points communs pour que les mêmes critères de classification soient adoptés pour toutes deux. Notre classification ne se fondera pas, cette fois, sur les caractères du milieu naturel : certes, ils sont aussi ici fort importants, mais les entrepreneurs considèrent à tort ou à raison la nature virtuellement maîtrisée et de toute manière nous réintroduirons en fait ses contraintes par le biais des modes de culture (la mise en valeur suppose-t-elle ou non l'irrigation ?) D'autre part, les nouveaux colons, en un même lieu, peuvent souvent être issus de régions très diverses et l'adaptation de chacun pose des problèmes particuliers, tandis que dans les zones de mouvements spontanés il y a généralement une plus grande unité d'origine. Nous n'avons pas non plus tenté de classer les mouvements uniquement selon les motifs qui incitent à les organiser (peuplement, production, valorisation des voies de communication) car ces motifs sont trop généraux, et parfois trop vagues, pour fonder seuls notre classement. En raison de l'apparente diversité des phénomènes considérés et de la précision assez grande des renseignements dont nous disposions, nous avons retenu au départ un assez grand nombre de facteurs caractéristiques qu'il convient de présenter isolément, avant de discuter de leur valeur et de les combiner. Ce sont :

1) - Les objectifs de l'entreprise : but de peuplement (procurer des terres à des populations qui en manquent dans leur pays d'origine et occuper des zones vides du pays) ou but de production.

2) - les systèmes fonciers adoptés : propriété individuelle en faire valoir direct ; grande propriété à main d'oeuvre salariée ; concession divisée en métairies, contrats d'association divers entre exploitants et organisme de colonisation.

3) - les techniques agricoles : culture traditionnelle pratiquement pas modifiée ; culture en cours d'intensification, avec des moyens matériels réduits ; système mixte semi-mécanisé, une part des opérations restant faite manuellement ; culture moderne, entièrement mécanisée. L'évolution des techniques agricoles peut d'autre part se faire dans le cadre d'un système irrigué ou non.

4) - le milieu humain et social : les colons sont-ils ou non de même origine ; existe-t-il ou non entre eux une hiérarchie socio-économique.

Mais si, par souci de logique, nous avons présenté l'ensemble des facteurs qui pouvaient intervenir dans notre classification, il est évident que nous ne pouvons tous les mettre en oeuvre à la fois, sous peine d'arriver à un ensemble monstrueux de quelque 128 types. Un effort de simplification est indispensable, qui suppose en fait une clarification des données. Trois démarches nous conduiront à ce résultat : tout d'abord nous chercherons à donner une définition précise des critères proposés, ce qui permettra, en nous cantonnant à l'essentiel, de regrouper certains critères ;

puis nous relèverons les oppositions formelles entre critères de séries différentes : ainsi une colonisation à but de production est incompatible avec un système de culture "traditionnel" ; enfin, on éliminera les cas par trop rares et improbables et on ne conservera les quatre séries de critères que lorsque cela paraîtra indispensable.

Cherchons d'abord à clarifier les critères de classement précédemment retenus. Comment, et dans quelle mesure, pouvons-nous opposer colonats de peuplement et colonats de production ? La distinction a en fait un caractère faussement logique, qui tient à ce que nous avons tendance à utiliser un vocabulaire forgé pour

définir des phénomènes différents, en fait la colonisation européenne sous les tropiques. Que serait dans le cas qui nous intéresse, un colonat de peuplement ? il se donnerait pour but de fixer dans des régions jusqu'alors inoccupées des populations aussi nombreuses que possible. Il s'agirait donc en fait d'installer aux moindres frais le maximum de gens sur le minimum des places, et en les réduisant, par manque de terres, de capacité technique, de débouchés ou autres raisons économiques, à un état de subsistance. Mais ce système est-il pratiqué ? Il l'a été en fait, jusqu'à époque récente, au moins dans un cas. Il s'agit de régions à ce point surpeuplées qu'un mouvement immédiat et aussi ample que possible est souhaité sans que cela coûte trop cher, souci bien connu de toute administration, mais spécialement d'une administration coloniale. Ainsi, en fut-il dans le cas du déplacement des Javanais vers Sumatra, du temps de la colonisation hollandaise. Dans ce cas, si l'on comprit, au moins à la longue, et compte tenu des moyens de l'époque : l'importance des études préalables à l'implantation, les aménagements d'infrastructure réalisés par l'Etat furent réduits au strict minimum. Pour que le mouvement ait un effet démographique, on s'efforça de favoriser la migration de ménages jeunes, tout en cherchant à s'assurer de leur stabilité (1). On reconnaissait la nécessité d'assurer les premiers temps la subsistance des émigrés, mais on s'efforça d'en réduire le coût, particulièrement en trouvant aux nouveaux arrivés du travail salarié sur place, ce qui amena à les fixer à proximité de zones déjà peuplées et à réduire à la portion congrue les surfaces qu'on pouvait leur attribuer : 1 hectare en moyenne.

(1) On remarque vite que celle-ci était mieux garantie lorsqu'on pouvait provoquer le déplacement d'un village entier.

Ceci ne veut pas dire que cette politique ne coûta rien : en fait, on regrettera surtout une mauvaise répartition de l'argent dépensé, consacré à des dons (primes de départ) plus qu'à des investissements ; on ne peut non plus affirmer sans injustice que cette entreprise fut dans la logique de la gestion d'une colonie d'exploitation : en fait, cet essai de déplacement de population était fort mal vu par les sociétés de plantations, qui craignaient de voir disparaître une main d'oeuvre abondante et peu payée. Les résultats ne furent pas négligeables, puisque 68.000 personnes avaient été déplacées en 1936, 206.000 en 1940 où l'on devait arriver à 100.000 émigrants dans l'année, mais ce chiffre considérable était encore insuffisant pour produire un réel effet sur l'évolution de la population de Java (1). La décolonisation n'a pas, notons-le, amené la disparition de l'entreprise : elle fut reprise en 1950, et de 1950 à 1954 90.000 personnes ont été déplacées. Les Indonésiens affirmaient alors vouloir ainsi réduire la population de Java à 30 millions d'habitants, ce qui semble inconcevable mais montre bien le but de l'entreprise. En principe, l'indépendance aurait eu pour conséquence une plus grande générosité du gouvernement dans les attributions de terres : deux hectares au lieu d'un, mais en réalité les lots atteignent 1,2 hectare en moyenne (2). Cette entreprise qui n'est donc pas seulement un fait historique dépassé depuis la décolonisation, en reconstituant sur des zones limitées les conditions de surpeuplement et de misère qui régnaient à Java, n'a finalement nullement réussi à soulager la pression démographique dans cette île.

...

(1) On estimait qu'il eût fallu pouvoir déplacer 250 à 300.000 personnes par an.

(2) Fisher (37)

Dans la plupart des cas, en fait, la colonisation de peuplement dépasse ce but élémentaire en provoquant le développement de productions commercialisables. Ainsi, dans la "zone sèche" de Gylan, aucun effort n'a été fait à l'origine pour améliorer les techniques de cultures (à l'exception importante de la fourniture régulière d'eau d'irrigation). On voulait avant tout, en reconquérant une zone qui fut le centre de l'ancienne civilisation cinghalaise, non seulement renouer avec le passé, mais aussi diminuer quelque peu la pression démographique dans la "zone humide"; toutefois, comme les colons disposaient de surfaces plus étendues qu'auparavant, ils vendent une quantité appréciable de riz.

Outre l'atténuation des contrastes de densité, la colonisation de peuplement a fréquemment des motifs d'ordre politique et stratégique : son but est alors d'assurer au plus vite l'occupation humaine dans des zones frontières contestées, ou d'établir dans une région d'insécurité des groupes dont on est politiquement sûr. Ainsi, la République Dominicaine, les colonies de peuplement formées les unes par des Européens immigrés et d'autres de citoyens retournant à la terre, avaient pour fonction principale la défense du territoire contre d'éventuelles attaques haïtiennes ; mais les colons, pour être de bons instruments politiques et militaires, devaient jouir de revenus suffisants : aussi par une aide financière très poussée, les a-t-on encouragés à pratiquer des cultures commerciales de bon rendement (1). A une époque plus ancienne dans le Sud du Brésil, la colonisation allemande à buts partiellement militaires ne fut pas aussi systématiquement soutenue, et rencontra l'hostilité des populations déjà établies. Ne disposant que de faibles surfaces, ayant adopté l'agriculture sur brûlis, les agriculteurs d'origine allemande n'ont finalement qu'un niveau de vie assez misérable (2).

...

(1) Augelli (2)

(2) Roche (78)

Les buts démographiques et politiques de la colonisation de peuplement sont réunis dans l'entreprise philippine à Mindanao : il s'agissait certes de trouver un exutoire aux surplus démographiques des îles Visaya, mais aussi d'éviter une sécession de l'île souhaitée par de grandes Compagnies américaines, puis d'assurer la défense de ce territoire éloigné contre les visées japonaises déjà matérialisées par des concessions (1) ; il n'empêche qu'on s'y est gardé de peupler l'île d'une foule de micro-fundiaires et qu'on y a fortement encouragé le développement des cultures d'exportation.

Relativement négligeable donc, en raison de son caractère exceptionnel et du décalage entre son objectif et ses résultats, la colonisation de pur peuplement offre au demeurant peu de prises à un essai de classification fine. La distinction majeure était en fait entre colonisation européenne de peuplement et colonisation indigène. Le premier cas devient, on s'en doute, de plus en plus rare, hormis dans les territoires portugais (2), sud-africain ou rhodésien, et compte tenu du fait qu'en Amérique latine l'expression n'a guère de signification. La colonisation de peuplement autochtone semble très uniforme : le statut foncier s'écarte le moins possible des formes traditionnelles, la vente des lots par leurs exploitants étant toutefois généralement interdite ; les modes de cultures traditionnels sont à peine altérés (mais l'agriculteur est fixé dans l'espace lorsque ce n'était pas le cas auparavant), la nouvelle implantation introduit très peu de différenciations socio-économiques ou consacre celles qui préexistaient : la diversité ethnique est rare et généralement peu prisee. La colonisation de peuplement autochtone peut donc, croyons-nous, être classée dans un type unique.

...

(1) Préférence fut même donnée à ceux des candidats-colons qui avaient une formation militaire.

(2) Denis (25)

La colonisation de pure production est-elle un fait plus fréquent ? Là encore, gardons-nous dès le départ des équivoques du vocabulaire. Dans le langage courant, la colonie de production c'est la colonie européenne de production : ce que l'on considère donc c'est le nombre d'Européens nécessaire à la mise en valeur d'une surface donnée, mais peu importe pour la définition classique que cette colonisation de production impose ou non l'emploi d'une abondante main d'oeuvre "indigène" locale ou immigrée : les plantations sucrières des Antilles, les domaines cotonniers du Sud des Etats-Unis étaient des colonies de production, mais le résultat final de ces entreprises fut le surpeuplement rural ; il en va évidemment autrement dans le contexte actuel, marqué par la décolonisation mais aussi par le développement du machinisme agricole. On peut proposer comme définition de la colonisation de production : l'établissement d'un groupe humain total aux effectifs aussi réduits que possible dans le but de produire une quantité de matières premières agricoles aussi grande que possible. La simplicité de la définition n'est en fait qu'apparente ; il y subsiste une assez grande marge d'imprécision par la seule insertion du mot "possible". Tout dépend encore aujourd'hui des techniques employées, c'est-à-dire, pour chaque culture et chaque type de conditions naturelles et économiques, d'un calcul de rentabilité concernant l'emploi de machines ou d'ouvriers agricoles (calcul parfois influencé par des considérations politiques). La tendance est en fait, aujourd'hui, à la mécanisation, à la fois pour des raisons techniques, des raisons économiques et souvent des raisons de prudence politique, mais ce n'est tout de même pas un fait général et le problème se pose pour nous de classer certains cas limites : faut-il considérer comme des colonats de production les concessions européennes de l'Ouest de Madagascar (région de Miandrivazo par exemple) où l'on pratique la culture du tabac confiée à des métayers malgaches,

ce qui a provoqué un afflux assez notable de population ? Nous ne le croyons pas : ce qui importe ici n'est pas le dessein du concessionnaire, mais les conséquences de son action sur l'occupation du sol de la région considérée. Au demeurant, si nous nous plaçons dans l'optique du colon européen, son action est un fait de colonisation spontanée et non de colonisation organisée, ce qu'elle est pour les métayers malgaches. Nous ferons donc entrer dans notre rubrique des entreprises organisées de production les seuls organismes qui, tout en utilisant des ouvriers salariés en assez grand nombre, développent au maximum la mécanisation. Le type traditionnel de la colonisation de production était la plantation européenne, très variée dans ses formes, du petit planteur réunionnais de la côte orientale malgache à la grande plantation d'hévéas de l'Asie du Sud-Est ; le petit planteur n'a pas partout disparu, mais l'entreprise individuelle est de plus en plus fréquemment relayée par la concession de culture mécanisée, relevant d'une société anonyme, voire de l'Etat, où tous les éléments, du directeur au manoeuvre sont des salariés. De l'ancienne plantation, la concession moderne conserve bien des caractères : elle présente comme elle une "étrangeté" remarquable par rapport au monde environnant. Si l'ancienne plantation, quand elle subsiste, "évoque des paysages et une époque historique, et un système économique et social" (1), la nouvelle plantation par son paysage mécanicien, ses structures sociales, ses contacts extérieurs, est le reflet d'une autre phase économique de la civilisation occidentale transférée dans le monde tropical. Si la plantation individuelle, fût-elle aujourd'hui possédée par un Asiatique ou un Africain, peut sembler un fossile trop peu important pour constituer un sujet d'études privilégié, on ne peut en dire autant de l'entreprise moderne mécanisée, qui, au moins dans certains cadres économiques et pour certaines productions,

(1) Gourou (47)

semble florissante et non totalement dénuée d'avenir, à moins de sérieux bouleversements (1). La colonisation de production usant des moyens mécaniques n'est pas d'ailleurs nécessairement réservée à de grosses sociétés disposant de capitaux importants : nous en avons personnellement noté, dans le Moyen Ouest malgache, qui, sur des surfaces encore modestes, (50 à 100 hectares) pratiquent une culture semi-mécanisée de l'arachide et du manioc: l'implantation humaine permanente est réduite au minimum ; le volume réduit des travaux nécessaires fait qu'il suffit de recourir, à dates régulières, à une main d'oeuvre saisonnière qui vient de la région d'Antsirabe qui se trouve seulement à 60 kilomètres, tandis que, la plus grande partie du temps, seuls quelques gardiens demeurent sur la concession.

Mais d'autres formes de colonats de production peuvent se réaliser aujourd'hui : nous pensons aux exploitations collectives mécanisées du type des sovkhos ou des kibboutz, qui se différencient essentiellement du type précédent par la nature des rapports sociaux entre les travailleurs de quelque niveau qu'ils soient, et que nous pouvons considérer comme homogènes socialement (2).

Sans doute n'est-ce pas encore une réalité dans la plupart des pays qui nous intéressent actuellement, sauf bien sûr les exemples de la Chine (mais les terres neuves s'y trouvent hors de la zone inter-tropicale), et de Cuba ; mais c'est une possibilité que nous ne pouvons exclure. A Madagascar même, on parle de plus en plus souvent

...

(1) Il suffit toutefois d'une évolution des rapports économiques entre pays tropicaux et pays développés pour que certaines situations soient soudain remises en question : témoin les difficultés pour l'écoulement du sucre produit par les pays de l'O.C.A.M. qui touchent deux "colonats" de production modernes, la S.I.A.N. au Congo et la SOSUMAV à Madagascar.

(2) Certes, il peut exister dans les deux cas des différences de salaire et de statut entre cadre et ouvriers agricoles, mais dans un Sovkhoz ou un Kibboutz les cadres ne sont pas les représentants d'un pays, ou plus généralement d'un système économique étranger.

de fermes d'Etat qui pourraient s'inspirer au moins de l'exemple israélien.

Il nous semble donc pouvoir retenir en définitive les deux types suivants, correspondant grossièrement aux deux systèmes économiques qui s'interpénètrent dans le Tiers-Monde,

- Type plantations : Salarariat, Culture mécanisée, Hétérogénéité sociale (1)
- Type sovkhos ou kibboutz : Salarariat, Culture mécanisée, Homogénéité sociale (2)

Mais les zones de colonisation de pur peuplement ou de pure production ne regroupent plus aujourd'hui en réalité qu'un nombre assez modeste d'entreprises, même si elles sont parfois d'une extrême importance. Dans la majorité des cas, la colonisation organisée se fixe un double but : elle veut d'abord établir des colons sur les terres nouvelles et s'il s'agit bien d'une intention de peuplement, c'est un peuplement limité ; mais d'autre part, quels que soient les motifs qui animent les promoteurs de cette entreprise, il faut que les colons soient à même de produire des récoltes commercialisables. Ce souhait est déjà manifeste dans les activités des Compagnies de colonisation d'Amérique du Sud, généralement liées aux Compagnies ferroviaires, donc désireuses

-
- (1) Vennetier (89) nous donne un bon exemple de ce type. Consacrée à la canne à sucre depuis 1956, la S.M.A.N. a mis en valeur 5.300ha sur les 20.000 ha d'une concession qui remonte à 1929. La mécanisation est poussée aussi loin que possible : on n'a pu encore l'adopter pour le bouturage et la coupe de la canne, si bien que l'entreprise emploie encore 1.100 manoeuvres en période normale et 2.700 en période de pointe. A Madagascar, la SO.SU.MAV. n'a pas non plus, malgré des essais, mécanisé la récolte.
- (2) A Cuba (Gutelman 49), les latifundia d'élevage extensif furent confisqués, conservés intacts, et éventuellement regroupés pour former des "fermes du peuple" d'une superficie de 10.000 à 130.000 hectares, qui couvrent environ 2.482.000 hectares. Les superficies cultivées sur ces fermes ont sensiblement progressé elles devaient passer de 750.000 ha à 1.413.000 en 1962, et être un élément important dans la diversification de l'agriculture cubaine. En fait, la progression fut plus faible, l'extension est freinée par le manque de moyens mécaniques et la pénurie de main d'oeuvre, due à ce que les latifundia n'avaient qu'une population fort réduite et que le déplacement de population n'a

d'assurer un trafic. Ainsi, au Brésil, la Companhia de Terras do Norte do Parana, qui se voit attribuer 12.650 km² de terres dans les années 20, est-elle une entreprise à capitaux anglais, étroitement liée à la Compagnie ferroviaire Sao Paulo-Parana. A partir de 1935, le lotissement des terres, en lots d'un quarantaine d'hectares, doit assurer au chemin de fer un trafic ; de surcroît, ici, on souhaite orienter les activités de la région vers la culture cotonnière, car la Grande Bretagne voudrait trouver des sources nouvelles d'approvisionnement (1). Ce souci de favoriser le développement de cultures commercialisables est tout aussi manifeste de nos jours avec la multiplication des plans et entreprises de développement. Etats et entreprises sont devenus plus exigeants dans l'aménagement des zones de colonisation ; celles-ci nécessitent, ou du moins provoquent, des investissements considérables : le souci de les valoriser, joint au désir exprimé d'élever le niveau de vie des migrants pousse à la recherche de productions commercialisables. Cette ambiguïté des desseins nous conduira à poser, dans chaque cas particulier, certaines questions essentielles au sujet qui nous intéresse : quels rapports existent entre densité de population et possibilités de commercialisation et l'élévation du niveau de vie ? Quel est le choix à faire entre le soulagement rapide de la pression démographique en certains points et la possibilité de fournir un surplus de produits agricoles à ces régions très peuplées, ce qui conduit à poser le problème des rapports économiques entre zones de densités différentes, et de l'intérêt économique d'un développement parallèle de ces zones.

Les caractères fondamentaux propres aux colonisations orientées et organisées sont assez tranchés pour qu'on puisse simplifier, pour le reste, les principes de classification. Le choix des modes de faire valoir confirme la distinction de ces deux formes. L'opposition est nette entre les zones où la pleine propriété individuelle

...

(1) França (38)

existe et celles où elle cède le pas à des formes variées de statut foncier, intermédiaires entre le jus utendi et abutendi et le métayage. L'important pour nous est que cette distinction juridique est en fait étroitement liée à des différences très sensibles dans l'utilisation du sol. La pleine propriété individuelle suppose le droit d'acheter et de vendre librement de la terre, d'en disposer pour ses héritiers ; elle provoque inévitablement à la longue une évolution du paysage rural et, particulièrement, du parcellaire. Elle suppose aussi la liberté de pratiquer les cultures qu'on juge préférables. Or ces libertés sont inconcevables dans une organisation de colonisation systématique s'étendant au système de cultures et à la commercialisation des produits. Pour qu'une pleine propriété individuelle existe, il faut que l'intervention autoritaire de la société d'aménagements s'arrête au moment précis où le colon s'établit sur sa terre, c'est-à-dire que son rôle soit essentiellement de lotissement et d'aménagement des infrastructures, avec éventuellement une action d'orientation des cultures par des organismes de crédit, de commercialisation ou par le jeu des tarifs de transport. Ce système est celui des Sociétés de colonisation d'Amérique du Sud : en fait la totale propriété sans contraintes n'est possible que dans le cadre de la colonisation orientée.

Nous avons, autrement, affaire à des colonisations où l'intervention extérieure se poursuit beaucoup plus avant dans la vie des colons et l'organisation du paysage. La pleine propriété au sens du Code Civil n'est pour ainsi dire jamais reconnue au colon : il peut ne disposer ni du droit de vendre ou de louer librement tout ou partie de sa terre, ni du droit de la léguer comme il l'entend. Déjà en 1929 à Ceylan, la "Land Commission" préconisait pour les colons de la zone sèche trois types de tenure : la concession ordinaire, là où il n'y a pas besoin de protection particulière ; le système dit du "peasant proprietor",

dans lequel le paysan n'a pas le droit de vendre sa terre ; le système de la tenure paysanne, où s'ajoutent les interdictions de diviser sa terre et la nécessité de suivre certaines règles en matière de culture ; les abus constatés par la suite ont conduit à un renforcement des interdictions. L'absence de tout droit de propriété est encore plus évidente quand, comme sur certains périmètres irrigués, la terre est redistribuée chaque année en fonction des impératifs techniques. Outre ceux-ci, dont l'entrée en jeu est relativement récente, deux motifs jouent généralement pour expliquer la limitation du droit de propriété : c'est d'abord la crainte de voir s'établir une spéculation foncière ; les colons initialement établis revendant tout ou partie des terres qu'ils ont obtenues dans des conditions intéressantes, ou encore les louant à de nouveaux venus pour constituer une classe oisive et privilégiée (1). Le deuxième motif est le désir d'éviter que, par le jeu des héritages, se constituent des microfundia ; sans doute peut-on voir là une préoccupation sociale légitime, mais des préoccupations économiques sont également manifestes : une exploitation plus petite serait peut-être viable dans une économie toute proche de l'auto-subsistance, ou d'autres formes d'intensification du système de cultures, mais la première hypothèse ne saurait être admise lorsque des capitaux importants ont été investis ; quant à la deuxième, elle supposerait une révision des schémas techniques qui n'est pas toujours possible et qui n'est guère souhaitée. En fait, ce blocage systématique de l'évolution foncière peut empêcher le colonat de devenir jamais un ensemble qui vive de sa vie propre ; d'une part il devra sans cesse chercher ailleurs des débouchés à ses excédents démographiques ; d'autre part, le maintien de surfaces

...

(1) La crainte que le "colon" devienne un oisif amène même à interdire l'emploi d'ouvriers agricoles. Cette mesure, rarement suivie d'exécution d'ailleurs, risque surtout d'avoir pour conséquence une insuffisance des façons culturales.

constantes pour chacun freinera la recherche d'amélioration par le colon lui-même : il y aurait théoriquement cristallisation ou évolution imposée. Entre l'atomisation dégradante et la fixité paralysante, l'équilibre est difficile à trouver.

Dans l'optique technicienne, le maintien d'une certaine liberté dans le choix des cultures serait un stade provisoire auquel on recourt tant que les techniciens n'ont pas achevé leurs recherches. Aujourd'hui, la mise au point de systèmes de rotations reconstituant les sols, l'expérimentation anti-érosive rendent les contraintes beaucoup plus sensibles. Avant guerre et jusque dans dans les années 50, la liberté de cultures est donc laissée aux colons des Philippines ou de Ceylan, sauf sur certains points (1) il n'en serait sans doute pas de même aujourd'hui, et les exemples que nous pouvons évoquer sont presque tous tirés d'expériences relativement anciennes.

Dans la quasi-totalité des cas le statut du colon est des plus ambigus : au bout d'un certain temps, il est appelé à devenir, nous-n'osons-dire-propriétaire de sa terre, et généralement à payer pour le devenir (2), mais cette jouissance est bridée et souvent illusoire. Le colon est dit "associé" : ce statut nouveau

...

-
- (1) Ainsi à Ceylan voulait-on remplacer la culture itinérante de "chena" par une culture sèche continue, mais aucune solution technique n'était en réalité trouvée, et le paysan gardait son initiative, chose dangereuse d'ailleurs puisqu'il transportait à la culture permanente les procédés de "chena".
- (2) Il peut en fait n'avoir à payer que pour la valeur des aménagements, mais n'a pas toujours conscience de cette différence.

marquerait sans doute un progrès technique et social s'il lui valait d'avoir réellement voix au chapitre, s'il pouvait peser, par des assemblées de colons sur l'orientation de l'entreprise, mais ce n'est pour ainsi dire jamais le cas, et l'on ne saurait encore affirmer que l'évolution ira réellement dans ce sens : on en parle comme d'une possibilité lointaine lorsque les "colons" seront formés, oubliant peut-être ainsi que c'est en marchant qu'on prouve le mouvement. Pour le moment, nous ne voyons encore guère de différence entre le colon associé et le métayer de grande concession : les obligations de cultures et d'assolement sont du même genre (voire plus strictes dans les périmètres officiels), les redevances en nature du métayer existent en fait sinon en droit pour les "associés" (puisque c'est l'office de colonisation qui commercialise les produits, les versements pour l'achat de la terre et les travaux à façons sont effectués en nature) tandis que, de plus en plus, sur les concessions en métayage comme sur les périmètres de colonisation, une aide technique à la culture (façons mécaniques, traitements insecticides) est assurée. Le statut du métayer est peut-être plus précaire, les versements qu'il effectue sont souvent plus lourds, l'aide qu'on lui fournit peut être moins efficace ; mais il s'agit de différences de degré et non vraiment de différences de nature (1) Certes, nous savons bien que les objectifs que se fixent des concessionnaires privés et des Sociétés d'Aménagement publiques ou semi-publiques ne sont pas du même ordre. Le propriétaire de concession cherche évidemment son intérêt propre (en le comprenant parfois de manières variées) ; la société d'aménagements a, elle, pour raison

...

(1) La différence de degré est toutefois sensible. Donque (30) nous en donne un exemple, en comparant les revenus du paysan dans un secteur de Paysannat C.F.T.D. et dans une concession en métayage, au Sud-Ouest de Madagascar. Pour un même rendement de deux tonnes de coton graine pour un hectare, dont le rapport total est de 88.000 francs malgaches, dans le premier cas le cultivateur touche 59%, dans le deuxième 38,6% seulement pour une aide technique à peu près comparable.

d'être l'amélioration de la mise en valeur du sol et du niveau de vie des exploitants, d'où les différences qui peuvent être sensibles, entre la situation des métayers et des "cultivateurs associés" ; mais nous devons chercher à nous placer dans l'optique du tenancier lui-même car c'est lui qui nous intéresse et ce sont ses réactions qui peuvent décider en définitive de l'avenir de l'entreprise (1) ; or, de ce point de vue, il ne semble pas encore qu'une distinction puisse être faite entre les deux modèles : nous souhaitons un jour pouvoir la faire, et quelques exemples nous entretiennent dans cet espoir. Si, en dehors du cas des colonisations orientées deux systèmes d'exploitation seulement sont observés, le système à cultures libres, et le système contractuel (avec contraintes de cultures) incluant métayage et système d'"association" il faut donc reconnaître que, de surcroît le deuxième s'applique aujourd'hui à la majorité des cas.

Parmi les divers systèmes de cultures envisagés au départ, il en est un du moins que nous pouvons éliminer de la classe des entreprises de colonisation à buts complexes : il s'agit du système de production fondé sur la mécanisation intégrale, puisque celle-ci ne peut caractériser qu'un colonat de production. On pourra par contre s'étonner de nous voir retenir ici la possibilité d'un système de cultures traditionnel non altéré. En fait sa conservation est possible si l'on considère que l'accroissement des surfaces disponibles peut compenser la stagnation des rendements, et que ceux-ci même peuvent augmenter, en raison de la

...

(1) Roy (80) donne un excellent exposé des réactions paysannes aux efforts d'aménagement de plus en plus autoritaires de la Somasak, exposé assorti de remarquables déclarations de paysans, recueillies au magnétophone.

meilleure qualité du sol. Sans doute ne s'agit-il que d'une survi-
vance, mais on ne saurait lui nier une certaine importance ; c'est
après tout le modèle des grandes concessions de type colonial
exploitées en métayage. Dans la majorité des créations nouvelles,
les méthodes de cultures sont cependant sérieusement modifiées,
soit surtout par le contrôle hydraulique dans le cas des cultures
irriguées, soit pour les cultures sèches par la modification des
rotations, et la fertilisation par engrais vert et fumure. Il est
certain que les deux modes de cultures peuvent être combinés, mais
pratiquement toujours l'un des deux l'emporte nettement : à la
Somasak (Madagascar), si les paysans pratiquent la riziculture
irriguée, c'est la culture sèche intensive de maïs et manioc pour
l'embouche porcine qui est l'élément moteur, assurant les rentrées
monétaires et recevant l'essentiel des efforts techniques. Le re-
cours aux engins mécaniques, permettant de meilleures façons et un
accroissement des surfaces cultivées, peut être un autre trait ca-
ractéristique de cette évolution, mais, outre que ces engins ne
sont employés que pour certains travaux, leur utilisation est loin
d'être générale, pour des raisons de coût (1), voire de prudence
agronomique. Dans tous les cas, la liberté de cultures n'est plus
guère concevable, ou ne l'est que lorsque plusieurs séries de rota-
tions ont été reconnues possibles, ce qui est encore rare. Exi-
geant un calendrier précis, les rythmes d'irrigation, les façons
mécaniques renforcent les contraintes. Une relative indépendance
ne pourrait exister pour l'exploitant que s'il disposait d'une
unité de culture d'assez grande taille ce qui n'est pas la règle.

(1) L'emploi de tracteurs a ici deux incidences : outre le coût
de la façon mécanique, il faut considérer que l'utilisation
de bêtes de trait assure aussi la fourniture de fumier.

Nous avons en définitive, renoncé à utiliser la dernière catégorie de critères que nous avions présentée, c'est-à-dire les caractères ethniques et socio-économiques des populations immigrées. Tout d'abord, il nous a paru dangereux scientifiquement et politiquement de privilégier la notion d'ethnie (1) ; les zones de colonisation sont d'ailleurs souvent conçues dans les pays nouvellement indépendants surtout, comme des "melting pots" où doit se forger l'unité nationale ; même si une unité réelle n'est pas encore réalisée, il nous semble que les facteurs de diversité ont moins d'importance que la situation commune où se trouvent des immigrants liés à un système technique et économique nouveau. Quant aux différenciations socio-économiques possibles à l'intérieur du groupe d'immigrants, elles sont en définitive très rares au moins en principe : dans la quasi-totalité des projets d'aménagement l'accent est aujourd'hui mis sur l'uniformité des superficies d'exploitation, qui doit entraîner une grande homogénéité du milieu social, d'autant que s'y combine l'uniformité des systèmes de cultures. Si la démocratie n'est pas encore réalisée dans les colonats planifiés, l'égalitarisme est de mise. Les exceptions qu'on peut trouver confirment pour la plupart cette règle : lorsqu'une zone aménagée conserve les inégalités sociales au départ, c'est qu'il s'agit presque toujours d'aménagements réalisés au profit de groupes déjà installés auparavant sur les lieux (2). Citons cependant certaines tentatives, infructueuses

...

(1) Il peut arriver toutefois que les autorités elles-mêmes tiennent compte des distinctions ethniques : ainsi à la Samangoky, à Madagascar, où la proportion de chaque ethnie dans le delta du Mangoky avant l'aménagement doit être respectée dans l'attribution de lots sur la zone.

(2) C'est par exemple le cas à Gezira (Brausch 13,14).

d'ailleurs, dans l'Est de Ceylan, où l'on souhaitait favoriser la formation d'une classe moyenne paysanne qui fournirait plus tard des cadres (1), ou, à un niveau économique beaucoup plus bas, le système adopté par les Portugais pour les Africains, qui attribuent des surfaces proportionnelles à l'importance de la famille (2).

...

(1) Toutefois, ces colons de "classe moyenne" étaient généralement établis sur des périmètres particuliers (Farmer 35). La création d'exploitations agricoles plus grandes que la norme était admise sur la zone d'Urambo au Tanganyika (Hobbs 52), où les planteurs de tabac les plus compétents auraient reçu 80 à 120 hectares (dont 6 à 8 en tabac) contre 12 à 20 ha (1,2 ha en tabac) pour l'ensemble des colons. Les Belges, au Congo, souhaitaient l'apparition d'une élite économique dans les paysannats, mais ces cultivateurs auraient dû alors s'établir à part.

(2) De Sousa Monteiro (84)

Nous pouvons donc, en définitive, proposer le tableau de classification suivant :

-
1. Colonisations orientées : (propriété privée)
 - en culture sèches (1)
 - en culture irriguées (2)
 2. Colonisations dirigées (liberté de cultures)
 - système de cultures traditionnel (3)
 - système en cours d'intensification, en culture sèche (4)
 - système en cours d'intensification, en culture irriguée (5)
 - système en cours d'intensification, en culture sèche avec engins mécaniques (6)
 - système en cours d'intensification, en culture irriguée avec engins mécaniques (6)
 3. Colonisations planifiées : (régime contractuel)
 - système en cours d'intensification en culture sèche (7)
 - système en cours d'intensification en culture irriguée (8)
 - système en cours d'intensification en culture sèche, avec engins mécaniques (9)
 - système en cours d'intensification en culture irriguée avec engins mécaniques (10)
-

1. Nous avons donné plus haut l'exemple des terres loties par les compagnies de colonisation en Amérique. L'ouvrage de référence est en langue française la thèse de Monbeig (61). Monbeig (62) analyse particulièrement le paysage rural créé par les lotissements de la Companhia de Terras do Norte do Parana, également signalé par França (38)

2. Ce type est assez rare, vu les investissements que supposerait préalablement l'organisation de l'irrigation. Il semble se rencontrer toutefois dans certaines zones des "provinces" portugaises d'Afrique, au profit de colons portugais, comme le signale de Sousa Monteiro (84) au Mozambique.

3. Ce type est celui des concessions coloniales les plus rétrogrades, qui se rencontraient il y a peu encore dans le centre Ouest de Madagascar, où les métayers se livrent à des cultures vivrières traditionnelles (maïs, patates, manioc) ; il est fréquent en Amérique latine.
4. C'est dans l'ensemble, le modèle décrit par Pelzer (75) aux Philippines, et plus spécialement dans la vallée de Koronodal. Les colons recevaient au début 12 hectares (surface qui fut ensuite réduite à 6) ; certaines consignes étaient données par l'administration : consacrer la moitié des surfaces aux cultures vivrières, ne pas faire certaines cultures commerciales ; mais la gamme des produits cultivables reste considérable. Des fermes officielles sont organisées pour les essais et les démonstrations.
5. On classera ici les types de "colonies" de Ceylan, étudiés par Farmer (35), sur lesquels nous nous étendrons plus loin. Les "colonies" d'émigrés javanais, étudiés par Pelzer (75) entrent également dans ce type. Du même genre est la colonie agricole de Cela, en Angola (Denis 26), prévue pour 10.000 colons portugais. Ceux-ci reçoivent 15 hectares de bonnes terres, dont au moins cinq sont irriguées, plus la jouissance de pâturages communs. Ils se livrent surtout à des cultures de blé, haricot, soja. Possibilité était donnée de cultiver du café, mais cette plante n'a guère rencontré de succès.
6. Ces deux types semblent devoir être rares, car le travail mécanique, pour être rentable, suppose une organisation assez systématique de l'espace cultivé, pour qu'on puisse faire à la suite le même travail sur le maximum de parcelles. Toutefois, la colonie de Koronodal (voir plus haut : 4) aurait pu s'en rapprocher, certaines façons, surtout au début, pour la première mise en cultures, étant faites par des machines du Centre.
7. C'est le système employé sur la zone B.D.P.A. d'Anosy, en Moyen Ouest malgache (B.D.P.A. 8). Des fossés anti-érosifs selon les courbes de niveau, procédé mis au point à la Sakay, délimitent les parcelles. Le colon dispose de 7 hectares de terre de plateau, où il pratique un assolement fondé sur le manioc et le maïs en alternance avec la prairie. Les façons sont faites à la charrue tirée par deux paires de boeufs.
8. C'est dans l'ensemble le système traditionnellement employé par l'Office du Niger (64) pour le coton de manière générale, chaque colon "cotonnier" cultivant en moyenne 1 hectare 75 de coton, et pour le riz en partie (3 à 7 hectares par colon). Les façons mécaniques ne sont pas absolument absentes, mais limitées à un labour profond tous les trois ans pour lutter contre les mauvaises herbes,

dans les rizières, les autres années les façons, en culture attelée, étant faites par le colon. A la spécialisation des zones en coton ou en riz a succédé un assolement coton-riz.

9. L'entreprise de la C.G.O.T. à Sedhiou, en Casamance, en était un bon exemple. Chacun des cultivateurs associés recevait un lot de 6 hectares, en 4 parcelles contiguës. L'assolement prévoyait engrais vert, arachide, mil et arachide. Les tracteurs étaient employés pour le labour des parcelles d'arachides et l'enfouissement de l'engrais vert. (C.G.O.T. 18). La Société malgache d'aménagement de la Sakay (Somasak), la Sakay réunionnaise dont il est question plus loin pratiquent des assolements comparables à ceux d'Anosy, mais avec des façons par engins mécaniques.
10. A Madagascar, la Samangoky (voir plus loin 3e partie) répond à ce cas. Citons au Kenya (Giglioli 40), la zone irriguée de Mwea, non loin du pays Kikuyu, où les colons, venus de la Central Province, cultivent chacun 1,6 hectare de rizières. Malgré la petite taille des parcelles, le tracteur a pu être employé à partir de 1960, à la place des beufs. Grâce au tracteur, la rizière obtiendrait ses meilleurs rendements dès la première année.

En fait, la seule énumération de ces exemples montre la tendance à la multiplication des colonisations planifiées, au détriment des formes moins autoritaires de mise en valeur, qui sont généralement des créations anciennes. La tendance à la mécanisation est, elle, beaucoup moins générale.

Cette tentative de classification achevée, nous ne dissimulons pas sa fragilité. Celle-ci tient pour une part à l'imperfection de notre analyse, à la difficulté de ranger dans des catégories communes des expériences humaines qui relèvent tantôt de la pratique agricole la plus vétuste, tantôt des derniers raffinements de la technique agronomique, et qui sont réalisées dans des systèmes économiques d'une extrême variété du capitalisme le plus orthodoxe au collectivisme le plus acharné. Mais il est d'autres motifs d'imperfection : ces types, relativement simples sur le papier, sont en fait susceptibles d'évolutions complexes ou de mutations plus brutales. Les modifications progressives atteignent très naturellement

les entreprises spontanées ou les zones de colonisation orientée par le jeu de l'évolution du système de cultures, des divisions et des concentrations foncières : il est inutile d'y insister ici. Par contre, il convient de noter que le changement peut toucher aussi, plus subrepticement, voire clandestinement, les périmètres de colonisation planifiée métagage pratiqué par les "colons" en dépit des interdictions, comme à Ceylan ou à l'Office du Niger (1), négligences dans la pratique culturelle ou abandon pur et simple ; modification de la politique de la Société d'Aménagement...

Mais il est aussi des changements plus brutaux, résultant particulièrement d'événements politiques : ainsi en Malaisie a-t-on vu les mêmes immigrants chinois être successivement ouvriers de plantation avant la deuxième guerre mondiale, puis "squatters" (colons indépendants) en forêt pendant la guerre, enfin "colons" involontaires et vigoureusement "orientés" dans des villages de regroupement lors de la rébellion communiste (1). La décolonisation peut provoquer d'autres changements, lorsque les concessions européennes abandonnées sont reprises soit par des individus agissant de leur propre fait, soit par l'Etat qui cherche à les lotir ou à en faire des entreprises publiques. Outre ces cas, exceptionnels peut-être, il faut noter quels liens étroits peuvent exister entre colonisation spontanée et colonisation organisée : l'aménagement systématique des terres nouvelles attire souvent un peuplement semi-clandestin en bordure des périmètres de colonisation (ce fut le cas à Ceylan, et plus récemment autour de la Sakay réunionnaise) : le centre planifié pourrait ainsi être appelé à jouer un rôle de pôle de développement, à être le point de départ d'un élargissement de l'expérience : c'est ce qui fut tenté avec la Somasak, après l'expérience de la Sakay réunionnaise. De toute manière, en dehors

(1) Dobby (29)

même de tout pôle de développement, la tendance semble être aujourd'hui à l'encadrement des mouvements de migrations spontanées dont on craint que, mal menés, ils dilapident les ressources foncières du pays : l'entreprise est souvent délicate, car la société des migrants indépendants ne se prête pas toujours aisément à une nouvelle sorte d'organisation, mais les problèmes posés par ce passage et en général l'étude de l'interaction des divers phénomènes de colonisation, de leurs conséquences proches et lointaines, sont passionnants pour le géographe et devrait constituer un de ses thèmes d'études privilégiés ; c'est un des points qui nous guidera dans notre analyse des objectifs d'une recherche géographique.

III - METHODES ET OBJECTIFS D'UNE RECHERCHE

Il peut sembler difficile, au terme d'un effort classificatoire qui a souligné l'extrême disparité des actions pionnières dans le monde tropical, de retrouver soudain l'unité du thème qui permette de définir des objectifs généraux de recherche. Tout en nous efforçant d'exposer une problématique générale, nous serons obligé en fait de montrer au sitôt la diversité de ses points d'application et de développer cet exposé dans deux cadres différents, correspondant grosso modo à la colonisation spontanée et à la colonisation planifiée ; nous tâcherons ensuite de montrer comment ces deux recherches doivent en réalité s'harmoniser et se compléter.

Pour nous en tenir compte donc à un cadre très général, les buts d'une recherche géographique sur le thème qui nous intéresse peuvent être résumés ainsi. Le premier objectif est un bilan de la situation actuelle : tout d'abord une étude statistique et qualitative de l'immigration, de ses rythmes, de ses causes et de ses modalités ; puis une étude des systèmes agricoles pratiqués, qui ne soit pas menée isolément, mais où les faits constatés soient

....

confrontés avec l'activité agricole pratiquée dans les zones d'émigration, et avec les potentialités de la zone pionnière ; enfin, une analyse des systèmes de transports et des conditions de la commercialisation. Ce bilan doit permettre de réaliser une critique géographique de la situation : cette critique porte d'une part sur les conséquences locales de la mise en valeur (celle-ci n'est-elle pas ruineuse pour le milieu ? utilise-t-elle convenablement les potentialités ?) d'autre part sur les conséquences régionales et nationales, d'ordre économique et démographique : quel est l'apport économique des terres neuves à l'économie générale, à la fois directement (produits vendus) et indirectement (effets d'entraînement pour l'économie des régions plus peuplées) et peut-on estimer que l'aspect positif l'emporte sur le négatif, investissements ou dégradation du milieu ? Ces analyses doivent permettre d'envisager ensuite des possibilités d'orientation nouvelles, suivant l'intérêt que présente le mouvement pionnier pour l'ensemble du pays : selon les cas le mouvement mérite d'être encouragé, développé ou simplement encadré, la priorité étant alors donnée à des actions dans les zones de fort peuplement, les possibilités d'accueil étant précisées, on s'efforcera de voir quelles modifications devraient être apportées aux systèmes de cultures, quels investissements sont souhaitables ou comment on peut donner le maximum d'efficacité à ceux qui ont déjà été réalisés.

Dans ce cadre d'ensemble, l'enquête géographique prend en fait des aspects très différents selon le type de mise en valeur réalisé sur les terres neuves. Ceci tient à la fois aux conditions matérielles et scientifiques du travail et à la nature des objets de l'étude.

Les conditions d'enquête. Nulle enquête n'est facile à priori et nous ne voudrions pas exagérer les difficultés de notre travail ; mais il est sûr que les conditions en sont souvent assez particulières. Un des premiers problèmes est ici celui de la documentation antérieure : par définition ; celle-ci est très souvent des plus succinctes ; même si une administration était en place d'assez longue

date, elle a dû veiller sur des territoires beaucoup plus étendus que la moyenne, et, dans des régions presque vides, ses fonctions ont généralement été plus de surveillance que de mise en valeur; Les agents techniques rares, sinon absents, n'ont guère laissé de renseignements. Aussi, dans bien des cas, part-on de presque rien, et s'aperçoit-on d'entrée que le mouvement d'immigration lui-même a été totalement ignoré (1). Bien rares sont les cas où des cartes d'âge différent permettent de se faire une idée de l'évolution du peuplement (2); toutefois, avec les années qui passent, la documentation rétrospective devient plus importante, et l'on commence, par exemple, à pouvoir disposer de jeux de photos aériennes réalisées sur les mêmes régions à plusieurs décennies d'intervalle (3).

La situation, certes, se modifie du tout au tout le jour où l'on se décide à lancer dans la région une entreprise de colonisation systématique: ceci implique de nos jours une masse d'enquêtes préparatoires, allant de la photographie aérienne à l'étude socio-économique, en passant par la reconnaissance pédologique, hydrologique, botanique, etc...; lorsque le projet n'a pas abouti, il en reste, pour des régions isolées, une documentation hors de proportion avec leur importance actuelle (4). Mais cette documentation

...

-
- (1) Le mouvement de migration des Akwapim, signalé plus haut (51), et leurs modes d'utilisation de l'espace ont été totalement ignorés jusqu'au jour où la crise du swollen-shoot obligea, pour indemniser les planteurs, à des enquêtes systématiques.
 - (2) C'est ce qu'à pu faire Davies (24) pour les Ingessana du Soudan.
 - (3) Personnellement, dans le Moyen Ouest malgache, nous avons pu disposer dans certaines régions de missions photographiques aériennes de 1947 et 1965, ce qui permet des comparaisons intéressantes.
 - (4) Bollon (10)

pâtît forcément elle-même de l'ignorance antérieure : rien ne permettra de compenser, par exemple, l'absence de stations météorologiques, et en géographie humaine, une bonne part de l'évolution ancienne nous restera toujours cachée. Quand on passe du projet à la réalisation du périmètre de colonisation, la documentation abonde : le problème pour le géographe est en fait alors surtout celui de la pléthore ; s'il en obtient du moins communication, il lui faudra tâcher de ne point se perdre dans la masse des enquêtes préalables, des rapports de gestion, où il n'est pas sûr d'ailleurs de trouver exactement ce qu'il cherche. C'est que, tout d'abord, il s'agit de rapports techniques qu'il n'est pas accoutumé de lire : la multitude des petits faits technologiques risque de masquer les grands problèmes ; d'une autre manière, cette documentation escamote la diversité des situations réelles en présentant presque toujours une vue générale théorique : on ne connaît pas l'adaptation des colons au système proposé, mais le colon-type, l'exploitation-type, qui en fait existent rarement. Enfin, sous ses airs scientifiques, il ne s'agit pas toujours d'une documentation objective ; il importe souvent de savoir dans quel but a été rédigé tel ou tel document (s'agit-il d'un dossier à l'appui d'une demande de subvention, d'un bilan technique, d'une brochure de propagande) ; même sur des points purement techniques, comme l'étude des phénomènes d'érosion, des polémiques acerbes peuvent opposer experts et contre-experts, sans qu'il soit possible toujours de démêler dans les écrits la part de l'opinion fondée et celle de la passion partisane.

En règle générale, évidemment, l'optimisme est de rigueur, jusqu'à la veille de graves échecs ; ou, si l'on tache d'analyser ceux-ci, c'est de manière souvent incomplète, et généralement sans que soient considérés de manière critique ni les problèmes humains, ni la place de l'entreprise dans un cadre plus vaste. Même s'il s'efforce de réaliser sur ces textes une critique intelligente, le géographe a la pénible impression de n'avoir qu'à absorber et à présenter dans une forme géographique un travail déjà réalisé, sans

toujours voir comment il pourrait, à partir de cette documentation, entreprendre une véritable étude de terrain, où il risque de se heurter au scepticisme des techniciens. Ce malaise se marque d'ailleurs par la répugnance que la géographie, en France du moins, a montré pour l'étude des aménagements agricoles modernes, tout comme fut longtemps négligée l'étude de l'aménagement urbain "fonctionnel".

Entre les zones de mouvements spontanés et les périmètres de colonisation planifiée, les systèmes "orientés" occupent, ici encore une place intermédiaire : on dispose d'un certain nombre de documents, archives des compagnies de colonisation, plans déterminant les lotissements, ce qui facilite considérablement l'étude de la constitution du paysage rural, particulièrement intéressante en raison à la fois de son aspect ordonné et de sa rapide évolution. M. Monbeig (1) a montré ainsi comment dans la zone pionnière paulista les orientations du parcellaire, toujours établies en fonction des lignes du relief, se modifiaient du tout au tout par la succession des phases d'acquisition du sol. Une fois le lotissement définitivement réalisé, la matière se raréfie sans doute, mais comme, généralement, ce type de colonisation intéresse des agriculteurs assez maîtres d'une technique moderne, il est encore possible de disposer de documents écrits et d'informations techniques.

Les conditions de l'enquête directe sont également délicates dans leur diversité. Nous n'insisterons pas sur les difficultés matérielles, dues à une infrastructure assez rustique, à l'absence de bonnes voies de communications, à une documentation cartographique très vite dépassée. Les difficultés essentielles sont humaines. Ainsi, dans les zones de colonisation spontanée trouvera-t-on rarement des "interlocuteurs valables", bien au fait de leur région, par suite du manque de techniciens, de l'absence fréquente de fonctionnaires compétents dans des régions souvent considérées...

(1) Monbeig (62)

comme des lieux d'exil. Il faut donc, bien souvent, s'adresser uniquement à la base : mais la société n'est pas toujours des plus réceptives ; le Moyen-Ouest malgache est surnommé le "Far-West" de l'Imerina où il ne se passe guère de semaine sans vol de boeufs ; dans la même note, M. Péliissier souligne l'ambiance de Far-West qui règne sur les plateaux de colonisation récente à l'est du Bas-Ouémé.(1) Il s'agit de pays où l'ordre social, pour des raisons diverses, ne règne pas : rares sont aujourd'hui les cas où un groupe social entier émigre avec ses chefs, et même alors les conflits existeront entre groupes d'origine différente ; mais presque toujours ce sont des individus ou des familles restreintes qui se déplacent : même s'il ne s'agit pas alors toujours d'individus en complète rupture de ban avec leur société traditionnelle, même si des liens de parenté existent presque toujours entre immigrants habitant le même village, la société reste toutefois d'autant plus informe que des liens souvent très forts rattachent encore l'émigré à son pays d'origine. Petit à petit, des autorités nouvelles apparaissent, tirant leur pouvoir soit de l'ancienneté d'occupation (les fondateurs de village) soit de la richesse (ces deux faits sont souvent liés) soit de leur appartenance religieuse, soit aujourd'hui très fréquemment de leurs rapports avec le pouvoir politique : il s'agit finalement très rarement d'individus dont l'autorité ne puisse être contestée d'une manière ou d'une autre. On sait comme l'enquête est facilitée lorsque de bons contacts ont pu être établis avec un chef : il est rare ici qu'on trouve un seul chef, et, même si c'est le cas, son autorité fréquemment oppressive, puisque non fondée sur des règles traditionnelles mais le plus souvent sur la force économique, physique, où le droit du premier occupant, ne peut garantir le succès du travail. Si toutefois, on peut sans trop de peine se faire admettre et débiter

...

(1) "Sur ces marges orientales du Bas-Ouémé, écrit P. Péliissier, l'enquêteur attentif est assez vite sensible à une curieuse atmosphère de Far-West, avec son cortège d'"histoires" et de règlement de comptes. Milieu humain à priori hostile à toute initiative de la puissance publique et singulièrement défavorable au succès d'entreprises nécessitant au minimum d'organisation, de discipline, de régularité dans le travail, et si possible d'esprit coopératif" (74 p. 145)

une enquête, on risque souvent ensuite de se heurter à de fausses déclarations, ou à un refus obstiné de répondre. Il n'est pour commencer pas toujours facile de savoir quelle est l'origine géographique, l'appartenance ethnique des immigrants, ni même s'il s'agit ou non d'immigrés. Des groupes à moitié cachés préféreront demeurer dans une clandestinité jugée avantageuse, ou du moins ne voudront pas révéler leur origine parce que leur départ, pour des motifs divers, a pu être une sorte de fuite; plus fréquemment encore, des étrangers préféreront se rattacher au groupe ethnique autochtone, pour justifier leur droit d'occupation (et cette assimilation peut trouver une justification dans des alliances et des liens de sang contractés), ou bien des hommes qui appartiennent à des groupes traditionnellement considérés comme "sauvages" chercheront à se rattacher à des ethnies plus "civilisées" : c'est le cas, fréquemment des Kabre ou des montagnards du Nord-Dahomey, des Tsinihety de Madagascar étudiés par M. Molet. La date d'arrivée dans la région n'est point, non plus, toujours aisée à connaître : pour peu que l'espace encore disponible se restreigne, qu'on craigne de nouvelles arrivées, on acceptera difficilement de reconnaître qu'on est soi-même ici depuis bien peu de temps, et l'on cherchera, en se rattachant mythiquement à d'anciens occupants, à justifier sa mainmise sur la terre. D'où fréquemment des déclarations étonnamment contradictoires : dans une enquête actuellement menée dans le Moyen Ouest de Madagascar on a pu, dans un village, obtenir des renseignements satisfaisants sur les dates d'arrivées et les conditions d'installation d'un groupe établi depuis environ 70 ans, mais le jour où le géographe, ayant constaté l'existence de traces d'une plus ancienne occupation, a voulu enquêter sur les traditions historiques, les villageois, craignant sans doute qu'on conteste leurs droits, se sont soudain déclarés autochtones : l'enquête historique a dû être provisoirement interrompue (1). Dans un autre domaine

(1) Etude du terroir d'Ambohidava, actuellement menée par J.V. Marchal O.R.S.T.O.M.

les déclarations concernant les surfaces cultivées (et la vue même que l'enquêteur pourra en prendre, s'il se fie à la seule bonne volonté des enquêtés) varieront très fortement entre une large sous-estimation, si l'enquêteur est pris pour un agent du fisc, et une non moins large sur-estimation si l'on estime qu'il vient ici pour trouver de la place pour de nouveaux immigrants. Certes, nous ne pensons pas que ce genre d'erreurs soit l'apanage des zones de colonisation récente : nous croyons toutefois qu'elles y sont plus fréquentes et plus graves, en raison de l'instabilité du nouvel arrivé et du sentiment d'insécurité qu'il éprouve, aussi bien à l'égard des règles modernes que des règles traditionnelles d'appropriation du sol.

Les difficultés rencontrées pour une enquête dans les périmètres de colonisation planifiée sont d'une nature partiellement différente. La différence vient évidemment pour partie de ce que les renseignements à rechercher par l'enquête directe sont tout autres : point n'est besoin ici d'enquêter sur l'origine, la date d'arrivée des immigrants, ni sur les surfaces cultivées qui sont en principe déjà connues. Sur certains points cependant, les causes des difficultés sont comparables : ici encore on ne trouve pas, au moins en principe d'autorités traditionnelles nettement constituées. Ou bien aucune structure d'autorité n'est officiellement reconnue parmi les "colons", ceux-ci étant considérés comme des individus entretenant seulement des rapports directs, verticaux, avec les techniciens et administrateurs, ou bien on s'est efforcé de mettre en place des "chefs", imposés, et sans autorité vraie; en fait, il existera souvent des autorités plus réelles, occultes, et peu soucieuses de se manifester tout d'abord. Le chercheur, sans vouloir soutenir à fond aucune des deux parties, doit jouer un jeu délicat entre l'encadrement et les paysans ; aussi bien pour entrer en contacts avec ceux-ci que pour éviter de compromettre les techniciens, il lui faut s'en distinguer autant que possible, tout en entretenant avec eux de bonnes relations. Il est rare que sa présence pour un séjour de quelque durée soit appréciée: outre le temps qu'il fait perdre,

les complications qu'il occasionne dans le travail, il risque toujours par sa présence, ses questions, des paroles imprudentes de provoquer l'apparition de conflits jusqu'alors latents, voire inexistants. Pour les cadres comme pour les colons, l'enquêteur est un espion, fût-ce un espion sympathique, et il ne peut quitter ce rôle à moins soit de prendre une position officielle parmi les "cadres", soit de jouer les opposants systématiques.

Ces difficultés, presque générales, sont sans doute particulièrement aiguës dans les entreprises de colonisation débutantes, où l'on tâtonne encore, ou lors de crises graves dans une entreprise plus ancienne. En définitive, il semble que l'enquête de longue durée dans les périmètres de colonisation soit difficilement réalisable par un chercheur "indépendant", sauf si sa présence a été officiellement demandée.

Dans les deux cas distingués, l'approche est donc difficile, parce que nous nous trouvons en présence de sociétés nouvelles, extrêmement ambiguës encore, soit parce qu'une autorité traditionnelle essaie de se reconstruire dans un cadre nouveau, soit parce qu'on essaie de trouver un lien entre des autorités traditionnelles et une forme d'organisation sociale de type "moderne". On s'adresse à des personnages en quête de société, mais d'une société qui les exprime et ne leur soit point imposée.

Les buts d'une enquête géographique. Les points d'application précis d'une enquête géographique diffèrent très sensiblement selon qu'on s'intéresse à une zone de colonisation spontanée ou à un périmètre organisé ; il nous est donc nécessaire de développer successivement l'analyse des thèmes d'études pour ces deux cas, tout en réservant pour une analyse d'ensemble certains points communs et l'étude des rapports qui doivent s'établir entre ces deux types d'utilisation de l'espace. Dans un domaine où les faits géographiques sont encore mal fixés, le travail ne peut porter sur un simple bilan de la situation ; il sera nécessaire, sans doute, de développer davantage certains points qui ordinairement ne sont guère qu'esquissés par le géographe soit la critique de la situation actuelle (critique n'étant pas forcément entendue au sens négatif du terme) et l'exposé des orientations possibles.

a) Le bilan géographique des mouvements de colonisation spontanée.

Dans des zones qui sont en général particulièrement mal connues, le premier effort doit évidemment porter sur l'étude aussi systématique que possible de l'ampleur des mouvements d'immigration et de leur nature. Ce fait d'évidence provoque tout de suite de sérieuses difficultés; car, très généralement, aucun document ne peut guider le travail : les recensements exhaustifs, de type traditionnel sont très insuffisants ; les recensements "modernes", par sondage, n'existent pas toujours. De toute manière, ce deuxième type de document est peu satisfaisant pour une étude d'immigration; certes, les questionnaires incluent généralement une ou plusieurs questions sur les mouvements spatiaux de la population, entrant même dans des détails assez abondants lorsque la région est connue pour l'importance des phénomènes migratoires, mais le recensement par sondage n'est pas mis à jour dans les années qui suivent (1) et ne permet donc pas de suivre l'évolution de la situation.

Au demeurant, on peut penser, et même affirmer dans certain cas, que le principe du sondage est assez peu satisfaisant sur le point qui nous intéresse : chaque groupe villageois présente dans les régions d'immigrations son originalité propre ; sa date de fondation est variable, son origine initiale diffère de celle de ses voisins. Seul, en fait, et surtout lorsqu'on étudie une aire assez limitée, le renseignement exhaustif permet de se faire une idée juste de la situation, aucune extrapolation mathématique ne

...

(1) Ceci est d'ailleurs normal ; un travail par sondage est destiné à donner des repères généraux de l'évolution, à un moment donné, dans un but d'action, comme hypothèses pour l'établissement d'un plan, par exemple, et la mise à jour d'une enquête qui ne porte que sur des échantillons n'aurait guère de sens.

semblant possible lorsque le libre-arbitre des individus ou des groupes sociaux a joué à plein (1). Or, la connaissance précise, chiffrée, de l'importance des mouvements est ici capitale, et le géographe devra peut-être effectuer son propre recensement, ce qui suppose des moyens relativement importants (quoique son enquête n'ait pas besoin d'être aussi fine que celle du démographe.). Mais la connaissance statistique est évidemment insuffisante : le recensement grossier, exhaustif, doit être complété par une enquête qualitative, qui peut, elle, être menée sur des échantillons réduits, au niveau du village, du hameau, ou, si ces unités d'habitat n'existent pas, au niveau de la petite unité naturelle. On précisera alors les modalités de l'immigration : par quelles étapes, à la suite de quelles **soll** citations l'immigré s'est-il établi ici (l'étude des relations familiales entre immigrants est souvent particulièrement importante) ; comment est-il parvenu à la propriété ou du moins au libre usage d'une portion de terre, comment, si **nécessaire**, s'est-il fait accepter par ceux qui étaient là avant lui ? On devra tâcher de cerner les motifs qui l'ont poussé à quitter son pays pour venir s'établir ici. Généralement, au premier abord, cette dernière enquête est assez décevante ; sous des formes diverses, la raison invoquée est presque toujours la trop grande pauvreté du pays d'origine et la plus grande richesse de la zone d'immigration ; ce n'est qu'à la longue, en recourant à des enquêtes de type sociologique, par des interviews au magnétophone,

...

(1) Le recensement exhaustif n'est souvent pas plus satisfaisant en ce qui nous concerne. Comme l'écrit Barbour : "Très peu de recensements en Afrique ont été menés avec assez de détail pour que la structure démographique des communautés immigrées, opposée à celle des villages ou unités de recensement de plus grande taille à l'intérieur desquelles elles se trouvent puisse être observée avec quelque précision". (5 p 47).

des réunions de groupes etc...que l'on parviendra à découvrir une certaine diversité dans les causes de mouvement. Enfin, on ne devra pas négliger la nature des liens que l'émigré conserve avec son pays natal : fréquence des voyages et des visites de parents, participation aux cérémonies familiales, envoi d'argent ou de produits; on ne se fera d'ailleurs une juste idée de ces relations que par une contre-enquête au pays natal lui-même où seront saisies d'une part les réactions des parents, d'autre part l'attitude réelle des émigrés lors de leurs retours temporaires au pays, lorsque ceux-ci sont habituels.

La conception d'une enquête sur les techniques agricoles et les productions n'est pas ici extrêmement différente de ce qu'elle peut être dans des régions plus stables : nous nous contenterons donc d'en présenter les traits originaux. La connaissance du système agricole ne sera réelle que si les données recueillies peuvent être confrontées avec ce que l'on sait des systèmes de culture pratiqués ailleurs et spécialement dans les zones d'origine des émigrés. Certes, par la seule étude des façons culturales, on pourra se rendre compte du caractère plus ou moins extensif de l'agriculture d'une zone pionnière, et l'on pourra confronter ces impressions avec des faits comparables dans les zones plus peuplées ; mais, pour aboutir à une comparaison sérieuse, il sera nécessaire en fait de disposer de données chiffrées sur les superficies exploitées, les rendements obtenus dans les deux types de régions, les prix de vente des produits. Il arrivera rarement que l'on dispose de ces renseignements, du moins pour les deux régions qu'on souhaite comparer.(1)

(1) En règle générale, les renseignements sont meilleurs pour les zones d'émigration, mieux encadrées parce que plus densément peuplées (enquêtes agricoles, existence parfois de documents de type cadastral), mais ce n'est pas une règle absolue : en Côte d'Ivoire, ce sont les zones d'immigration, finalement plus intégrées dans l'économie moderne qui disposent d'un cadastre, et sont le plus sérieusement étudiées.

Il faudra enfin faire intervenir les dépenses d'exploitation, qui peuvent être très sensiblement différentes : la zone de colonisation, quoique souvent isolée, recourra plus fréquemment aux services d'ouvriers agricoles ; le fait est connu pour les zones pionnières de cultures commerciales (café ou cacao de l'Afrique guinéenne), mais il est attesté aussi pour des régions qui ne se livrent pas aux cultures d'exportation, parce que, sur des surfaces plus grandes, avec des rendements plus satisfaisants, l'exploitant a besoin d'ouvriers ou souhaite fournir personnellement un moindre effort physique ; en définitive, les revenus nets du paysan ne seront peut-être pas plus élevés que dans son pays natal, mais son style de vie sera nettement différent.

Dernier thème essentiel de l'enquête géographique : l'étude des possibilités de communications, et de la commercialisation des produits agricoles.

Le rôle des voies de communications dans la conquête des zones neuves a été maintes fois souligné, mais il n'a guère été étudié que dans les zones de colonisation proprement "orientée" où l'entreprise de transports (en général une compagnie de chemin de fer) se fait en même temps compagnie de colonisation, ou l'inverse. On constate, cependant, le rapport entre l'extension du chemin de fer au Sénégal et le développement du "front des arachides", les "rushes" qui, au Ghana, accompagnent, dans la zone à vocation caçoyère, la création de nouvelles pistes, dont l'intérêt est d'autant plus grand que les transporteurs routiers, qui achètent le cacao, se livrent au début à une concurrence acharnée (1). Dans l'Ouest de la Malaisie, la construction des routes et des chemins de fer amène l'apparition, en bordure, d'un habitat linéaire de Malais, aussi bien que d'immigrés ; aux alignements ouest-est de villages rizicoles Malais, le long des rivières, s'opposent ces

...

(1) Gould (41) : A Prasu, dans la "Central Province" du Ghana, l'ouverture de la route fait monter les prix du cacao de 5 shillings à 14 shillings 6 la "load".

alignements Nord-Sud où les habitants se consacrent davantage à de menues exploitations de caoutchouc et d'elaeis (1). Le rôle essentiel de la voie de communication est bien montré par les initiatives que prennent parfois les planteurs eux-mêmes : ainsi les Akwapim du Ghana n'ont pas hésité à financer eux-mêmes la construction de ponts modernes sur la Densu (2). Faut-il de routes convenables, par contre, les pionniers de Santo Domingo de los Colorados, en Equateur, ne peuvent développer leurs cultures bananières et ne vendent leur cacao qu'à Quito ; la vente de bovins croisés de Holstein reste la source essentielle de revenus monétaires (3).

Car l'importance des communications modernes caractérise d'abord les zones de colonisation tournées délibérément vers la production de denrées d'exportation végétales. Que leur spécialisation vienne de leur isolement ou des conditions naturelles, les régions pionnières vendeuses de bétail sont en effet dans une situation différente, les bêtes pouvant effectuer une certaine distance à pied, comme les boeufs du Moyen-Ouest malgache, ou les porcs élevés par les Antioquenos et menés jadis vers les villes par troupeaux de 200 à 300 têtes. Toutefois, cette situation est généralement temporaire, et le problème des transports se pose le jour où la région doit vendre des produits végétaux, surtout s'ils sont de faible valeur : on recherche alors les sites proches des pistes où les récoltes sont achetées relativement plus cher, ou du moins ne sont pas grevées de frais de transport par charrettes ou, pire encore, par porteurs. Lorsque la population d'une zone de colonisation augmente trop pour que puisse se maintenir un système extensif faisant large place aux productions animales, les problèmes de transport

(1) Ooi Jin Bee (65)

(2) Hill (1951)

(3) Burt et al. (16)

s'aggravent donc et les terres situées près des routes sont recherchées par des colons qui habitaient plus loin. Mais comme ces zones sont celles qui de toute manière, étaient déjà auparavant les plus peuplées, le phénomène de concentration fait boule de neige et, dans une zone de faible densité générale, on peut constater rapidement l'existence de foyers de surpeuplement, qui rendent nécessaire des migrations à courte distance, et supposent le développement de voies de communication secondaires. De toute manière, il convient encore que, pour ce type de productions, le transport moderne soit la forme de transport la plus économique, faute de quoi la région pionnière peut pâtir de son développement. Ainsi, dans la moyenne vallée du Mangoky, au Nord de Tuléar, des pionniers européens établis vers 1930 produisaient grâce à des métayers bara des haricots de très bonne qualité exportés par pirogues sur le fleuve. Lorsqu'après 1945 fut ouverte la route Tuléar-Berongona, tous voulurent acheter un camion, y perdirent de l'argent, et, par le jeu de l'endettement, durent céder leurs concessions à des "Indiens" dont ils devinrent les intendants(1).

Outre l'évolution économique, l'évolution des habitudes de vie semble provoquer aujourd'hui en pays pionnier une attirance toute particulière pour les voies de communication : du temps où l'automobile était rarissime, le pionnier, qui en ignorait l'usage dans son pays d'origine, s'établissait volontiers loin des routes, où il se sentait plus tranquille. Aujourd'hui, on utilise le taxi-brousse pour se rendre au marché, ou pour rentrer quelques jours "au pays"; on aime, aussi, en toutes circonstances voir passer ces véhicules qui vous rappellent la possibilité de ces déplacements, l'existence d'un monde extérieur.

L'ensemble de ces études devrait permettre de donner de la région pionnière une image fidèle. En fait, le géographe éprouve souvent, au cours ou au terme de son étude, un certain sentiment

...

(1) Chapuis (20)

d'insatisfaction. La réalité géographique se révèle difficile à cerner dans ces pays d'occupation récente. Le paysage se définit souvent d'une manière négative, par son caractère inachevé, composite, inorganisé. Le village, ailleurs entouré d'une végétation, particulière, de vergers et jardins, est souvent ici planté comme au hasard : quelques maigres arbres annoncent seulement au visiteur attentif la promesse d'un verger futur (1) ; plus qu'ailleurs abondent les constructions provisoires, les maisons inachevées, donc le style est fréquemment composite, soit que s'interpénètrent des constructions d'ethnies différentes (2), soit que des emprunts aient eu lieu d'un groupe à l'autre. Les pistes sont souvent inachevées, leur tracé se modifie selon tel ou tel groupement semble l'emporter en influence. Surtout, le terroir semble inorganisé, encore faiblement dessiné ; dans les zones de cultures pérennes, les plantations jeunes présentent un aspect désordonné ; plus qu'ailleurs encore, le champs est un filot dans une brousse où aucun dessin général ne se précise. Mais ce sont surtout les règles d'utilisation du sol qui sont à peine saisissables : les contraintes du milieu (risques d'appauvrissement du sol, manque de place) ne jouent guère encore ; les contraintes sociales (systèmes d'entraide, répartition du sol par grandes familles) jouent beaucoup moins. Peu familiarisé avec un milieu nouveau, le paysan ne possède guère la connaissance empirique qu'il acquiert par son expérience propre, jointe à celle de ses ancêtres (son vocabulaire pédologique, par exemple, est souvent pauvre), et il s'en soucie peu, car la terre lui paraît inépuisable. Chacun adopte ses propres règles, ou transpose plus ou moins habilement celles qu'il a apprises ailleurs. En fait, il semble que ce soit surtout dans le cadre du village,

...

-
- (1) C'est ainsi que Delvert (25) peut parfois localiser les nouvelles implantations au Cambodge, où normalement toute maison s'entoure d'un verger.
- (2) Ainsi Faublée (36) signale-t-il le mouvement de pénétration betsileo en pays bara, depuis 1920, d'après le contraste des styles de construction.

à l'autre des systèmes très différents pourront être adoptés sans qu'on en voie nettement la raison. Dans ce chaos primitif, il est difficile en définitive de dégager des régions : très souvent les orientations fondamentales ne sont pas prises, les zones d'influence de centres encore embryonnaires sont mal définies. Faute de s'appuyer sur un passé qu'il puisse comprendre, le géographe doit envisager l'avenir, heureux lorsqu'il peut trouver des éléments de référence dans des régions de colonisation plus ancienne pour saisir l'évolution possible de la zone "frontière".

b) le bilan géographique des régions de colonisation planifiée

L'insatisfaction du chercheur est ici d'une tout autre nature : l'organisation de l'espace ne lui est pas refusée, elle est faite sans lui. L'importance de l'immigration et ses modalités, le paysage rural, les systèmes de cultures sont déterminés d'avance ; les rendements culturaux, le bilan économique sont déjà établis, en principe. Le géographe se sent frustré : son travail semble déjà fait, tandis que ses méthodes de travail sont bafouées : on ne peut plus conceptualiser le réel, il faut étudier la réalisation d'un concept. Du coup, il se donnera surtout, spontanément, le malin plaisir de noter les différences entre ce qui était prévu et ce qui est, d'insister sur le côté négatif de sa tâche. On peut alors grossièrement définir deux attitudes du géographe en face du centre de colonisation planifiée. Il peut d'une part rassembler le maximum de documentation technique, faire une rapide tournée, discuter avec les techniciens et quelques colons ; à la suite de quoi, il rédigera une mise au point qui remplira quelques pages d'information dans une revue géographique, jouant grosso modo le rôle d'un journaliste sérieux. Ce genre de travail est loin d'être dénué d'intérêt : il renseigne professeurs et étudiants, voire le grand public ; il peut éclairer les techniciens eux-mêmes, souvent trop occupés par des tâches parcellaires pour dégager les ensembles. Mais on lui reprochera facilement de n'être pas une contribution active ; en ce domaine, la critique constructive ne semble guère possible, faute de compétences techniques, et elle sera en fait l'apanage de géographes très chevronnés ; on se bornera, le plus souvent à quelques

reflexions de bon sens, à des tentatives pour replacer un exemple régional dans un cadre plus général, ou national, éventuellement à des comparaisons avec des organismes similaires. Mais l'esprit de recherche reste insatisfait ; un chercheur entièrement voué à la recherche, surtout dans un pays du tiers-monde, désire faire plus. En général, il ne trouvera dans ce genre de visite d'information que des points de référence qui éclaireront sa connaissance des zones de colonisation spontanée, lui permettant peut-être de mieux voir dans quel sens celles-ci pourraient évoluer ou être influencées.

Dans le deuxième cas, le géographe intervient de manière plus personnelle. Il entre en scène lorsque l'entreprise de colonisation est en crise. Qu'il soit alors appelé en consultation, ou que son attention soit spontanément attirée, il pourra alors donner libre cours à ses capacités d'analyse. Cette tâche peut être salutaire, et elle est à l'origine d'excellents travaux, comme l'article de M. Gourou sur le Plan des Arachides (1), ou le livre de M. Baldwin sur le "Niger Project" (2). Toutefois, le risque est grand, lorsque les techniciens perdent de leur superbe, de se donner l'agréable compensation de la délectation morose, en contemplant l'échec et en le justifiant à posteriori. Mais ce rôle de Cassandre après l'évènement, souvent extrêmement irritant pour les non-géographes, correspond trop à une des tendances profondes de la géographie, surtout en France où les géographes ont fort peu de part à la "géographie active", pour que nous souhaitions le jouer trop souvent ; irresponsables, fût-ce malgré nous, nous ne devons pas abuser d'une irresponsabilité parfois commode.

N'y aurait-il pas d'autres issues ? Nous essaierons de les rechercher, d'une part en analysant les travaux géographiques, encore assez rares, consacrés à ce type d'entreprises, d'autre part, en puisant dans nos propres observations à Madagascar. Deux ouvrages, essentiellement, méritent de retenir l'attention : l'ouvrage

...

(1) Gourou (46)

(2) Baldwin (4)

de Pelzer sur les tropiques asiatiques (1), et le remarquable travail de Farmer sur la colonisation pionnière à Ceylan (2) ; de manière significative, il s'agit de travaux anglo-saxons. On remarquera tout de suite que tous deux étudient la colonisation agricole à l'échelle d'un pays entier, ou moins ; c'est sans doute l'optique la plus commode : elle permet plus de recul, favorise l'utilisation des documents officiels et limite un travail de terrain dont la nature est difficile à déterminer. Elle correspond d'autre part incerta tablement à l'un des vocations du géographe qui est de replacer les problèmes locaux ou régionaux dans un espace plus vaste. On peut retenir dans ces deux livres les thèmes d'études suivants. D'abord, une présentation du milieu, mais seul Farmer, dans un cadre relativement limité, peut donner une analyse fine du milieu physique, Pelzer devant se contenter de présenter les caractères d'ensemble des civilisations agraires qu'il étudie.

Les objectifs qui sont fixés à l'entreprise de colonisation sont ensuite présentés : quoique réalisés dans des pays où la disparité des densités est extrême, les plans d'émigration n'ont que rarement des buts uniquement démographiques ; interviennent aussi des vues économiques (produire des produits exportables, aux Philippines ; fournir des surplus de riz pour la zone humide à Ceylan) et des objectifs politiques. Il importe de bien mesurer l'importance attachée à ces divers buts, pour essayer d'évaluer finalement l'efficacité du mouvement. Puis l'on considère, surtout Farmer, les cadres juridiques fixés pour la mise en oeuvre des plans : de longues études de documents montrent comment furent mis en place les organismes spécialisés et quels moyens leur furent attribués ; mais surtout, la discussion porte sur le mode d'acquisition des terres à mettre en valeur et sur la forme de tenure foncière à adopter pour parer aux risques de spéculation ; de morcellement excessif etc.

...

(1) Pelzer (75)

(2) Farmer (35)

L'étude de recrutement des colons n'est pas négligée, mais elle nous semble souvent trop sommaire : si le système de sélection employé est analysé et discuté très sérieusement (aptitude variable des diverses classes d'âge à l'émigration, importance du choix de jeune si l'on veut que ces déplacements aient des conséquences démographiques sérieuses), si l'on envisage longuement l'importance du soutien financier à leur apporter, peu de renseignements en définitive, nous sont donnés sur l'origine géographique des émigrés, sur leur situation au pays natal, sur leurs problèmes d'adaptation, leur organisation sociale et le problème des repercussions du mouvement sur l'économie des zones de départ n'est qu'esquissé. Mais surtout, le point le plus délicat, l'organisation des systèmes de cultures, n'est pas abordé par les auteurs dans le sens où nous l'attendions. Il ne faut pas s'en étonner, lorsqu'on se replace dans le contexte de l'époque, car il s'agit, surtout pour le livre de Pelzer, d'ouvrages relativement anciens. Au temps où Pelzer écrit, avant la fin de la deuxième guerre mondiale, et sur des documents antérieurs à celle-ci, on ne se soucie guère, surtout dans les Indes Néerlandaises, de fournir aux colons beaucoup plus que la terre et quelques subsides : à eux de s'organiser. Dans ce modèle des colonies d'exploitations, l'énorme effort agronomique est tourné essentiellement vers l'amélioration des cultures de plantation, et l'agriculture "indigène" n'en semble que médiocrement influencée. Les Philippines semblent plus avancées, où l'on conseille les "colons" pour la répartition de leurs terres entre cultures vivrières et cultures d'exportation, où les aptitudes des sols sont davantage étudiées, et où l'on s'efforce d'orienter vers des cultures d'exportation moins développées dans le reste du pays. Toutefois, si le colon doit s'engager à planter ce qui lui est prescrit, il semble qu'une certaine latitude lui soit laissée en fait. Une dizaine d'années plus tard, à Ceylan, la situation a quelque peu évolué ; l'organisation des cultures est déjà plus systématique ou s'essaie à l'être ; cela ne

pose guère de problèmes pour les cultures irriguées, qui consistent uniquement en riz, et où l'essentiel des améliorations consiste dans une fourniture régulière d'eau (et l'auteur discute la valeur d'une implantation des barrages), dans le domaine des cultures sèches, par contre, on^{en} est encore aux expérimentations et Farmer doit constater l'échec provisoire de l'effort pour transformer en culture continue des terres sèches la culture itinérante de "chena". De toute manière, à l'époque, nous sommes loin de trouver des colonisations organisées où des systèmes de cultures rigides sont mis en place: l'état de la science agronomique ne le permettait pas.

Sur ces bases, les auteurs, et surtout Farmer, peuvent mettre en rapport le coût de la colonisation avec l'accroissement de richesses, les conséquences démographiques qu'elle a engendrées. Echec ou réussite de la colonisation? La réponse est nuancée, mais somme toute peu optimiste: les zones de colonisation n'ont pas soulagé sérieusement la pression démographique des zones de départ, et elles ne fournissent pas une production supplémentaire en rapport avec les investissements. L'insuffisance des résultats amène à repenser d'une manière plus large le problème du développement des pays à fort accroissement démographique et à envisager des formes d'intensification agricole non seulement en terre neuve, mais aussi dans les régions peuplées où il faudrait également développer l'industrie.

Il nous semble que c'est à partir de ces conclusions qu'il convient aujourd'hui de repenser l'étude des centres de colonisation planifiée, car elles soulignent en même temps que les points relativement négligés dans les études citées, certains thèmes de recherche essentiels dans la situation présente. C'est d'abord l'analyse des systèmes de cultures, non point tant sous leur aspect technique, qui ne relève pas de notre discipline, que dans la manière dont le "colon" l'adopte, le comprend; et donc sait le faire évoluer peu à peu vers une plus grande intensification. C'est ensuite, et peut-être surtout, l'élargissement régional des préoccupations. Les deux ouvrages prennent sans doute trop les

centres de colonisation comme des îlots ; ils ne les envisagent pas assez dans leur rapport avec les zones peuplées d'une part, le reste des terres neuves d'autre part.

Nous avons dit plus haut que l'échelle de ces travaux, celle d'un Etat, permettait de replacer le phénomène dans un cadre plus vaste, mais nous dirions volontiers que le cadre est ici trop vaste. La colonisation dirigée est brutalement confrontée avec les problèmes d'un pays, et l'on tâche de voir dans quelle mesure elle les résout, alors qu'il faudrait d'abord replacer le phénomène dans un cadre régional, celui de la région à peupler, et confronter cette région avec d'autres régions. Ainsi Farmer signale à peine les mouvements de "squatters" qui viennent s'installer en zone sèche de Ceylan, le plus souvent autour des organisés, et ne traite guère plus abondamment des mouvements de la population originaire de la zone sèche, rendus nécessaires par l'explosion démographique ; nous savons que les autochtones occupent la moitié de la surface des nouveaux périmètres irrigués, mais ils ont de surcroît conquis des terres à l'extérieur de ceux-ci. De même, si nous savons par ailleurs qu'à Mindanao les effectifs déplacés par l'émigration spontanée s'élèvent à un chiffre bien supérieur aux 30.000 colons des ensembles dirigés établis entre 1918 et 1934 aux Philippines, il n'en apparaît pas grand chose dans le livre de Pelzer. Dans les deux cas, l'expansion spontanée semble plutôt traitée comme une ombre au tableau ; or, l'interaction des phénomènes, l'influence de l'émigration dirigée sur les mouvements spontanés, sont un fait d'extrême importance. Ce sont ensuite des régions différentes qui doivent être comparées, régions de colonisation pionnière et régions d'émigration, dirigée ou non : seule l'étude des implications précises de ces départs dans des secteurs délimités, ou des actions qu'ils permettraient, nous éclairerait sur la dynamique que peut déclencher le mouvement réalisé. C'est ensuite, en se fondant sur ces exemples, qu'on déboucherait sur des perspectives nationales.

Le système de cultures en zone de colonisation planifiée peut être en fait plus ou moins contraignant. Deux cas extrêmes se présentent, que nous pouvons illustrer par deux exemples empruntés à Madagascar : le premier est celui du périmètre entièrement voué à la culture irriguée, dans des conditions hydrologiques et climatologiques délicates, comme le périmètre cotonnier et rizicole de la Samangoky. Le deuxième est celui des zones tournées presque uniquement vers les cultures sèches et les productions animales, comme la Sakay réunionnaise. Dans le premier cas, les contraintes techniques sont très fortes : le coton, en particulier, doit être cultivé selon des calendriers extrêmement stricts et le "colon" n'a le choix ni de sa culture ni de son calendrier de travail ; même s'il a précédemment, dans la même région, su utiliser l'eau, c'est de manière très différente, pour les cultures de décrue des pois du Cap ou pour une riziculture traditionnelle. Son travail nouveau n'a aucun rapport avec ses activités précédentes, sa capacité d'initiative est nulle, et de plus en plus faible au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles difficultés techniques. Lié à une tâche prédéterminée aussi strictement que peut l'être un ouvrier agricole, il est, d'autre part, considéré comme un exploitant autonome, avec tous les risques financiers que comporte cette situation, d'où des conflits presque inévitables. Il cherchera souvent une certaine indépendance, en maintenant hors du périmètre de colonisation des cultures traditionnelles sur brûlis et un certain élevage bovin. Jusqu'à un certain point, nous nous trouvons devant une situation comparable à celle des kolkhozes russes quoique la culture soit pratiquée individuellement, et dans doute est-elle même aggravée : les risques financiers assumés par le cultivateur sont bien plus grands, la durée du travail nécessaire sur le périmètre est beaucoup plus considérable que dans les kolkhozes céréalières d'U.R.S.S. La recherche de terres pour une culture traditionnelle rappelle l'attachement des kolkhoziens pour la culture de leur lopin individuel ; la différence essentielle réside sans doute dans le fait qu'il reste une autre solution au "cultivateur associé" : le départ. On peut se demander si, dans ce cas, le recours à des ouvriers agricoles salariés ne serait pas en définitive

et plus efficace et plus honnête : c'est, dans un autre système économique, passer à une solution technique comparable à celle du sovkhos. C'est à une conclusion de ce type que sont conduits MM. Battistini et Doumenge, dans un récent article sur la Samangoky (1). Mais s'il leur est possible de discuter les formes du travail, ils ne veulent guère, ou ne peuvent guère critiquer le système de cultures sur ses bases purement techniques (ceci reviendrait à l'agronome, et plus encore peut-être ici à l'entomologiste) mais sur ses conséquences économiques, c'est-à-dire en replaçant l'unité du Mangoky dans le cadre plus vaste de la région et du pays, envisageant le développement général, industriel et commercial en particulier qui peut en être la conséquence.

Le deuxième cas offre sans doute au géographe de plus larges perspectives en ce qui concerne l'analyse des systèmes de cultures. L'expérience de la Sakay réunionnaise, transportée ensuite de manière discutable en milieu malgache, porte essentiellement sur l'utilisation rationnelle des plateaux (tanety), par une protection antiérosive (fossés selon les courbes de niveau et utilisation des seules pentes inférieures à 12%) et un accroissement de fertilité grâce à des rotations appropriées, et, dans toute la mesure du possible, l'emploi du fumier. Les productions végétales obtenues devaient être valorisées par leur transformation en produits animaux, viande de porc et lait essentiellement. Au départ, une rotation unique était prévue : en première année culture mêlée de . . maïs et de pois mascate, en deuxième année engrais vert, en troisième et quatrième année manioc, puis trois ans de prairie naturelle. En fait, le système de cultures a, en espace de quinze années, considérablement évolué : parce qu'on lui a trouvé certaines faiblesses (ainsi le maïs convient mal sur défrichement, le manioc planté en avril-mai protège insuffisamment le sol au début de la saison des pluies, etc...), en raison d'impératifs économiques (nécessité de produire plus de maïs), ou d'innovations agronomiques (culture du riz sur tanety), mais aussi parce que les exploitants l'ont modifié au gré de leurs capacités, de leurs goûts, des

...

(1) Doumenge et Battistini (31)

circonstances (le troupeau bovin a du être renouvelé, et il fût difficile de se procurer des vaches laitières). Pour des raisons diverses, donc, l'évolution des exploitations a été divergente : selon un récent rapport (1), "Le fait marquant de l'évolution économique actuelle est la très forte différenciation et la large disparité observées entre les fermiers en ce qui concerne les aptitudes et les résultats obtenus ". Parmi les cultivateurs les plus anciens et les plus évolués, pour des exploitations de taille identique, la surface cultivée en manioc varie entre 5 has et 25 ares, la surface consacrée au maïs entre 7 et 1,15 ha, les cultures de riz de tanety entre 2,5 et 0,3 ha. Pour ces mêmes exploitants, la valeur brute de la production laitière atteint les chiffres extrêmes de 600.000 et 40.000 FMG (2), les revenus bruts de la vente des veaux varient entre 160.000 et 15.000 FMG, le produit de la vente des porcs entre 1.200.000 et 170.000 FMG. On est loin, dès lors, de la rassurante et parfois déprimante uniformité des projets initiaux ! On voit donc ici apparaître la possibilité d'une enquête géographique, au niveau des exploitations : il importe en effet de voir comment et pourquoi de telles divergences ont pu se produire, quel est le rôle respectif des aptitudes de l'exploitant, de la qualité du milieu naturel, de la distance au centre, du hasard aussi. Certes, il ne s'agit plus d'une classique géographie régionale, mais d'une étude à l'échelon le plus bas, spatialement parlant, celui de l'exploitation, mais cette nécessité de porter l'analyse géographique au niveau de l'exploitation même apparaît clairement dans d'autres régions, comme les zones d'agriculture moderne mécanisée, du Bassin Parisien. Dans le cas de la Sakay encore, l'analyse des systèmes de cultures devra envisager le problème de l'intensification maximum : la rotation proposée n'est qu'un canevas dont il faut partir, et de surcroît elle néglige une fraction importante de l'espace géographique, les

...

(1) Tara (85)

(2) Francs malgaches. Un franc malgache vaut 0,02 franc français

zones de bas-fonds et les pentes qui représentent respectivement 12 % et 58 % de la surface. Si les pentes semblent difficilement utilisables -encore pourrait-on parfois en discuter - les bas-fonds qui forment, par leur mise en rizières, la base de l'économie rurale malgache des régions environnantes, sont ici quasiment négligés. Le périmètre se consacre toujours presque uniquement à la production de produits végétaux de faible valeur, et le plus souvent faiblement valorisés, et seule, en définitive, la production laitière est vraiment rentable : quelles possibilités existent dans le domaine d'une production de plus grand prix : produits maraîchers, arboriculture (dont on ne s'est guère soucié, même dans l'expérimentation technique) produits de basse-cour et oeufs ? Ceci, pour une part, relève du technicien, mais les perspectives seraient fortement éclairées par une étude des calendriers de travaux, des disponibilités de l'exploitation en main d'oeuvre (quelle contribution peut apporter à l'exploitation la femme réunionnaise, peut tournée en général vers le travail agricole, y-a-t-il place pour les enfants ?) et des conditions générales du marché (y-a-t-il des débouchés dans la région de Tananarive ? une transformation industrielle est-elle possible ?) :

Dans ce cas, enfin, comme dans celui de la Samangoky, se pose le problème de la rentabilité des investissements : peut-on justifier ceux-ci par la production obtenue ? Certes, pour être honnête il est difficile encore de conclure, soit que les projets connus soient encore trop peu avancés pour qu'en soit actuellement au stade du fonctionnement normal, soit qu'ils aient comme dans le cas de la Sakay, dû être modifiés en cours de route (220 exploitations réunionnaises ont été créées seulement, pour des raisons politiques, au lieu de 750 initialement prévues); mais il apparaîtra toujours que le centre de colonisation planifiée coûte très cher et que sa création ne se justifie généralement que si des effets multiplica-

teurs sont obtenus (1). Ceci nous amène donc à considérer cette forme de colonisation dans ses rapports avec la région et le pays et à réaliser une critique d'ensemble de la valeur économique de la colonisation agricole des terres neuves.

c) L'analyse critique de la colonisation pionnière

Cette critique porte d'abord sur la valeur intrinsèque du système de cultures : y-a-t-il accroissement de capital par amélioration de la qualité des sols, ou au contraire appauvrissement par dégradation. L'enquête géographique ne peut apporter ici que des orientations dans un domaine généralement négligé, même dans les périmètres planifiés (manque d'analyses de l'évolution des sols, polémiques point toujours désintéressées). Le système de cultures adopté utilise-t-il au mieux le milieu, la main d'oeuvre et le capital d'exploitation ? En fait, dans la quasi-totalité des cas il y a sous-emploi, particulièrement pour les sols, mais même parfois pour la main d'oeuvre, lorsqu'une relative aisance permet aux pionniers de recourir au travail salarié en réduisant leur propre participation ; et ceci est vrai jusque dans des centres très organisés, comme l'Office du Niger, au moins à certaines époques.

Mais il faut aller au delà et envisager l'intérêt économique de cette mise en valeur pour les régions environnantes. Suivant la nature des productions et le type d'entreprises où elles sont obtenues, le problème se pose en fait à des niveaux différents. Lorsque la région pionnière produit des denrées destinées essentiellement ou uniquement à l'exportation, il convient de voir si cette production supplémentaire prend facilement place sur le

...

(1) En 1973, les investissements nécessaires à l'aménagement de 10.000 hectares de la région du Bas-Mangoky s'élèveront à 5 à 6 milliards de francs malgaches. (Doumenge et Battistini 31). Les conditions techniques font de l'aménagement la Sakay une entreprise moins coûteuse : cependant les investissements réalisés à Babetville (village -centre, matériel, usines) représentaient en 1964 530 millions de francs malgaches (Tara 85) ; il serait injuste de ne rapporter ces investissements qu'aux seules 220 fermes réunionnaises (3.500 ha cultivés), car la SOMASAK en profite également.

marché. Lorsqu'il fournit un supplément de café ou de cacao dans une période où règne la surproduction, le mouvement pionnier a toutes chances d'être plus nuisible qu'utile à l'ensemble : il provoque un effondrement de cours déjà bas, sans assurer une rémunération satisfaisante à des producteurs qui vivent généralement dans des zones particulièrement isolées où les frais de transport sont plus élevés. Ce phénomène est d'autant plus fréquent que les produits d'exportation sont généralement des cultures pérennes qui ne viennent en production que plusieurs années après leur plantation ; les zones pionnières dont l'extension a été favorisée par un "boom" viennent donc souvent en production à contre-temps. Les planteurs de ces régions, du coup particulièrement défavorisées, ne trouvent d'autre issue que l'accroissement des surfaces plantées et de leur production, ce qui leur est plus facile qu'aux autres, puisqu'ils disposent davantage d'espace, mais qui aggrave encore la crise. Par un mécanisme semblable, celle-ci, comme le signalait Bowman peut provoquer, dans le cas de cultures annuelles surtout, une reprise des déplacements, à la recherche de terres plus fertiles où la production serait quand même rentable.

On peut s'attendre à ce que la production des centres de colonisation planifiée ne soit pas sujette à de telles critiques, puisque normalement des études de marché ont dû précéder la mise en place ; mais, en fait, il est fréquent que la longueur des délais entre études et réalisation provoque des effets comparables. D'autre part, sans nuire à des productions existantes, le centre créé peut en empêcher le développement dans des régions peuplées où elles auraient pu trouver place : disposant d'une organisation commerciale plus rationnelle, apte à conclure des contrats de longue durée, le centre de colonisation accapare le marché.

La situation des zones pionnières est généralement différente dans le domaine des productions pour le marché intérieur, qui sont le plus souvent des produits alimentaires. Leur position est ici généralement moins forte; c'est-à-dire que au lieu de provoquer ou d'accentuer les soubressauts de la conjoncture, elles la subissent généralement. Naturellement, la zone pionnière est ici en position d'infériorité, car les produits vivriers sont de faible valeur, donc peu susceptibles de supporter les prix de transport élevés qui sont la règle (1). D'autre part, les circuits d'achat de produits vivriers sont de préférence centrés sur les zones de peuplement ancien et dense, et leur organisation dans des zones isolées n'est pas intéressante. On ne fera le plus souvent appel à la zone pionnière qu'en période de prix élevés, c'est-à-dire en fait lorsque des crises de subsistances éclatent dans certaines régions : c'est alors l'âge d'or pour des pays peu peuplés, mais les années suivantes apportent de cruelles désillusions, et l'année de prospérité a essentiellement contribué à bouleverser l'équilibre des cultures de la frange pionnière. La situation paraît donc favorable pour les régions peuplées, mais certains faits peuvent modifier cet état de chose ; ainsi, lorsque l'Etat intervient pour organiser le marché de certaines denrées vitales, comme le riz à Madagascar, est-il rare qu'il fixe les prix en fonction stricte des coûts de transport (2) : pour des raisons politiques et humaines, les prix seront relativement plus élevés dans les zones isolées ; ce ne sont certes pas les collecteurs qui en pâtiront, tout au plus chercheront-ils à se rattrapper ici un peu plus par

(1) Cette règle mériterait en fait d'être nuancée d'exceptions : elle suppose que la contrée pionnière est un pays éloigné, ce qui n'est pas forcément le cas ; elle suppose d'autre part que les communications y sont plus difficiles, ce qui n'est pas toujours vrai : la nécessité de transports à pied grève plus fortement le prix des denrées en pays betsileo, que le transport en charrette, qui est presque de règle dans le Moyen Ouest malgache.

(2) Au Ghana (Gould 41) le prix du cacao est uniforme dans toutes les zones d'achat.

le truquage sur le poids ou les multiplications, mais d'une autre manière ce sont les régions centrales, moins éloignées qui souffrent relativement de la situation, privées qu'elles sont d'un prix aussi élevé qu'il pourrait l'être.

Mais les conséquences du mouvement pionnier sur l'économie d'autres régions ne se bornent pas là. Ainsi, peut-on s'attendre à ce que le départ en émigration permette une évolution économique des régions trop peuplées, en dégagant des surfaces nouvelles. Nous avouons notre scepticisme à cet égard : l'expérience montre qu'un mouvement d'immigration qui semble très considérable n'est en fait qu'un mouvement d'émigration à peine perceptible dans les régions peuplées. Au contraire, lorsque l'émigration définitive touche les couches les plus jeunes et les plus dynamiques de la population, elle a plutôt pour conséquence la stagnation: il reste toujours assez de jeunes pour que la population augmente sensiblement, mais de possibles "leaders" partis ailleurs manquent au pays. Pour que l'émigration provoque de réels effets, il faudrait qu'elle puisse être suffisamment organisée pour être massive dans un petit secteur donné, et qu'elle s'accompagne aussitôt d'une action systématique dans cette zone. Ceci suppose une action concertée en liaison avec la population, la mise au point d'une stratégie d'action, de méthodes de dialogue rarement sinon jamais employées. C'est en fait d'une manière plus indirecte que le phénomène d'émigration vers les terres neuves peut avoir une influence : ainsi, lorsque l'émigration est sentie comme une nécessité par une société qui, d'autre part, constate la désagrégation sociale qu'elle provoque, elle cherchera souvent à s'en défendre par des essais d'intensification, assurant de nouvelles ressources (1). Un autre type

...

(1) C'est ainsi qu'on peut interpréter le développement de la culture des agrumes dans la région d'Andina au Betsileo, et le franc succès qu'y connaissent actuellement des cultures commerciales, comme le tabacs, et l'élevage du ver à soie.

d'influence des zones pionnières est lié à l'appel de main d'oeuvre qu'elles provoquent : les exemples les plus connus en Afrique en sont les migrations de Voltaïques en Côte d'Ivoire et au Ghana, et le mouvement classique, mais en voie de disparition, des navétanes vers le Sénégal ; dans tous ces cas, il s'agit de cultures commerciales, mais le phénomène est également connu dans des régions consacrées à des cultures vivrières comme le Moyen Ouest malgache : la zone d'immigration fournit alors aux pays d'émigration un apport monétaire non négligeable, et, par un jeu complexe de facteurs, donne aux ouvriers agricoles l'idée d'émigrer définitivement tout en leur donnant les moyens de ne pas le faire encore. Mais le problème est alors de savoir quelle utilisation est faite de ces salaires : sont-ils employés pour des investissements directement productifs ? c'est bien rare, quoiqu'on puisse considérer comme tels les achats de boeufs nécessaires aux travaux rizicoles à Madagascar. Mais le plus souvent les gains ou bien servent à payer l'impôt, ou bien sont utilisés pour des achats de nourriture, quand ils ne sont pas utilisés pour les cérémonies traditionnelles ou pour des dépenses somptuaires. Le travail salarié en zone pionnière contribue donc alors à perpétuer une situation anormale (1) . Mais plus indirectement, les déplacements saisonniers peuvent avoir un rôle bénéfique : découvrant d'autres horizons, les ouvriers agricoles peuvent être initiés à des techniques nouvelles ; toutefois, ce n'est pas le plus souvent dans les zones pionnières où les techniques sont frustes et où le milieu est souvent différent qu'ils puiseront des idées de renouvellement, mais plutôt dans d'autres régions semblables, de peuplement dense.

Sortant enfin du domaine agricole, il conviendrait d'évaluer l'effet du mouvement pionnier sur les emplois non agricoles dans les zones de peuplement plus ancien. C'est d'abord le personnel de

...

(1) Il empêche aussi certains efforts d'intensification comme par exemple l'introduction de cultures de contre-saison, lorsque les déplacements saisonniers ont lieu à ce moment.

collectage des produits. qui fréquemment ne réside pas dans la zone pionnière, les employés des maisons de commerce d'exportation, des entreprises de transports terrestres et maritimes. Lorsque les produits agricoles, destinés à l'exportation ou au marché intérieur, font l'objet d'une transformation, celle-ci, généralement réalisée dans les zones de fort peuplement, y crée des emplois de secteur secondaire (usines de viande, rizeries, récentes usines de traitement du café et du cacao en Afrique guinéenne, etc...) tandis que des emplois secondaires et tertiaires correspondent à la fabrication locale et à la vente de produits de consommation, relativement active dans des pays où le numéraire est souvent assez abondant (1). A une toute autre échelle, on songerait volontiers au rôle qu'a pu jouer le Nord-Est des Etats-Unis, industriel et commerçant, pour les pays pionniers agricoles du Middle West et du Far-West, au rôle de la métropole paulista pour les fronts du café brésilien. En fait, dans les pays du tiers-monde, nous n'en sommes que rarement encore là et si de toute manière, on peut difficilement disposer des documents statistiques qui permettraient de préciser le rôle exact des zones d'immigration, il reste que la question mérite d'être posée, et que cette influence indirecte n'est certainement pas négligeable.

d) Propositions d'orientation. L'établissement de rapports entre colonisation spontanée et colonisation organisée

L'analyse critique de la colonisation pionnière et de son influence introduit enfin à des propositions d'orientation ou de ré-orientation. La première question qui se posera donc sera de savoir si le mouvement est utile, ou si d'autres initiatives seraient

(1) Une étude comparative des marchés en zone pionnière et en pays de forte densité pourrait parfois être significative : les seconds sont souvent des centres de collectage de menus produits, d'articles d'artisanat qui sont plutôt achetés par les paysans des zones de faible densité.

plus souhaitables. Si aucune tentative de mise en valeur ne semble à priori inutile dans un pays en voie de développement, la question est souvent posée, de manière généralement polémique d'ailleurs, et, au gré de la conjoncture, tel ou tel courant de pensée tend à l'emporter. L'échec des premiers grands plans ambitieux, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, en Afrique, a attiré l'attention sur les grandes difficultés de l'entreprise de colonisation planifiée ; on a au contraire insisté sur les possibilités considérables d'intensification de l'agriculture traditionnelle, y compris, et même peut-être surtout dans les zones de forte densité, et l'on a, non sans raisons, monté en épingle les systèmes de cultures traditionnels et intensifs du Buganda, du Ruanda, du pays Yoruba, tout en reconnaissant que dans les cas extrêmes des mouvements de migration pouvaient être nécessaires. Par un retour du balancier, l'indépendance, la concurrence que se font les divers organismes d'aide au tiers-monde, concurrence qui se traduit moins par une augmentation de l'aide que par la recherche des investissements spectaculaires, les progrès incontestables de la technique agronomique et de la protection des sols en pays tropical ont ramené l'attention sur les grands projets ; un nouveau mouvement de pendule pourrait s'amorcer, dont nous voyons déjà les premières manifestations, à la suite de crises sérieuses non tant sur le plan technique que dans le domaine sociologique (1), et en raison du montant de plus en plus élevé des investissements nécessaires. Pour le moment encore, il est sûr que, dans les milieux locaux, la colonisation agricole spontanée reste mal vue : elle est anarchique, incontrôlable, pose de sérieux problèmes administratifs, est considérée par les techniciens comme une dilapidation du capital foncier tandis que les périmètres organisés gardent la faveur. Certes, on ne peut négliger les régions les plus peuplées du pays, mais l'on s'efforce souvent, ce qui peut

...

(1) Cf l'analyse de l'action de la Somasak par Roy (80)

être justifié, d'y agir plutôt par des essais de vulgarisation agricole ou par de petits travaux, de type "au ras du sol", que l'on ne pourrait effectivement, faute de bras, réaliser dans les zones de faible densité ; pendant ce temps, la masse des gros investissements agricoles passe sur les terres neuves dans quelques entreprises à grand spectacle. Celles-ci semblent parfois la manifestation d'une vraie politique de l'autruche : on investit de fortes sommes, empruntées ou reçues en don, dans des zones vides, où l'on croit tout possible parce que rien n'existe (1); du moins le croit-on, et l'on évite de réaliser des oeuvres plus importantes et moins coûteuses dans les régions de forte densité et surtout de procéder à des réformes de structure essentielles, toujours dangereuses car touchant à beaucoup de situations acquises.

Nous ne nierons certes pas l'utilité de la colonisation agricole des terres neuves, y compris éventuellement les grands projets de type moderne, mais l'entreprise doit répondre à certaines conditions : elle doit être réalisée aux moindres coûts, et doit savoir combiner l'efficacité technique avec le respect, qui n'est pas synonyme de conservation pure et simple, du patrimoine social et technique des populations qu'elle affecte. Nous croyons que ces conditions pourront être partiellement remplies si l'on accepte de considérer colonisation spontanée et colonisation planifiée non comme deux formes antagonistes, mais comme deux forces complémentaires, et nous sommes persuadé que dans cet effort de compréhension le géographe peut jouer un rôle non négligeable.

Les responsables du développement sont aujourd'hui de plus en plus conscients de la nécessité de faire du centre de colonisation

...

(1) Un "Rapport sur le Développement de Madagascar" contient cette phrase caractéristique : dans les entreprises de "colonisation planifiée" toutes les réformes difficiles à instaurer dans les structures traditionnelles deviennent en terrain neuf et avec des éléments jeunes astreints à un cahier de charges rigoureux, beaucoup plus aisées à promouvoir". (cité par Roy 79)

planifiée un pôle de développement : les investissements qu'il nécessite sont trop élevés pour être justifiés par la seule production qu'on en tire directement, et l'expérience qu'il représente ne sera généralement pas renouvelée. Mais en quoi le centre peut-il jouer un tel rôle ? Ce ne peut être en général parce que le pôle de développement est un client pour les produits agricoles des zones voisines ; de fait, le phénomène a été noté : ainsi la Sakay réunionnaise s'est pendant plusieurs années fournie en porcelets pour l'engraissement, en boeufs destinés au trait, dans les zones malgaches environnantes, provoquant un mouvement commercial d'une certaine ampleur ; le marché de Babetville est d'autre part un lieu de vente important pour les denrées alimentaires produites par les villages malgaches d'alentour. Mais, à réfléchir sur le phénomène, on constate que pour tous il n'est qu'un pis aller : dès que possible, on a substitué à l'achat de porcelets malgaches, trop rustiques, la production de Large White dans une porcherie modèle ; l'achat de boeufs est progressivement réduit à peu de chose ; la vente de produits alimentaires par les Malgaches ne porte que sur des quantités faibles et n'a une relative importance qu'en raison de la disparité de niveaux de vie et de la différence d'origine qui existe entre "colons" et paysans, ceux-là pouvant se permettre d'acheter à ceux-ci des produits que, dans d'autres conditions ils produiraient eux-mêmes. Même si l'on avait continué à acheter des porcelets aux Malgaches, cela même eût été la marque d'une inégalité de traitement : on laisse aux producteurs indépendants la responsabilité de la partie la plus aléatoire de la production en raison des très fortes pertes de porcelets qui ont pratiquement empêché la réalisation d'élevage naisseurs chez les Réunionnais eux-mêmes. En définitive ce genre d'échanges est la marque d'une inégalité de situation, d'une absence de diffusion de la croissance. En fait, la région pionnière ne présente pas en général une économie rurale assez différenciée pour pouvoir alimenter d'importants échanges internes, ou ceux-ci ne reparaitront

qu'à un stade ultérieur de la croissance.

On invoquera ensuite les possibilités d'emploi qu'offre le centre aux populations d'alentour. Ici encore, l'argument ne résiste pas à la critique. Parlant d'emploi agricole, cela est particulièrement évident : si les paysans qui viennent s'établir aux environs viennent au "centre" rechercher des emplois salariés, c'est bien la marque que leurs ressources sont insuffisantes, donc que leur agriculture ne progresse pas.

S'ils sont salariés, permanents, ils rencontrent à leur propre exploitation, ce qui n'est guère justifiable dans des zones neuves où la pluece nemanque pas ; quant à venir travailler comme saisonniers, ceci est encore moins justifié, dans la mesure où les temps de travaux agricoles sont sensiblement les mêmes dans le centre de colonisation agricole et dans ses environs. Le raisonnement est comparable dans le cas du travail industriel : le seul qui pourrait être momentanément justifié techniquement serait le travail saisonnier dans des industriels de transformation agricole, pendant la morte-saison ; mais il reste la marque d'une insuffisance de ressources agricoles et n'est justifié que s'il permet ultérieurement au paysan qui s'y livre des investissements sur son exploitation. L'offre de travail est en fait la marque même des disparités, ce qui n'est pas surprenant, mais elle risque de les entretenir, ou au moins de les souligner psychologiquement, en opposant un petit nombre de privilégiés, les "colons", à un groupe ouvrier de niveau de vie inférieur. En fait, l'offre de travail ne devra raisonnablement jouer que pour des originaires d'autres régions, et il conviendra encore qu'elle aboutisse à une intégration véritable de ces travailleurs dans le centre.

Par contre, le centre de colonisation devrait incontestablement jouer un rôle efficace dans deux domaines : la diffusion de nouvelles techniques d'une part, l'organisation de la commercialisation des produits régionaux d'autre part. Le deuxième point pourrait paraître le plus simple, car les paysans reconnaissent facile-

ment les avantages d'une commercialisation rationnelle, et le centre a intérêt à une entreprise qui permet d'appliquer ses frais généraux à une masse commercialisée plus grande. En fait, sur le simple plan commercial, l'entreprise n'est pas sans aléas : le centre ne cherchera généralement à développer sa collecte de produits que si sa production est insuffisante pour satisfaire à la demande ; que sa production augmente, ou que le marché se restreigne, il tendra à se replier sur la vente de ses propres produits : son action extérieure sera fortement liée à la conjoncture, et ce sont les paysans d'alentour qui en feront les frais. Mais surtout, en règle presque absolue, le centre planifié ne s'intéressera à la commercialisation de la production d'alentour que si celle-ci répond à certaines normes techniques, donc si en fait est résolu le premier point, qui est plus délicat, la diffusion des techniques agricoles.

En ce domaine le problème est majeur. Ce n'est certes pas que le pionnier soit incapable de s'adapter : certaines enquêtes comme celle d'Ottino et Lavondès (1) ont au contraire montré les débuts d'une adaptation spontanée des techniques vues dans un centre de colonisation. Mais cette évolution n'est possible qu'à certaines conditions. Il faut d'abord que le système de cultures réalisé au centre ne soit pas trop fondamentalement différent de celui que pratiquent spontanément les pionniers : une population de riziculteurs n'accepterait évidemment pas de pratiquer un système qui l'empêcherait en fait de cultiver du riz ; mais c'est généralement moins la nature des productions qui joue que les modes de production : on peut faire admettre des innovations techniques efficaces, mais on ne fera pas admettre de la même manière une modification complète des méthodes de gestion. Ainsi ne peut-on escompter la diffusion, en agriculture traditionnelle, d'un système de cultures fondé sur le travail motorisé de la terre,

...

(1) Lavondès et Ottino (56)

provoquant des coûts d'exploitation élevés qui doivent être compensés par une commercialisation très poussée, une insertion aussi grande que possible dans l'économie marchande. Pour pouvoir être diffusé, en définitive, le système de cultures proposé ne devrait pas être un idéal technique imposé de l'extérieur, mais l'idéalisation de ce qui est réalisé spontanément.

L'importance de cette harmonisation est d'autant plus grande que le milieu pionnier n'est pas en soi particulièrement ouvert à l'innovation technique : tant qu'on a le sentiment de s'opposer d'espace, pourquoi améliorer les techniques si cela semble coûteux et fatigant ? Aurait-on le sentiment que l'espace ne suffira pas pour la génération suivante, on acceptera volontiers de laisser à celle-ci la responsabilité des innovations, et bien souvent on se contentera de penser qu'il suffit aux jeunes d'aller ailleurs, puisqu'après tout, déjà ils ne sont plus au pays des ancêtres. Sans rechercher le paradoxe, on pourrait dire que le centre de colonisation pionnière ne diffusera aisément ses techniques que le jour où la région où il se trouve ne sera plus une zone pionnière. Toutefois, il trouvera en général plus tôt un espace où le manque de terres lui permettrait d'exercer son activité : c'est son environnement immédiat, puisque sa création ex nihilo n'a le plus souvent pu être réalisée par l'amputation de l'espace nécessaire aux groupes humains qui l'ont généralement précédé (1). Mais, dans cet espace proche, l'installation du centre de colonisation planifiée sera aisément conçue comme une spoliation, ce qui provoque des rapports tendus, peu favorables à la diffusion systématique des techniques.

D'autre part, et si évident que cela paraisse, il importe de le souligner, le centre de colonisation planifiée, ne sera un pôle de développement possible que s'il est en lui même une réussite écono-

...

(1) Il en fut ainsi autour de la Sakay.

mique et une réussite humaine. Il convient que les échecs techniques soient minimes, que l'expérimentation ne soit pas faite au détriment des colons, quitte à prolonger la phase d'essais, avant de passer à la "vraie grandeur" ; mais il importe d'autre part que l'innovation soit assimilée par les colons eux-mêmes de manière non traumatisante pour qu'elle puisse a fortiori être acceptée des agriculteurs indépendants : l'autoritarisme, les solutions imposées, les mesures de coercition diverses, qui sont d'ailleurs souvent le signe d'un échec technique, permettront peut-être au centre de survivre, mais l'empêcheront sûrement d'avoir des effets multiplicateurs. Le pôle de développement ne donnera plus alors que la triste image d'un pôle de répulsion (1).

Des possibilités de diffusion sont donc étroitement liées, croyons-nous, à la connaissance du milieu ambiant. Le centre de colonisation ne sera efficace que si son implantation a été précédée non seulement d'une étude agronomique, mais d'une très sérieuse enquête humaine sur les zones de colonisation spontanée; on conçoit que la liaison nécessaire entre les deux domaines puisse permettre de faire au géographe une place particulière.

...

Citons cette réaction à l'action de la Somasak :

- (1): "Si, par exemple, au début, il y avait eu consultation des intéressés disant : on va moderniser vos terres et vos techniques, on aurait eu le choix de dire, soit je ne peux pas accomplir cela ou bien c'est moi personnellement qui vais m'occuper de cela en prenant des salariés. Est-ce que je ne peux pas employer des moyens qui ne coûtent pas cher ou même rien si l'on peut arriver à une même fin. Deuxièmement il n'y avait pas eu de dialogue, de consultation, et je vous le dis franchement, nous sommes tous malgaches en toutes choses il faut une transition, car toute personne possède son "zo"/droit/, un "zo" qui doit être respecté et qui met les humains sur le même pied d'égalité. S'il y avait eu dialogue et consultation, il y aurait eu plus d'adhérents qu'actuellement, ils nous imposent des engins pour faire des choses que nous pouvons faire encore et du moment que l'engin ronfle dessus, il y a de l'argent à payer. Aussi, pour la terre... tout faire pour endetter le futur propriétaire n'est pas une formule valable. Le temps qu'on devrait réserver à la réflexion des intéressés, on a déjà mis en courbes de niveau les terres". (un paysan malgache de la Sakay cité par Roy (80)

Jusqu'à présent, les sommes consacrées aux enquêtes, dites généralement "socio-économiques" rappellent de manière fâcheuse le minime pourcentage de superflu consacré dans le budget des bâtiments publics à la réalisation d'oeuvres artistiques : on n'y voit qu'un travail adventice, mal lié à l'ensemble, mais dont pour des raisons juridiques, psychologiques et politiques, on ne peut être dispensé. La réalisation de ce genre de recherches s'en ressent fortement : ou bien, effectuées par des chercheurs "désintéressés", elles ne suivent que d'assez loin les directions de travail suggérées par les projets d'aménagement, et, rédigées dans un langage universitaire qui n'est pas celui des "clients" techniciens, elles sont susceptibles ultérieurement d'être interprétées et utilisées de manière fort erronée (1). Ou bien, réalisées, comme c'est généralement le cas, par des sections spécialisées des sociétés d'aménagement, elles n'ont trop souvent pour but que de justifier un système de mise en valeur qui est connu d'avance. Notre travail actuel nous amène toutefois à penser que cette situation est en train d'évoluer.

Ceci est partiellement dû, sans doute, à ce qu'on a progressivement pris conscience des économies qui pouvaient résulter pour la colonisation planifiée de la bonne connaissance et de l'adaptation des mécanismes de l'émigration spontanée. Le fait est sensible dans deux domaines : le coût de l'installation matérielle des colons, spécialement du logement, et la lenteur du processus d'immigration dans le centre de colonisation. L'expérience montre qu'il en va tout autrement dans les zones où l'immigration se fait spontanément : le

...

(1) Roy (80) nous donne un bon exemple de détournement du sens d'une enquête sociologique par des techniciens ; interprétant l'analyse de conflits internes à une société non encore touchée par l'aménagement autoritaire et où s'opposeraient anciens et nouveaux arrivés, ils justifient leur action comme une libération de la masse exploitée de l'emprise de ses exploiters les villageois les plus anciennement établis, gros propriétaires de boeufs.

nouveau colon trouve facilement à se loger chez ses parents ou des amis, et ne bâtit sa maison que lorsqu'il en aura le temps ou les moyens ; pas de centre d'accueil prévu pour lui, mais il s'en passe fort bien ; d'autre part, l'immigration de nouveaux venus est d'autant plus rapide qu'ils trouveront la possibilité de trouver des terres à proximité de celles de ces parents et amis qui lui assurent le gîte et l'aident matériellement et psychologiquement à s'adapter. Lors de nos enquêtes, nous avons pu voir comment ce processus d'émigration par relations familiales pouvait être adapté dans les centres de colonisation organisée, pour peu qu'un minimum de liberté soit laissé aux immigrants. Sur la zone d'Anosy, à peu de distance de la Sakay, on a laissé aux premiers arrivés le choix de leur habitat et de leurs terrains de culture ; au départ, cela donne à la zone un aspect assez peu rationnel, avec des "colons" éparpillés sur une surface considérable, mais il leur est alors possible d'envisager pour les années suivantes la venue de parents : des hameaux vont s'organiser dans les années à venir, selon l'origine géographique et la parenté, et à l'unité d'habitat correspondra assez bien une unité de cultures, centrée sur un bas-fonds exploité en riziculture. Inutile de prévoir pour les futurs arrivants des logements nouveaux : ils occuperont en général les demeures provisoires des premiers arrivés qui, au même moment, se construiront une habitation plus confortable. Il eût suffi ici qu'on imposât aux premiers venus une installation groupée, plus "rationnelle", pour que ce mouvement fût entravé, et on se serait étonné d'avoir du mal à peupler une zone de colonisation où d'importantes commodités techniques sont assurées alors qu'alentour, sans incitation, l'immigration se développait.

L'étude de l'environnement humain est encore rendue plus nécessaire par la restriction progressive des espaces disponibles. Seule une enquête d'ensemble permettrait de conclure sur ce qui n'est pour le moment qu'une hypothèse : nous croyons qu'aujourd'hui

dans le monde tropical, l'immigration spontanée connaît depuis quelques années, ainsi qu'il est d'ailleurs logique, une rapide accélération. Pour cette seule raison, mais aussi parce que, pour des raisons politiques et psychologiques, il est de plus en plus difficile de procéder à des bornages de terre aux dépens des pionniers indépendants, le centre de colonisation planifiée est appelé, sinon à disparaître, du moins à s'établir sur des surfaces plus limitées. L'autre solution serait sans doute d'obliger le pionnier indépendant à se plier sur le champ aux règles d'une organisation planifiée, ou à s'en aller mais elle est presque sûrement vouée à l'échec : le centre de colonisation doit pouvoir s'établir sur une zone réellement vide, et elles sont rares, nous l'avons vu. Le centre ne pourra plus alors être un îlot de progrès dans la mer de l'obscurantisme agricole ; il sera un centre d'expérimentation en vraie grandeur, mais une grandeur réduite et sera de ce fait contraint de diffuser les innovations qu'il apporte. Sa réussite ne pourra en aucune mesure être jugée sur la base de sa seule production ; il emploiera trop de techniciens, immobilisera trop de capitaux pour cela. D'entrée, il devra pouvoir compter sur le soutien, sur l'adhésion des populations environnantes, et devra donc tenir compte de leur acquis, de leurs aspirations, dans ses modes d'utilisation de la terre. Son action doit être bénéfique pour la colonisation spontanée, et elle le sera d'autant plus aisément que ce sera sa raison d'être, techniquement parlant. Ceci ne veut pas dire que son action soit aisée à concevoir : il ne suffit pas de vouloir influencer l'entourage, ni que celui-ci soit consentant : il faut aussi savoir à qui profitera l'innovation technique : la chose était assez claire lorsque le centre de colonisation s'occupait avant tout de ses colons ; placés dans une situation égalitaire, chacun disposant de la même surface ; mais le jour où l'effort porte surtout sur un milieu dont socialement on n'est pas maître, il importe de voir si l'on doit apporter son aide à tous, ou du moins à tous ceux qui le souhaitent, ou s'il faut favoriser certaines catégories, considérées comme plus réceptives au progrès, ou capables d'en profiter de manière plus rentable. Or, en la matière, le choix ne sera pas forcément fait par la société d'aména-

gement elle-même ; il risque de lui être imposé par l'évolution sociale de la région. Quoi de plus tentant pour certains, plus entreprenants, et aussi mieux introduits dans les finesses juridiques, que d'acquiescer les terres dans un pays où il reste des espaces vacants et où de surcroît les droits d'usage sont encore mal définis ? La création d'un centre de diffusion des techniques modernes en terres neuves risque donc de provoquer un accaparement des terres au profit d'une minorité : ce peut être une réussite technique, mais c'est un risque social qui doit faire l'objet d'un choix politique .

On pourra très justement objecter que les développements qui précèdent ont un caractère trop général, et qu'il conviendrait de nuancer notre appréciation selon les impératifs du milieu naturel, et parfois aussi des nécessités économiques. Il est sûr, en particulier, que les conditions géographiques peuvent imposer parfois des solutions techniques incompatibles avec le développement d'une occupation spontanée du sol, même contrôlée par un certain encadrement technique. Incontestablement, la mise en valeur d'une zone aride en cultures irriguées, spécialement lorsque les conditions pédologiques sont délicates, nécessite une organisation assez systématique : c'est notamment le cas des deltas en région semi-aride, comme les deltas de la côte ouest malgache. Est-ce à dire, cependant que la seule solution y est l'organisation autoritaire du travail ? Nous ne le croyons pas, ou du moins nous ne croyons pas qu'on puisse en faire une règle absolue. Il est sans doute des cas où l'on pourrait se demander si l'autoritarisme n'est pas la conséquence, effectivement alors inéluctable, d'un plan mal conçu, que les cultures préconisées soient mal adaptées au milieu ou que les projets aient été établis sur des bases trop ambitieuses, donc soient très coûteux et imposent d'entrée des rendements maxima. C'est là une question qui, assurément, ne peut être tranchée par

le géographe : il peut toutefois aider à la poser, soit par sa connaissance de l'utilisation traditionnelle dans la région considérée, soit par les comparaisons qu'il est capable de faire avec des régions du même type.

Dans l'ensemble de cet exposé, nous n'avons d'ailleurs pas eu pour but de définir les tâches du géographe isolé : dans des espaces nouveaux, nouvellement exploités et nouvellement étudiés, il lui faudrait posséder pour comprendre à lui seul les phénomènes de colonisation pionnière une gamme de connaissances particulièrement étendues. Notre ambition était surtout de montrer comment les principaux problèmes que posait cet important mouvement peuvent se couler dans les cadres d'un mode de pensée géographique, qui nous paraît répondre assez bien aux préoccupations du moment. Délibérément et parce que la nature du sujet s'y prêtait, nous avons orienté notre réflexion vers le bilan de la colonisation pionnière et son avenir, et nous nous sommes interrogé sur les applications possibles de notre recherche (1). S'agit-il, à proprement parler d'une géographie appliquée ? Ce terme, objet de polémiques multiples nous semble en fait extrêmement ambigu. Si l'on appelle géographie appliquée le choix et la réalisation de formes nouvelles d'organisation de l'espace, la géographie appliquée n'est pas le

...

(1) La géographie des régions pionnières adopte facilement le point de vue exposé par M. George (39 p. 10) : "...la connaissance géographique synthétique d'une région ou d'une quelconque fraction de territoire peut servir de point de départ à une action volontaire d'organisation ou d'impulsion de la région à la seule condition que le travail du géographe soit tourné plus vers un inventaire des devenirs que vers un recours au passé pour expliquer le présent, encore que l'un implique souvent l'autre.

travail du géographe, mais de l'agronome, d'un agronome au fait des implications géographiques comme des implications économiques de sa tâche. Mais nous croyons par contre que tout géographe, et particulièrement tout géographe au travail dans le tiers-monde, se doit d'avoir sans cesse au coeur de ses préoccupations le souci de faire une oeuvre utile, un oeuvre "applicable". Etudiant des régions de terres neuves où l'organisation, l'utilisation, de l'espace sont encore très largement en projet, nous ne pouvons, autant pour des raisons scientifiques que parce que nous n'avons pas le droit de nous détacher des problèmes d'une humanité qui a faim, nous empêcher de nous demander comment ces régions vont pouvoir évoluer, que faire pour que cette richesse de l'espace vide soit utilisée rapidement au mieux des intérêts de tous, comment concilier un dynamisme quelque peu anarchique et les nécessités d'une rationalisation de la culture. Adaptation de l'homme à un milieu nouveau, émigration définitive et temporaire et leurs rapports, optimum de peuplement, genèse des terroirs, organisation des systèmes de transport, géographie des pôles de développement : autant de thèmes de la géographie la plus classique qui sont ici les nôtres ; mais nous voulons les étudier en adaptant notre langue aux préoccupations de ceux, agronomes, économistes, administrateurs qui ont pour tâche de modeler la réalité. Il n'y a pas de problème de la géographie appliquée : il y a un problème de dialogue entre géographes et techniciens. Certains parmi les géographes, employés par des bureaux d'études ou des sociétés d'aménagement, sont plus directement concernés par le problème ; il leur faut répondre à des questions précises, dans des temps limités, sur des régions déterminées à l'avance. D'autres, et plus nombreux, libres de leurs délais du choix de leur zone de travail, des thèmes et des orientations de leurs études, peuvent s'en désintéresser. Mais, sans présomption excessive, mais aussi sans cette pudeur exagérée qui nous conduirait à douter de la valeur de notre discipline, nous croyons que si tous les géographes n'ont pas les mêmes préoccupations essentielles, ils risquent d'être souvent encore les chroniqueurs désabusés de la mort de grandes espérances.

Septembre 1966.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALTHABE G. : "Changements sociaux chez les Pygmées Baka de l'Est Cameroun". Cahiers d'Etudes Africaines. V. 20 1965 n° 4 pp. 561-592
2. AUGELLI : "Agricultural colonization en the Dominican Republic". Economic Geography XXXVIII 1962 pp.15-27
3. BALANDIER G. : "Sociologie actuelle de l'Afrique Noire". P.U.F. 2ème édition 1963 532 pp.
4. BALDWIN : "The Niger Agricultural Project". Blackwell. Oxford 1957
5. BARBOUR M. : "Rural-rural Migrations in Africa. A geographical introduction". Cahiers de l'I.S.E.A. Philosophie Sciences Sociales. Economie. Octobre 1965. pp. 47-68.
6. BARBOUR M. et PROTHERO R.M. ed : "Essays on African Population". Routledge and Kegan. Londres. 1961
7. BATTISTINI et FRERES. : "Population et économie paysanne du Bas-Mangoky". ORSTOM - Paris 1958.
8. B.D.P.A. : "Mise en valeur du Moyen Ouest dans la province de Tananarive". Tananarive 4 tomes ronéo s. d. 1963
9. B.D.P.A. : "Etude de la Région du Moyen Ouest". 4 tomes ronéo s. d. (1965)
10. BOLLON : "L'Ankaizina. Etudes générales et perspectives de mise en valeur" B.D.P.A. 1957
11. BOWMAN I. : "The pioneer fringe", New York. American Geographical Society 1931 362 pp.
12. BOWMAN I : "Planing in pionner settlement". Annals of the Association of American Geographers. XXII Juin 1932. pp. 93-107
13. BRAUSCH G.E.J.-B : "Métayers du Gezina. Etude du rôle social de la terre dans une société changeante". Cahiers de l'I.S.E.A. Philosophie. Sciences Sociales. Economie. Octobre 1965 pp. 7-45.

14. BRAUSCH G.E.J-B : "Transformation et continuité dans la région de la Gezireh au Soudan". Revue Internationale des Sciences Sociales. XVI 1964 n° 3 pp 372-88.
15. BUCHANAN : "Internal colonization in Nigeria". Geographical Review. 1953 pp. 416-18.
16. BURT, HITCHOCK, JAMES, JONES, MINKEL : "Santo Domingo de los Colorados. A new pionner zone in Ecuador". Economic Geography. 1960 pp. 221 - 30.
17. CABOT J. : "Le bassin du Moyen Logone". O.R.S.T.O.M. - Paris 1965 327 pp.
18. C.G.O.T. : Documents ronéo divers dont :
 - "La culture de l'arachide en association". Juin 1954
 - "Rapport du directeur du Secteur Gasamance sur les résultats de la culture en association. Campagne 1957". 20-3-58.
 - "La C.G.O.T. en Casamance. Résultats de 1948 à 1958, programme de 1959". Sedhiou août 1959.
 - O.R.S.T.O.M. - C.G.O.T. : "L'expérience du secteur de culture semi-mécanisée en association de Sedhiou (Sénégal)" s.d. 15 pp.
19. CHAMBON et LERUTH : "Paysannat et colonat dans le district du Tanganika". Bulletin agricole du Congo Belge. 1957 pp. 279-316.
20. CHAPUIS : "Conditionnement socio-culturel de l'économie dans la région de Tuléar (Madagascar)". Cahiers de l'I.S.E.A. Philosophie. Sciences Sociales. Economie.. Janvier 1964 pp. 199-225.
21. Colonial Office : "Notes on some Agricultural Development Schemes in the British Colonial Territories" 1ère édition 1951. Révision : 1953, 1955, ronéo
22. Coöperative studies : "Pionner Settlement". New York. American Geographical Society. 474 pp.
23. CORNEVIN R. : "La mise en valeur de l'Est Mono (Togo)" Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer 1956 pp. 21-27.
24. DAVIES H.R.J. : "A study of tribal readjustment in the Nile valley. The experience of Ingessana". Geographical Journal CXXX Sep. 1964 pp. 380-89.

25. DELVERT.J. : "Le paysan cambodgien". Imprimerie "ationale. Paris. 740 pp.
26. DENIS J : "Une colonie agricole en Afrique tropicale : Cela. Angola portugais". Bulletin Agricole du Congo belge. V n° 2 avril 1956 pp. 387-424.
27. DESCHAMPS H. : "Les migrations intérieures à Madagascar". L'homme d'Outre-Mer Berger-Levrault Paris. 1959. 284 pp.
28. DIZIAIN R. : "Les facteurs de l'expansion bamiléké au Cameroun". Bulletin de l'Association des Géographes Français. 1953 pp. 235-46.
29. DOBBY E.H.G. : "Recent settlement changes in South Malaya". Malayan Journal of Tropical Geography 1953 pp.
30. DONQUE G. : "Le développement de la culture cotonnière à Madagascar". Cahiers d'Outre-Mer XV 1962 pp. 255-70
31. DOUMENGE F. et BATTISTINI R. : "La mise en valeur du delta du Mangoky". Cahiers d'Outre-Mer XIX 1966 n° 2 pp 144-73.
32. DUPIRE M. : "Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale". Etudes Eburnéennes VIII 1960 pp. 7-237.
34. ENJALBERT H. : "Paysans noirs. Les Kabré du Nord-Togo". Cahiers d'Outre-Mer IX. 1956 pp. 137-80.
33. EIDT R.C. : "Pioneer settlement in Eastern Peru" Annals of the Association of American Geographers 1962 pp. 255-78.
35. FARMER : "Pioneer Peasant Colonizations in Ceylon. A study in Asian agrarian problems". Oxford University Press 1957.
- 36 FAUBLEE J. : "La cohésion des sociétés Bara". P.U.F. Paris 1954. 158 pp.
37. FISHER C.A. : "South East Asia". Methuen Londres 2ème édition 1966. 831 pp
38. FRANÇA A. : "La route du café et les fronts pionniers". Excursion n° 3 18° Congrès International de Géographie. Rio de Janeiro 1956. 269 pp.

39. GEORGE P, GUGLIELMO R, KAYSER B. et LACOSTE Y. : "La géographie active". P.U.F. Paris 1964 394 pp.
40. GIGLIOLI : "Recent advances in rice in Kenya. The Mwea Irrigation Settlement". C.S.A. Colloque sur le riz. Conakry 1963. pp. 84-89.
41. GOULD P. : "Transportation in Ghana". Department of Geography North Western University. Illinois. 1960 165 pp.
43. GOUROU P : " La densité de population rurale au Congo belge" Académie Royale des Sciences Coloniales. Collection Sciences Naturelles et Médicales. 1,2. 1955.
42. GOUROU P.: "La densité de population au Ruanda-Urundi". Institut Royal Colonial belge. Collection des mémoires in 8° de la Section des Sciences Naturelles et Médicales XXI 1953.
44. GOUROU P.: "Milieu local et colonisation réunionnaise sur les hauts plateaux de la Sakay (Centre Ouest de Madagascar)". Cahiers d'Outre-Mer IX 1956 pp 36-57
45. GOUROU P.: "Les pays tropicaux". P.U.F. Paris 1ère édition 1947. 198 pp. 2° édition. 1966.
46. GOUROU P. / "Le plan des arachides". Cahiers d'Outre-Mer VIII 1955 pp.105-18.
47. GOUROU P.: "Résumé des cours 1963-64". Annuaire du Collège de France. LXIV.
48. GOUROU P.: "L'utilisation du sol en Indochine française" Centre d'Etudes de politique étrangère. Hartmann 1940 466 pp.
49. GUTELMAN.: "L'agriculture cubaine. La réforme agraire et les problèmes nouveaux", Etudes rurales 8, Janvier-Mars 1963. pp62-82.
50. HECQ : "Principes directeurs pour l'installation de paysan-nats en régions montagneuses". Bulletin d'Information de l'I.N.E.A.C. 1961 pp. 141-64.
51. HILL P : "Migrant Cocoa Farmers in Ghana". Cambridge 1963. 265 pp.
52. HOBBS R.E.T. : "The Farming Settlement Schemes of Tanganyika Agricultural Corporation". Report of technical conference of Directors of Agriculture, September 1961. London Department of Technical Cooperation. 1962. pp 39-43.

53. HUKÉ R.E. : "Mindanao, pioneer frontier ?" Philippines Geographical Journal. VII 1963 n° 2 pp 74-83.
54. IZARD-HERITIER F. et IZARD M. : "Les Mossi du Yatenga". ISHA Bordeaux 1959, 184 pp ronéo.
55. KERNIAL SINGH SANDHU : "Chinese colonization of Malaccá. A study in population change : 1500-1957." Journal of Tropical geography 1961 pp. 1-26.
56. LAVONDES H. et OTTINO P. : Problèmes humains dans la région de la Sakay". O.R.S.T.O.M. - I.R.S.M. 1961 154 pp ronéo plus annexes.
57. LOMBARD : "Connaissance du Sénégal. 5. Géographie humaine. Etudes Sénégalaises Saint Louis 1963.
58. LOUNG : "Les Pygmées de la forêt de Mill : un groupe de Pygmées en voie de sédentarisation". Cahiers
59. MALCOLM : "Sukuma Land". Londres 1953.
60. MOLET L. : "L'expansion Tsimihety" Mémoires de l'I.R.S.M. Serie C V 1959 pp. 1-196.
61. MONBEIG P. : "Pionniers et Planteurs de Saô Paulo". A. Colin Paris 1951.
62. MONBEIG P. : "Les structures agraires de la frange pionnière de Saô Paulo". Cahiers d'Outre-Mer IV 1951. pp. 1-22.
63. NICOLAI et JACQUES : "La transformation des paysages congolais par le chemin de fer. L'exemple du B.C.K. "Mémoires de l'Institut Colonial Belge. Sciences naturelles et Médicinales. XXIV. I. 1954.
64. NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES. : "L'Office du Niger" N° 2240 12 décembre 1956.
65. OOI JIN BEE : "Rural development in Tropical areas, with special reference to Malaya". Journal of Tropical Geography XII Mars 1959 222 pp.
66. OTTINO P. : "Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky". Berger-Levrault Paris 1963 375 pp.
67. PARSONS J.J. : "Antioquia colonization in Western Columbia" University of California. Berkeley. 1949 212 pp.

68. PAULME D. : "Des riziculteurs africains : les Baga"
Cahiers d'Outre-Mer X. 1957 pp. 257-78.
69. PAUFERT J.C. : "Migrations et droit foncier au Togo". Cahiers
de l'I.S.E.A. Philosophie, Sciences Sociales.
Economie. Octobre 1965 pp. 69-89.
70. PAUVERT J.C. : "Migrations et éducation". Bulletin de
l'I.F.A.N. XXII Série B. nos 3-4. 1960 pp.
467-75.
71. PEHAUT J.Y. : "L'arachide au Sénégal". Cahiers d'Outre-Mer
XIV 1961 pp. 5-25.
72. PEHAUT J.Y. et ROUAMBA T.P. : "Vallée du Sourou. Problèmes
humains. Rapports préliminaires" I.S.H.A. Bor-
deaux.
73. PELISSIER P. : "L'arachide au Sénégal". Cahiers d'Outre-Mer IV
1951 pp 204-36.
74. PELISSIER P. : "Les paysans du Bas Ouémé". Faculté des Lettres
et Sciences Humaines Dakar. 1963, et Cahiers
d'Outre-Mer 1962-63.
75. PELZER : "Pionner Settlement in the Asiatic Tropics".
New York American Geographical Society. 1945.
298 pp.
76. PETIT M. : "Où en sont les aménagements de la Sakay ?"
Madagascar. Revue de Géographie. N° 6 Janvier
-Juin 1965.
77. RAULIN H. : "Mission d'études des groupements immigrés en
Côte d'Ivoire. Fasc. 3 : Problèmes fonciers
dans les régions de Gagnoa et Daloa
O.R.S.T.O.M. Paris 1957. 139 pp ronéo.
78. ROCHE J. : "La colonisation allemande et le Rio grande do
Sul" Institut des Hautes Etudes d'Amérique
latine. Travaux et Mémoires n° 3 Paris 1959.
79. ROY G. : "Etudes sur les migrations de population à Ma-
dagascar". I.R.S.M. Tananarive. 1963 182 pp ronéo.
80. ROY G. : "La Société Malgache d'Aménagement de la Sakay
(S.O.MA.SAK.) Bilan de quatre années d'action".
O.R.S.T.O.M. Tananarive 1965. 123 pp. ronéo.

81. SAUTTER G. : "De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement. République du Congo. République gabonaise". Mouton. Paris. La Haye. 1966. 2 vol. 1102 pp.
82. SAVONNET G. : "La colonisation du Pays Koulango (Haute Côte d'Ivoire) par les Lobi" Cahiers d'Outre-Mer XV 1962.
83. SIMKINS et WERNSTEDT : "Growth and internal migrations of the Philippine population". 1948-1960. Journal of Tropical Geography. 1963 pp 197-202.
84. de SOUSA MONTEIRO J. : "Mise en valeur des marais dans le Sud du Mozambique". Industries et Travaux d'Outre-Mer. Mars 1958 pp 129-135.
85. TARA V. : "La Sakay - Essai de bilan" B.D.P.A. 1966 2t ronéo I 15 plus 120 pp II 132 pp.
86. TARDITS : "Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun". L'Homme d'Outre-Mer. Berger-Levrault Paris 1960 140 pp.
87. THOMAS J. : "Les Ngbaka de la Lobaye - Le dépeuplement rural chez une population forestière de la République Centrafricaine". Paillart Paris 1963.
88. TROUCHAUD J.P. : "Contribution à l'étude géographique de Madagascar - La basse plaine du Mangoky" Cahiers O.R.S.T.O.M. Sciences Humaines Vol. II n° 3 Paris 1965 94 pp.
89. VENNETIER P. : "La Société industrielle et Agricole du Niari (S.I.A.N.) (Congo-Brazzaville)" Cahiers d'Outre-Mer XVI - 1963 pp. 43-80.
90. ZAHAN D. : "Problèmes sociaux posés par la transplantation des Mossi sur les terres irriguées de l'Office du Niger". in African Agrarian Systems. D. Bieback ed. International African Institute 1960.